

ARMÉE NATION



ISSN : 0850-7414/N°68

DAKAR 2026



YOUTH
OLYMPIC
GAMES

Revue de réflexion des Forces armées sénégalaises

Défense nationale et engagement citoyen

Les Forces armées partenaires des jeux olympiques de la jeunesse, Dakar 2026.





GO! GO! GO!

AVANT LES JO!

AVANT LES JO!

PLUS QU'UN AN

YEAR

17

DAKAR
2026



YOUTH
OLYMPIC
GAMES

Éditorial



Défense nationale et engagement civique : Les Forces armées partenaires des jeux olympiques de la jeunesse, Dakar 2026.

Capitaine de vaisseau **Ibrahima SOW**,
Directeur de l'information et des
relations publiques des Armées

À un an du lancement des Jeux Olympiques de la Jeunesse, notre pays se trouve à la croisée des chemins entre tradition républicaine, innovation stratégique et engagement citoyen. Armée-nation explore cette confluence à travers une série d'articles qui mettent en lumière le rôle des Forces armées dans l'organisation des JOJ Dakar 2026 et les multiples facettes de l'engagement opérationnel des Armées ces six derniers mois. Une ferveur olympique dans un contexte où l'actualité sécuritaire régionale reste encore marquée par la menace terroriste.

Le dossier est consacré au thème de l'édition 2025 de la journée des Forces armées: « *Les Forces armées partenaires des jeux olympiques de la jeunesse, Dakar 2026* ». Un choix qui incarne une synergie entre institutions régaliennes et acteurs civils. Armée-nation s'est entretenue avec les Ministres des Forces armées, de la jeunesse et des sports et Monsieur Diagna Ndiaye, président du comité national olympique sénégalais, en charge de l'organisation des JOJ Dakar 2026. Le dossier se penche aussi sur les contributions des différentes composantes des Forces armées aux préparatifs et à l'organisation de cet événement majeur. Loin d'être purement logistique et sécuritaire, ce partenariat témoigne d'une volonté d'associer l'esprit olympique aux valeurs des Armées sénégalaises pour que Dakar 2026 puisse laisser un héritage de culture citoyenne et de promotion d'un cadre de vie sain et sécurisé. C'est dans cette dynamique nationale, bien en mouvement, que le professeur sociologue Djiby Diakhaté confronte l'esprit olympique aux valeurs des Armées sénégalaises. Aussi, plusieurs

contributions viennent illustrer l'engagement des Forces armées au service de la jeunesse dans un élan citoyen porté par le programme national WAAJAL XALEYI sponsorisé par les Ministères des Forces armées et de l'éducation nationale. Tous ces partenariats mettent en exergue la fusion de valeurs et l'action citoyenne des Armées, mais sans préjudice à la posture opérationnelle ou à la prospective stratégique.

Ce numéro expose ainsi les principales activités opérationnelles menées par les Zones militaires au courant du dernier semestre dans une analyse qui met en cohérence la surveillance des espaces frontaliers et fluviomaritimes et la lutte contre les trafics illicites.

Dans la rubrique libre réflexion, Armée-nation reste fidèle à sa démarche de réflexion stratégique en proposant des sujets sur la persistance de la menace terroriste, sur la guerre informationnelle et les sciences cognitives au service de l'efficacité opérationnelle des forces armées ouest-africaines. Elle nous pousse à une réflexion stratégique sur la maxime de Léopold Sédar SENGHOR : « L'orgueil d'être différent ne doit pas empêcher le bonheur d'être ensemble. ».

En remerciant nos lecteurs pour leur fidélité, nous espérons que cette édition contribuera à informer, à nourrir le débat, à valoriser les engagements et à inspirer la jeunesse.

Armées sénégalaises, agir avec les valeurs au cœur !

Bonne lecture à toutes et à tous.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
-----------------	---

DOSSIER

Entretien avec Monsieur le Ministre des Forces armées	8
Entretien avec Madame la Ministre de la jeunesse et des sports.....	10
Entretien avec Monsieur le Président du comité national olympique et sportif sénégalais.....	13
Armée et valeurs olympiques : l'olympisme repose sur des valeurs fortes qui s'articulent autour des notions d'amitié de respect et d'excellence	14
Le programme WAAJAL XALE YI, une alternative au service militaire obligatoire ?	16
Les Armées, piliers essentiels de la sécurisation et de la réussite logistique des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026.....	19
La contribution de la Gendarmerie nationale dans l'organisation des JOJ	23
La Brigade nationale des Sapeurs-pompiers, un acteur clé de la sécurité civile des JOJ Dakar 2026.....	25
Les Armées au service de la jeunesse.....	28
Armées et jeunesse : une alliance au service de la Nation.....	31
L'encadrement juridique et réglementaire de l'appui des Armées à la jeunesse.....	34
Les Armées, forces motrices de la formation technique et de l'insertion professionnelle des jeunes	38
Une force structurante au cœur de la construction nationale et de la résilience sociale	40
Le rôle stratégique de la Direction des transmissions et de l'informatique des Armées dans l'encadrement de la jeunesse	43

OPÉRATIONS

Participation de l'Armée de l'air dans la préservation de la sécurité nationale	46
La cohérence des activités opérationnelles, un impératif majeur pour l'efficacité de l'action militaire	48
La Zone militaire n°3 : De la sécurisation des frontières à la lutte contre l'émigration irrégulière	51
La gestion intégrée des frontières face à la menace terroriste	53
La Zone militaire n°5 : un pilier de sécurité et de stabilité	55
Zone militaire N°6: des forces intégrées pour une efficacité optimale.....	57

LIBRE RÉFLEXION

Lutte contre le terrorisme : urgence d'une réponse coordonnée à l'échelle régionale	59
Les sciences cognitives au service de l'efficacité opérationnelle des Forces armées ouest-africaines.....	62
Quelles stratégies face à une insurrection?.....	65
« L'orgueil d'être différent ne doit pas empêcher le bonheur d'être ensemble. » Réflexion stratégique sur la maxime de Léopold Sédar SENGHOR	69
Les réseaux sociaux : nouveau champ de bataille pour la sécurité et la défense	72

Les articles de cette revue sont le produit de réflexions personnelles de leurs auteurs et ne reflètent aucunement le point de vue de l'Etat-major général des Armées

Directeur de publication

Capitaine de vaisseau **Ibrahima SOW**

Rédacteur en chef

Lieutenant-colonel **Moussa NDOUR**

Assistante rédacteur en chef

Médecin-commandant (F) **Lomdo MASSAMA** (Togo)

Stagiaire à la DIRPA

Ont contribué à la rédaction

Général (2S) **Birame DIOP**

Madame **Khady Diène GAYE** MJS

Monsieur **Diagna Ndiaye**

Professeur **Djiby DIAKHATE**

Colonel **Mbaye GUEYE**

Colonel **Mamour SARR**

Colonel **Tafsir Dame NDIAYE**

Colonel **Davy koguilla MANE**

Lieutenant-colonel **Saliou TOURE**

Intendant lieutenant-colonel **Papa Mamadou THIOUB**

Lieutenant-colonel **Jacques Sékou NDONG**

Lieutenant-colonel **Jean-Marie SAGNE**

Lieutenant-colonel **Mouhamed Samba DIOUF**

Lieutenant-colonel **Mouhamadou Lamine SECK**

Lieutenant-colonel **Magatte SENE**

Commandant **Mame Diène NDIAYE,**

Commandant **Jean Abel Narcisse DIATTA**

CBA **Blaise Julien Toffène FAYE**

Chef d'escadron **Abdou DIOP**

Capitaine de corvette **Bakar NDIAYE**

Capitaine de corvette **Amadou DIALLO**

Chef de bataillon **Madiariou DIALLO**

Commandant **Malick MARIGO**

Capitaine **Badara NDIAYE**

Capitaine **Bassirou Soumaré KONARE**

Photographie

Division Production audiovisuelle - **DIRPA**

Secrétaire de rédaction

Adjudant **Alioune Badara DIOUF**

Maquette et infographie

Sergent chef **Elhadji Daouda NDIAYE**



D O S S I E R



*Les Forces armées
partenaires des jeux olympiques
de la jeunesse, Dakar 2026.*



Entretien avec Monsieur le Ministre des Forces armées



«Les Jeux olympiques de la Jeunesse incarnent l'idéal de paix, de fraternité et d'effort collectif. En y associant les Forces armées, il s'agit de rappeler leur rôle éminent, au-delà de leur mission de défense, dans la mise en œuvre des politiques éducatives, sportives et citoyennes.»

Mon général, la Journée des Forces armées est célébrée cette année sous le thème : «Les Forces armées, partenaires des Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026». Pourquoi le choix de ce thème ?

Le choix de ce thème traduit la volonté du Chef Suprême des Armées et du Gouvernement de valoriser la contribution des Forces armées à un événement mondial qui porte des valeurs profondément partagées par l'Institution militaire : la discipline, l'excellence, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe.

Par ailleurs, depuis l'indépendance, les Forces armées sont toujours aux côtés des populations pour célébrer des événements nationaux mais également pour relever les défis auxquels la Nation est confrontée. C'est donc une tradition.

Les Jeux olympiques de la Jeunesse incarnent l'idéal de paix, de fraternité et d'effort collectif. En y associant les Forces armées, il s'agit de rappeler leur rôle éminent, au-delà de leur mission de défense, dans la mise en œuvre des politiques éducatives, sportives et citoyennes.

Ce thème souligne également la convergence entre valeurs olympiques et valeurs militaires - respect, solidarité, loyauté et engagement - qui fondent la cohésion nationale et la résilience de notre société.

Quelle importance les Forces armées accordent-elles à la jeunesse, qui constitue la majorité de la population ?

La Jeunesse occupe une place centrale dans la stratégie du Ministère des Forces armées. Elle incarne à la fois la vitalité et la promesse du futur. Nos Forces armées accompagnent la jeunesse à travers plusieurs initiatives structurantes :

- le Service militaire obligatoire, vecteur d'éducation à la discipline, au travail et au patriotisme ;
- le Programme WAAJAL XALEYI ou le Renforcement de la citoyenneté et de l'esprit patriotique ;
- le Module en Transformation systémique et citoyenne ;
- le Programme TAGGAT XALEYI ou la



- Formation de la Qualification à un Emploi ;
- les Lycées Nation-Armée pour la Qualité et l'Équité (LYNAQUE) et les Ecoles militaires comme le Prytanée militaire de Saint Louis, l'Ecole militaire de Santé, creusets d'excellence académique et morale ;
- le protocole signé entre le Ministère de l'Education nationale et la Gendarmerie nationale pour accompagner les établissements scolaires dans la promotion du civisme, de l'esprit citoyen et de l'esprit de défense et de sécurité ;
- l'institutionnalisation des patronages dans les différentes cités militaires.

Le concept «*Armée-Nation*» rénové qui permet de consolider le lien entre la jeunesse et les Forces armées afin de bâtir ensemble un Sénégal uni, pacifique et tourné vers le développement socioéconomique.

À travers ces dispositifs, les Forces armées œuvrent à forger une jeunesse citoyenne, consciente, rigoureuse et engagée, capable d'assurer la relève et de porter haut les couleurs du Sénégal.

Quelle est la contribution des Forces armées dans l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 ?

Les Forces armées sont pleinement impliquées dans la préparation et l'organisation de cet événement planétaire. Leur contribution se décline en plusieurs volets :

- Sécurité et protection, avec une participation active à la sûreté des sites, des délégations et du public, en synergie avec les forces partenaires ;
- Appui logistique et technique à travers la mobilisation des moyens des Forces armées et la mise à disposition d'infrastructures ;
- Encadrement médical, avec la mise à disposition des établissements hospitaliers militaires et le déploiement de capacités médicales spécialisées ;
- Engagement citoyen, à travers la participation au volontariat, à la sensibilisation et à la diffusion des valeurs olympiques.

Ainsi, les Forces armées se positionnent comme

acteur clé de la réussite des Jeux de la Jeunesse Dakar 2026, tout en contribuant au rayonnement du Sénégal sur la scène internationale.

Les Armées sont souvent perçues comme garantes des valeurs citoyennes : civisme, solidarité, engagement au service de la communauté.

En quoi leur exemplarité peut-elle inspirer la jeunesse dans le domaine de l'éducation et de la construction citoyenne ?

L'exemplarité des Forces armées repose notamment sur ces fondements essentiels : la discipline, le patriotisme, le civisme, la solidarité, le sens du devoir, l'engagement et le don de soi. Ces valeurs constituent le socle du service militaire et doivent inspirer la jeunesse dans son parcours éducatif et citoyen.

Le modèle militaire enseigne que la réussite individuelle s'inscrit toujours dans le cadre d'un effort collectif. Il apprend à conjuguer exigence personnelle et responsabilité sociale. En s'imprégnant de cet esprit, la jeunesse pourra s'approprier les vertus de rigueur, du respect, du courage, de la persévérance, autant de qualités nécessaires à la construction d'un citoyen responsable.

«les Forces armées se positionnent comme acteur clé de la réussite des Jeux de la Jeunesse Dakar 2026, tout en contribuant au rayonnement du Sénégal sur la scène internationale.»



Entretien avec Madame la Ministre de la jeunesse et des sports



Madame la Ministre, Merci d'avoir bien voulu vous adresser aux lecteurs de « Armée-Nation », la principale revue de réflexion stratégique des Forces armées sénégalaises, qui s'est intéressée dans ce numéro aux Jeux olympiques de la Jeunesse qui se dérouleront à Dakar en 2026.

Je vous remercie pour cette belle initiative de communication en direction des JOJ, et remercie également mon collègue des Forces armées dont le département est appelé à jouer un rôle important dans la préparation et l'organisation des JOJ Dakar 2026.

Pouvez-vous revenir sur l'organisation de cet évènement dans le cadre des axes majeurs de la politique nationale de Jeunesse et des Sports ?

MJS : « Je voudrais d'abord mettre l'accent sur l'empreinte historique des Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, comme premier évènement olympique organisé sur le continent africain.

Mais au-delà de l'honneur fait au Sénégal d'accueillir cet évènement d'envergure mondiale relayé par une couverture médiatique internationale, notre

«Les Forces armées incarnent les formes les plus parfaites de don de soi, de respect de l'autre, de la préservation des biens publics, du dépassement de soi, de la recherche de performance, du patriotisme entre autres, qui sont autant de valeurs véhiculées par le sport.»

pays se fait l'obligation de réussir la préparation et l'organisation de ces Jeux.

Et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) est chargé, sous la supervision de l'Etat du Sénégal, de planifier, de promouvoir, d'organiser, et de livrer les JOJ Dakar 2026.

Par ailleurs, l'impact positif et l'héritage matériel et immatériel de ces jeux, sont considérés par les plus hautes autorités de notre pays, comme des marqueurs déterminants de réussite pour le Sénégal, particulièrement pour la cible jeunesse et la promotion du sport.

J'en profite pour préciser qu'un Conseil interministériel consacré aux JOJ a été tenu le 15 octobre 2024, et Monsieur le Premier Ministre a bien voulu signer, le 06 février 2025, l'arrêté n°002270 portant création et fonctionnement du Comité de suivi des travaux et aménagement des sites et infrastructures des Jeux olympiques de la Jeunesse « JOJ Dakar 2026 ».

Les décisions et instructions de Monsieur le Président de la République et du Premier Ministre, montrent l'importance capitale accordée à la question infrastructurelle, qui occupe une place centrale dans la politique nationale de promotion de la Jeunesse et de développement des différentes disciplines sportives.

A ce niveau, une attention particulière est accordée aux infrastructures, qui sont une matérialisation de la territorialisation des JOJ, et une démocratisation de l'accès aux infrastructures de Jeunesse et de Sports.



C'est pourquoi, parallèlement aux sites de compétition identifiés que sont le Stade Ibar Diop, la Piscine Nationale Olympique, le Centre Equestre, le Centre des Expositions etc..., d'autres infrastructures de proximité sont prévues dans différentes communes que sont : Diamniadio, Saly, Yoff, Sicap Liberté, Mermoz Sacré Cœur, Médina, Hann Bel Air, Golf Sud, Wakhinane Nimzat et Djeddah Thiaroye Kaw ».

Quels sont selon vous, les enjeux majeurs de ces JOJ pour la Jeunesse et le sport sénégalais ?

Comme je l'ai déjà indiqué, ces JOJ vont consacrer un héritage matériel assez conséquent pour la promotion du sport, particulièrement par la mise en place d'infrastructures de proximité.

Mais c'est également une belle opportunité de développement des métiers du sport, de l'artisanat, du tourisme et de tous les secteurs productifs dans lesquels on note une forte présence de jeunes qui en constituent les principaux acteurs.

Sur le plan sportif, le programme de formation et d'encadrement de nos jeunes athlètes est également un levier pour les préparer à davantage se positionner sur les compétitions internationales. C'est un investissement sur la performance sportive, pour lequel il est attendu des dividendes en termes de sacres et de médailles dans leurs futures carrières.

Concernant l'héritage immatériel, un vaste programme d'éducation et de formation est entrain d'être déroulé avec le Brevet olympique civique et sportif (BOCS) qui a à son actif 250 000 élèves provenant de 3550 écoles avec un objectif de 900 000 élèves en Octobre 2026.

C'est juste pour dire que les enjeux sont multiples, qui tournent autour de la capitalisation des expériences, au renforcement des compétences, savoirs et savoir-faire en matière d'organisation d'évènement sportif et culturel d'envergure mondiale etc...

Il s'y ajoute le développement des initiatives de promotion du sport, l'entrepreneuriat dans le domaine sportif, et l'expression des talents artistiques et culturels de notre jeunesse. C'est dans cette perspective, que nous comptons saisir cette

opportunité historique pour mettre en exergue les immenses ressources, atouts et diversités culturels dont regorge le Sénégal.

Au-delà du Sénégal, il faut également souligner l'enjeu pour le continent africain, au regard de l'importance de la diplomatie sportive, qui ouvre la possibilité d'accueillir d'autres évènements sportifs de dimension mondiale, au grand bonheur de la jeunesse et du sport africains ».



C'est un évènement majeur qui va mobiliser beaucoup d'acteurs publics et privés. Au-delà des aspects sécuritaires, quelles sont vos attentes envers les Forces armées pour réussir l'organisation des JOJ Dakar 2026 ?

Effectivement, des conventions de partenariats ont été signées par le COJOJ dans le cadre de la préparation, de l'organisation et de l'évaluation des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Dans cette dynamique, nous avons fortement privilégié l'empreinte locale en nous appuyant fondamentalement sur des partenaires publics et privés nationaux. Il s'agit à travers ces conventions de mettre à contribution l'expertise de tous ces partenaires afin d'accompagner le Sénégal à assurer une livraison parfaite des JOJ.

Les objectifs visés à travers ces partenariats et conventions tournent autour de :

- la capitalisation de l'expertise et des compétences de ces partenaires ;
- la mise à disposition de leurs services et ressources ;
- le développement des compétences, savoirs et savoir-faire en matière d'organisation d'évènements d'envergure mondiale,



- Le renforcement de leurs équipements et matériels de travail, etc.

Ces partenariats ciblent des domaines et structures variés, au regard des besoins et obligations identifiés comme prioritaires pour la préparation et l'organisation des JOJ.

C'est donc un modèle de livraison participatif des JOJ qui a été pensé et mis en œuvre à travers des accords, conventions et partenariat avec plusieurs départements ministériels, structures et entreprises publiques parmi lesquels le Ministère des Forces armées.

Au-delà de la mission régalienne de défense et de sécurité, le Ministère des Forces armées est fortement sollicité pour la mise à disposition de services médicaux et autres infrastructures de santé, l'encadrement et la formation des volontaires, le suivi de la finalisation des travaux du Centre équestre et l'appui logistique.

En dehors de l'organisation de ces JOJ, quelle place accordez-vous à la Jeunesse et au Sport dans la promotion de l'esprit de défense nationale ?

Les forces armées incarnent les formes les plus parfaites de don de soi, de respect de l'autre, de la préservation des biens publics, du dépassement de soi, de la recherche de performance, du patriotisme entre autres, qui sont autant de valeurs véhiculées par le sport.

C'est pourquoi les jeunes doivent profondément s'inspirer des vertus cardinales et des valeurs citoyennes et patriotiques inculqués par notre vaillante armée nationale. C'est tout le sens accordé à la Jeunesse et au Sport dans le référentiel de « l'Agenda National de Transformation : Sénégal 2050 », et le rôle primordial que les jeunes sont appelés à jouer dans la trajectoire de transformation que notre pays a engagé pour les générations actuelles et futures.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a bien saisi toute l'importance qu'il faut accorder à la promotion du civisme et de la citoyenneté. C'est pourquoi nous avons développé des programmes orientés vers l'éducation citoyenne et le culte du civisme et du patriotisme. Et nous avons toujours fait appel à l'Armée Nationale pour former et encadrer plusieurs cohortes de volontaires du Service Civique national à l'époque.

Personnellement je reste toujours disposée à engager et pérenniser toute collaboration avec le Ministère des Forces armées dans le cadre des programmes de formation et d'éducation civique et citoyenne de notre jeunesse.

Autant dire que l'esprit de défense nationale cadre parfaitement avec les idéaux de l'olympisme et les valeurs du Sport que nous avons à cœur de retrouver dans notre jeunesse. Du fait de sa forte composition de jeunes hommes et femmes, les Forces armées sont assurément une famille qui contribue grandement à la formation d'une jeunesse engagée et dynamique apte à porter le projet de développement socio-économique du Sénégal.





Monsieur le Président, Merci d'avoir bien voulu vous adresser aux lecteurs de « Armée-Nation », la principale revue de réflexion stratégique des Forces armées sénégalaises, qui s'intéresse dans ce numéro aux jeux olympiques de la jeunesse, Dakar 2026.

Quel regard portez-vous sur la revue Armée-Nation ?

C'est avec un grand plaisir que je me sou mets à cet entretien avec la Revue « Armée-Nation » dont je salue la longévité et la régularité. La version radiophonique de l'émission a fortement mobilisé mes dimanche matin, aussi profondément que j'ai pu plonger dans mes souvenirs d'adolescent. C'est certainement de là qu'est née ma fascination pour la société militaire.

Pouvez-vous revenir sur le choix de la ville de Dakar pour les JOJ 2026 et quelle est la particularité de ces jeux olympiques de la jeunesse ?

Le thème de la 22^e édition de la Journée des Forces armées « Les Forces Armées, partenaires des Jeux olympiques de la jeunesse 2026 » traduit à suffisance la place de choix de l'Armée nationale et, mieux, son implication dans le quotidien de la Préparation des JOJ DAKAR 2026. Le choix de Dakar pour abriter les Jeux Olympiques de la Jeunesse a été un instant de reconnaissance du poids

Entretien avec Monsieur le Président du comité national olympique et sportif sénégalais

diplomatique du Sénégal et la consécration de son influence dans le domaine du Sport, qui comme vous le savez, constitue de nos jours un domaine d'influence consacré sous le vocable « Soft Power ». Le Sénégal a été également choisi de par la qualité de ses ressources humaines, l'Armée nationale en est un gisement. Ainsi, le Sénégal, fort de l'appui de ses hautes autorités civiles et militaires se prépare sereinement à délivrer au monde, du 30 Octobre au 13 novembre 2026, des Jeux dignes de la réputation d'exemplarité de sa nation et de son histoire.

Où en êtes-vous sur le niveau de préparation, au niveau organisation et participation ?

Au niveau de la préparation, nous sommes extrêmement satisfaits, à l'instar du CIO qui l'a confirmé récemment au Chef de l'Etat ; de l'état d'exécution des travaux programmés. Aujourd'hui, nous en sommes à la phase readiness qui consiste à délivrer progressivement les jeux sous ses multiples aspects.

Quel est le niveau d'implication des Forces armées dans l'organisation de ces jeux à Dakar l'année prochaine ?

Les Forces Armées sont partout j'allais dire et c'est heureux. Elles sont impliquées depuis les phases de planification. Des missions spécifiques leur sont attribuées dans des domaines aussi sensibles que la Logistique et la santé, en dehors de leurs missions régaliennes de sécurité. Elles prendront également une part prépondérante dans le domaine des Volontaires, notamment dans le transport des officiels des Jeux.

Les Forces armées ont un rôle important dans la promotion des valeurs citoyennes au sein de la jeunesse sénégalaise et dans le développement de l'esprit de défense nationale. Selon vous quel impact ces jeux peuvent-ils avoir dans l'effort national de construction citoyenne ?

Les JOJ visent également la promotion des valeurs Olympiques et de façon générale les valeurs civiques au sein de notre Jeunesse. C'est tout le sens de recours prioritaire à la société militaire pour encadrer bien des activités des Volontaires qui délivreront les jeux.



Professeur Djiby DIAKHATE,

sociologue. Enseignant / chercheur à l'ucad et Président du conseil scientifique de l'IAM.

Armée et valeurs olympiques :

L'olympisme repose sur des valeurs fortes qui s'articulent autour des notions d'amitié de respect et d'excellence.

L'amitié dans la philosophie grecque ancienne était considérée par beaucoup de penseurs comme le fondement de la vie sociale. C'est à partir de liens amicaux que progressivement se construit un idéal social fondé sur la confiance et sur l'engagement de tous les acteurs à réaliser des objectifs communs de progrès et de bien-être. En conséquence, un penseur comme Platon a pu soutenir la thèse que la solitude ne définit pas l'homme, seul Dieu peut réclamer la vie en monade.

Sous ce rapport, l'ouverture, l'interaction, l'intersubjectivité constitueraient le propre de l'homme et la condition de la vie en communauté.

Le mot société vient du mot latin « socius » qui signifie ensemble d'associés. Comprendons donc que dans la société nous avons des associés qui ont contractualisé autour d'un certain nombre de principes et de valeurs en s'engageant individuellement et collectivement à mettre toute leur énergie au service du développement et de l'épanouissement de l'humain.

La valeur « respect » met l'accent en pointillé sur la diversité. Ce serait une façon de dire avec l'écrivain Amadou Hampâté Bâ que ce qui fait la beauté d'un tapis c'est la variété de ses couleurs.

Différent de l'autre, on doit toutefois le respecter en se disant que cette différence ne doit pas conduire

au différend et que la diversité constitue un élément important pour l'épanouissement de tout être humain. Il s'agit simplement dans les réflexes au quotidien de considérer que si l'autre est différent de moi, je dois le respecter pour tirer meilleur profit de son expérience et de son altérité.

La valeur « excellence » nous enjoint à toujours chercher au plus profond de nous-même des ressorts importants pour présenter la version la plus positive de nous.

Il est possible pour chaque acteur de surmonter des obstacles et des défis en refusant d'abdiquer devant des contraintes et en faisant montre d'endurance qui permet de transformer les difficultés en opportunité. Il convient de considérer que l'Armée Sénégalaise s'est toujours battue autour de ces valeurs en mettant en relief le principe que la gestion de la sécurité implique la participation de tout un chacun.

En conséquence, nous sommes en présence d'une institution qui a toujours œuvré pour des liens profonds avec la nation de façon générale. Ce qui a conduit à la mise en place de ce binôme Armée-Nation.

L'épisode du barrage de Kheune a constitué entre autres un acte révélateur de cette mise à disposition de l'Armée au service de la nation.

Aujourd'hui, la participation des militaires



aux grands événements religieux et aux grands regroupements qui se produisent dans notre société, leur implication dans des situations de difficultés pour certaines catégories de la population aussi bien sur le plan sanitaire, logistique que technique montrent que nous sommes en présence d'une entité qui reste attachée à ces valeurs d'amitié, de respect et d'excellence.

Il faut comprendre qu'aujourd'hui toutes les sociétés du monde traversent une crise profonde qui renvoie d'abord et avant tout à la déliquescence des valeurs, des idéaux et des principes.

L'Armée sénégalaise travaille dans le sens d'un renforcement moral de la population en accordant de l'intérêt au triomphe des valeurs de citoyenneté et de civisme notamment.

La citoyenneté réfère à l'attitude de cet acteur qui a compris qu'il fait partie d'une communauté avec des valeurs et des normes qu'il doit respecter au quotidien à travers son discours et son acte.

Le civisme désigne les actions initiées et inscrites dans le sens du progrès collectif.

Dès lors, l'Armée sénégalaise se positionne comme une institution modèle qui s'emploie à faire en sorte que ces valeurs puissent être diffusées dans toutes les catégories de la population notamment chez les plus jeunes.

C'est pourquoi au niveau de l'Armée, il y'a des principes forts connus de tout le monde qui mettent en relief les idées de respect, de la reconnaissance de la hiérarchie, d'ouverture, de lutte pour le triomphe de l'intérêt collectif.

Ces valeurs peuvent être considérées comme le fondement de la citoyenneté et du civisme qui sont les bases de tout développement véritable.

On peut donc conclure en affirmant que la participation ou la contribution de l'Armée aux activités marquant l'organisation des jeux olympiques au Sénégal relève d'une sorte de logique qui s'imposerait à tous les esprits bienveillants puisque là où on parle d'amitié, d'excellence et de respect, forcément on est obligé, pour être cohérent d'inclure l'Armée en mettant le curseur sur ses valeurs, ses principes et ses idéaux.





Colonel Mamour SARR,
Chef de cabinet du CEMGA

Le programme WAAJAL XALE YI, une alternative au service militaire obligatoire ?

La population du Sénégal se caractérise par son extrême jeunesse avec un âge médian de 19 ans en 2023. La situation de cette jeunesse renvoie à l'image d'un Janus bifrons. D'une part, elle représente un atout en termes de main d'œuvre et de vivier pour le recrutement au profit des Forces de défense et de sécurité et d'autre part, elle est corrélée à beaucoup de problématiques qui impactent directement l'avenir de notre nation. Méconnaissance de la notion d'intérêt général, échec scolaire, manque de qualification et perte de repères sont autant de qualificatifs d'une longue liste de tares qui constituent des écueils certains à l'exploitation de la grande majorité du capital humain national. Au demeurant, les politiques publiques jusque-là mises en œuvre et les taux de croissance économique qui forcent l'admiration au niveau de la sous-région n'ont toujours pas réussi à mettre la jeunesse sur la bonne rampe de lancement. Pourtant, l'analyse approfondie des problèmes laisse apparaître que l'altération de l'esprit de citoyenneté et de défense est un facteur sous-jacent.

Face à cette situation, l'Etat-major général des Armées a élaboré le programme WAAJAL XALE YI qui a pour but de préparer les jeunes à bâtir un Sénégal souverain, juste et prospère ancré dans des valeurs fortes en assumant convenablement leurs responsabilités citoyennes et patriotiques peut être

une alternative au service militaire obligatoire. La phase pilote du programme a démarré le 23 octobre 2025 afin d'en cerner les modalités d'exécution. L'analyse des enjeux de la citoyenneté, l'identification des avantages de WAAJAL XALE YI et la définition des modalités de sa mise en œuvre seront tour à tour abordées dans cet article.

Des enjeux de la citoyenneté

Le citoyen est la clé de voûte de notre république dont l'étymologie latine *Res publica* qui signifie chose publique évoque toute la quintessence du rapport à la collectivité. A ce titre, la pérennisation de notre république est le premier enjeu de la citoyenneté. L'évocation du « contrat social » de Rousseau permet d'appréhender tous les risques liés à l'état d'un citoyen inachevé qui méconnaît ses devoirs et son rôle dans la société en tant qu'individu politique. En effet, la construction d'un avenir commun implique de la part de chacun une adhésion au projet de société et l'acceptation des sujétions qui en découlent. Notre devise « Un Peuple-Un But-Un Foy » résume tout le sens du lien à la collectivité et l'importance de la cohésion nationale dans la cimentation du socle républicain.

Malheureusement, la crise de la citoyenneté est en train de fragiliser les piliers de notre commun vouloir de vie commune. La radicalisation, la perte du sens de la mesure, des valeurs de tolérance et



de solidarité qui ont toujours guidé nos relations intersubjectives sont en train de remettre en cause certains acquis. L'avènement des réseaux sociaux qui favorise l'apologie de certaines actions aux antipodes de nos valeurs accélère malheureusement ce processus.

La citoyenneté comporte aussi une dimension économique.

Cette dernière s'apprécie à plusieurs niveaux. De prime abord, les initiatives de développement reposent sur la synergie des efforts individuels. Cela requiert de la part du citoyen sénégalais une certaine productivité mais aussi un comportement compatible avec les exigences du développement. Indubitablement, la corruption, la gabegie et l'absentéisme au travail ralentissent les efforts des pouvoirs publics visant à faire avancer le pays. D'autre part, la destruction des biens publics lors des mouvements d'humeur engloutit des investissements dispendieux consentis au prix de lourds sacrifices malgré les maigres ressources nationales. La dimension économique de la citoyenneté explique la corrélation entre la jeunesse et l'emploi ainsi que le logement, pendant plusieurs années, du service civique national dans le ministère éponyme.

La sécurité est un enjeu connexe de la citoyenneté.

En fait, le citoyen est à la fois pourvoyeur et bénéficiaire des actions de sécurité. A ce titre, la possibilité d'intégrer toutes les forces vives de la nation a toujours été prise en compte par le législateur. Elle est exprimée par le truchement de l'article 20 de la loi 70-23 portant organisation générale de la Défense nationale qui stipule « le service national comprend, d'une part le service militaire destiné à répondre aux besoins des armées, d'autre part le service de défense destiné à apporter son concours à la construction nationale, au maintien de l'ordre public et à satisfaire les besoins de la défense en personnel non militaire ». La notion de sécurité humaine et son recentrage sur la personne a plus que jamais mis en exergue la corrélation entre citoyenneté et sécurité.

Les avantages du programme WAAJAL XALE YI

L'article 19 de la loi mentionnée supra stipule : « il est institué un service national auquel sont assujettis, de vingt à soixante ans, les citoyens de sexe masculin possédant la capacité physique nécessaire ». La tranche d'âge ciblée est passée de dix-huit à soixante-cinq ans

avec la loi n°2008-28 du 28 juillet 2008. L'instauration d'un service militaire obligatoire poserait un problème de soutenabilité car la formation annuelle des jeunes de 18 ans coûterait environ 486 milliards en termes de pécule, d'alimentation et d'habillement sans compter les frais de fonctionnement des centres d'instruction, la construction et l'entretien des infrastructures techniques et de logement.

Le programme WAAJAL XALE YI a l'avantage de proposer une solution alternative à faible coût. En termes de contenu, il vise à :

- renforcer le sentiment d'appartenance nationale et l'engagement citoyen des jeunes ;
- stimuler chez les jeunes une transformation individuelle profonde en phase avec les exigences de développement ;
- sensibiliser les jeunes sur les grands enjeux de notre époque ;
- développer chez les jeunes des réflexes sécuritaires.

Par ailleurs, il est arrimé aux quatre principes ci-dessous qui favorisent une mise en œuvre efficace.

L'une des raisons du renouvellement continu des initiatives de promotion de la citoyenneté est liée à la non-universalité des mesures. En effet, ces dernières ont toujours fonctionné sur la base du volontariat même si certaines dispositions de la loi portant organisation générale de la Défense nationale préconisent le principe d'inclusion. Au regard des enjeux liés à la citoyenneté, WAAJAL XALE YI est régi par le principe d'universalité. En s'adossant au système éducatif dont les structures sont présentes partout au Sénégal, il permettra de prendre en compte les zones rurales parfois laissées-pour-compte, les citoyens qui ne fréquentent pas les établissements scolaires d'enseignement du français et les défavorisés. Par ailleurs, le **principe d'équité** implique la promotion de l'égalité des chances et l'intégration de la dimension genre. Il permettra de garantir la viabilité des projets et la pérennisation d'un aspect sacro-saint de la constitution qui préconise dans son préambule « *le rejet et l'élimination, sous toutes leurs formes, de l'injustice, des inégalités et des discriminations* ».

Enfin, le **principe de soutenabilité** permet d'accorder une attention particulière à la pertinence,



au financement et aux aspects logistiques des projets. La rationalisation des ressources dans un contexte de forte demande sociale marqué par la pluralité des priorités commande de prendre en compte les coûts d'opportunité. C'est pourquoi, le programme WAAJAL XALE YI prévoit de s'appuyer sur le système éducatif national afin de mieux satisfaire les principes d'universalité et d'équité.

Les modalités de mise en œuvre

En pratique, le programme WAAJAL XALE YI prévoit de dédier une semaine au renforcement de la citoyenneté et de l'esprit de défense au profit des jeunes âgés de 16 ans ; l'âge correspond à celui d'un élève de la seconde. Concrètement, il s'agira de dispenser les modules de formation définis aux jeunes de la classe de seconde. La formation dure une semaine.

Les Ndongos daaras pourront recevoir une formation adaptée dans les Daaras répertoriés, les établissements publics comme les stades, les Centres Départementaux d'Education Populaire et Sportive (CEDEPS) et les maisons de jeunesse.

Le programme WAAJAL XALE YI devra revêtir un caractère obligatoire. Pour permettre de toucher tous les jeunes, il peut être envisagé de conditionner l'examen du baccalauréat ou l'obtention de certains documents administratifs comme le permis de conduire ou l'extrait de naissance pour ceux qui sont en marge du système scolaire à la participation à ce programme. La création d'un cadre légal permettra de définir les contours de mise en œuvre et de fixer le caractère obligatoire du dispositif aussi bien pour les scolarisés que les non scolarisés.

Une attestation de participation au programme devra être délivrée à la fin de chaque formation.

En répétant la formation annuellement, ce programme permettra de toucher tous les Sénégalais

et de répondre au principe d'universalité qui doit régir tout programme de renforcement de la citoyenneté.

Les Armées ont lancé la phase pilote en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation nationale et les Forces de défense et de sécurité. Cette phase pilote comporte deux parties :

- une partie commune à toutes les Zones militaires durant laquelle les activités portent sur des ballades citoyennes, des cérémonies de montée de couleur et de nettoyage des établissements scolaires. Cette phase commune a été exécutée dans la période du 23 au 24 octobre 2025 ;
- une partie différenciée dont la mise en œuvre est laissée à l'appréciation des Commandants de zone et des Inspections d'académie et permet d'avoir une flexibilité dans l'exécution du programme défini.

Le renforcement de la citoyenneté et de l'esprit patriotique est un investissement sûr qui mérite une attention particulière car il permet de façonner la jeunesse et de la préparer à assumer ses responsabilités futures. Disposant d'importantes capacités humaines et matérielles mises en œuvre selon une organisation cohérente et des procédures éprouvées, le Ministère des Forces armées et le Ministère de l'éducation nationale ont un important rôle à jouer dans le développement du capital humain national. A ce titre, le programme WAAJAL XALE YI constitue un mécanisme dont la mise en œuvre concertée et durable peut remplacer le service militaire obligatoire. Sa mise en œuvre pérenne et universelle requiert un cadre légal qu'il conviendra de définir si on veut régler le problème de citoyenneté.





Les Armées, piliers essentiels de la sécurisation et de la réussite logistique des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026.

Colonel Tafsir Dame NDIAYE,
Chef de la Division entraînement organisation/EMGA



A près d'un an du coup d'envoi des Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, les regards se tournent naturellement vers le Comité d'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse (COJOJ), les athlètes, les infrastructures et les festivités. Mais dans l'ombre de cet événement planétaire, les Armées sénégalaises joueront un rôle de premier plan, en participant à la sécurisation des sites d'hébergement et de compétition, en apportant un soutien logistique au COJOJ, en contribuant fortement à la couverture sanitaire, et en assurant la formation des volontaires des JOJ.

Certes leur implication sera discrète mais vitale pour assurer la réussite et la sûreté de la quinzaine olympique, matérialisant ainsi l'engagement du Chef d'état-major général des Armées (CEMGA) dès 2024, d'accompagner le COJOJ dans l'organisation des JOJ, pour le rayonnement du Sénégal dans le monde.

Une mobilisation inédite au service de la sécurité

Face aux enjeux de sécurité liés à un événement de cette ampleur, la participation des Armées se mesure au niveau de l'engagement du commandement pour garantir le bon déroulement des compétitions, afin que règne durant la quinzaine une ambiance festive, teintée de calme et de sérénité.

A ce titre, en plus de leurs missions opérationnelles de défense de l'intégrité du territoire national, les Armées déploieront un dispositif exceptionnel à l'occasion des JOJ. En effet, plus de 2 600 militaires seront mobilisés en appui des autres Forces de défense et de sécurité. Parmi eux, des unités d'infanterie, blindées, de soutien, ainsi que des équipes spécialisées telles que des équipes

de déminage et cynophiles, feront partie des effectifs mobilisés.

Les Armées garantiront ainsi un environnement sécurisé pour les athlètes, les spectateurs, les citoyens, les infrastructures critiques, et le relai de la flamme olympique dans toutes les régions du Sénégal, sans interférer avec la fluidité que requiert l'événement. Elles seront notamment présentes dans les zones sensibles, les sites de compétition, les lieux d'hébergement, au large des côtes et dans les airs, sans oublier les frontières terrestres.

Pour cela, en plus de la posture permanente de sûreté aérienne et maritime, l'accent sera mis sur la mise en place d'un dispositif terrestre robuste et l'anticipation des menaces spécifiques telles que les cyberattaques et le terrorisme. La présence des militaires visera à rassurer, sans jamais occulter l'esprit de fête et de fraternité qui anime cette compétition regroupant la jeunesse mondiale.

Un soutien logistique de précision militaire

Au-delà de la sécurité, les Armées mettront leur savoir-faire logistique au service de l'organisation des JOJ. En effet, la chaîne logistique militaire, rodée par des décennies d'opérations intérieures comme extérieures, reste un atout inestimable, dans l'appui au stockage des équipements du COJOJ, le transport de matériel, et l'installation d'infrastructures. La gestion logistique nécessitera ainsi une planification rigoureuse, une adaptation constante aux imprévus et une coordination étroite avec les différents acteurs impliqués.



Ainsi, les personnels de la Direction du service du matériel des Armées (DIRMAT), de la Direction du service de l'intendance des Armées (DIRINT) participeront aux opérations logistiques, tandis que la Direction du génie et de l'infrastructure des Armées (DIRGEN) appuiera les unités de manœuvre dans leur déploiement. De même, la DIRGEN prévoit la construction de deux zones de pose d'hélicoptère à Dakar, pour faciliter l'évacuation vers les structures sanitaires en centre-ville. Ces deux plateformes constitueront des bénéfices tangibles dans le cadre de l'héritage des JOJ.

Une couverture sanitaire robuste et réactive

La Direction du service de santé des Armées (DSSA) joue également un rôle central, dans la couverture sanitaire de l'évènement. Médecins, infirmiers militaires et équipes d'évacuation seront prêts à intervenir en cas d'incident. L'hôpital principal de Dakar (HPD) et l'hôpital militaire de Ouakam (HMO) seront également mobilisés pour compléter les capacités civiles de la région de Dakar.

Dans le cas particulier des épreuves nautiques prévues sur le plan d'eau de Saly, une équipe d'urgence sera déployée, avec des hélicoptères de l'Armée de l'air, pour l'évacuation éventuelle de blessés vers les structures sanitaires de Dakar.

Par ailleurs, la DSSA travaille en étroite coordination avec le COJOJ, pour la mise en place de la stratégie médicale des JOJ Dakar 2026 et la mise à disposition de médecins de différentes spécialités et des ambulances médicalisées.

Les Armées au service des volontaires

Les Armées participeront à la formation des 6 000 volontaires nécessaires à la bonne organisation des JOJ,

autre mission moins visible mais tout aussi essentielle. Dans ce cadre, les Armées prévoient de mettre le Centre d'entraînement tactique capitaine Mbaye DIAGNE de Thiès et des instructeurs spécialisés à la disposition du COJOJ, pour encadrer les volontaires des JOJ par cohorte de 1 000, afin de leur transmettre les fondamentaux de la gestion de crise, du secourisme et de la discipline collective.

Ainsi, les volontaires pourront bénéficier de sessions sur la gestion des foules, les gestes de premiers secours et la communication. Ces séances seront l'occasion de transmettre aux volontaires une vraie culture de la responsabilité et un code de conduite dans la prise en charge des hôtes du Sénégal à l'occasion des JOJ.

En s'impliquant dans la préparation et la sécurisation des JOJ Dakar 2026, les Armées confirment leur rôle de partenaire stratégique du développement national, au service de la jeunesse et du rayonnement du Sénégal. A travers leur engagement, elles démontrent une fois de plus leur capacité à répondre présentes lors des grands rendez-vous de la Nation. Les Jambaaers seront assurément un maillon indispensable de la réussite des Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026. Ils s'y préparent déjà, pour faire face à toutes les situations, avec le professionnalisme, la discrétion, la rigueur et le sang-froid qui les caractérisent.

Aussi, l'organisation des JOJ nécessitera une préparation minutieuse et une coordination fine, avec les différents acteurs. C'est pourquoi, les Armées sont bien représentées au sein du Comité de coordination de la sécurisation des Jeux olympiques de la Jeunesse (CNS-JOJ), organe interministériel déjà mis en place, conformément au décret n°2025-1033 du 7 juillet 2025, pour évaluer les vulnérabilités et adapter le dispositif de sécurité, en conséquence.



La contribution de la Gendarmerie nationale dans l'organisation des JOJ

Colonel Davy koguilla MANE,
*Chef de la Chaine Emploi Opérations de l'Etat-major
du Haut Commandement de la Gendarmerie nationale.*

Le Sénégal accueille, du 31 octobre au 14 novembre 2026, les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). Cet événement marquera une étape historique en faisant du Sénégal le premier pays africain à organiser une compétition olympique.

Créés en 2007 (première édition en 2010), les JOJ constituent un événement multisports destiné aux jeunes de moins de 18 ans. Ils rassemblent les meilleurs jeunes athlètes, favorisent les échanges culturels, promeuvent les valeurs olympiques, et servent de laboratoire d'innovation pour les fédérations internationales. En plus de leur dimension sportive, ils proposent des activités éducatives et culturelles, testent de nouveaux formats sportifs et mettent en avant des initiatives durables. Ainsi, après Singapour 2010, Nanjing 2014 et Buenos Aires 2018, Dakar 2026 sera la quatrième édition de ces Jeux, la première en Afrique.

Un événement d'envergure mondiale qui pose un défi organisationnel majeur

Dakar 2026, dont le Thème retenu « L'Afrique accueille, Dakar célèbre », réunira plus de 2700 jeunes athlètes, dont 50 % de filles, concourant dans 35 disciplines sportives. Les compétitions se dérouleront sur huit (08) sites répartis entre Dakar, Diamniadio et Saly. Plus de 200 comités nationaux olympiques, 6000 volontaires, 25000 accrédités, ainsi qu'un public estimé à plus d'un million de spectateurs, seront mobilisés.

Ce grand rendez-vous sportif s'inscrit dans la volonté du Sénégal de conjuguer stabilité politique, diplomatie proactive et développement durable en faisant de cette manifestation une vitrine de ses compétences organisationnelles et de son rayonnement. Plus qu'un simple rendez-vous sportif,

ces Jeux offrent une réelle opportunité d'impulser une transformation multidimensionnelle. Toutefois, les menaces protéiformes pourraient perturber la réussite de ce grand rassemblement sportif et festif de jeunes venus d'horizons divers.

Dès lors, la question sécuritaire sera au cœur de l'organisation de ces JOJ, nécessitant la mobilisation de tous les services de l'Etat, et particulièrement les Forces de défense et de sécurité. La création du Comité national de Coordination de la Sécurité des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar (CNS-JOJ) par Décret n°2025-1033 du 07 juillet 2025 répond à cette exigence essentielle. Placé sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le CNS-JOJ, qui regroupe pratiquement tous les départements ministériels, a pour mission principale d'assurer la gouvernance sécuritaire de l'événement, notamment par la mise en œuvre d'un plan stratégique de sécurité et de sûreté, outre la coordination intelligente et efficace entre tous les services concernés et les forces de défense et de sécurité.

La Gendarmerie nationale qui capitalise une solide expérience dans la couverture sécuritaire des grands événements qu'ils soient économiques, culturels, religieux, sportifs, internationaux ou nationaux, va jouer un rôle crucial dans l'organisation de ces Jeux olympiques, principalement axé sur la sécurité à travers une mobilisation exceptionnelle de moyens humains et d'équipements pour sécuriser les sites, les épreuves et les déplacements.

Dans un environnement sécuritaire régional et international marqué par des menaces hybrides dont le terrorisme, les cyberattaques et les troubles à l'ordre public constituent les plus dangereuses contre



le déroulement des JOJ, la sécurisation de cette manifestation de dimension mondiale commande une préparation rigoureuse au regard de la charge missionnelle attendue de la Gendarmerie nationale qui devra relever le double défi de la gestion au quotidien de la sécurité publique et du maintien d'un haut niveau d'engagement dans la sécurisation des Jeux olympiques. En coordination avec tous les acteurs impliqués, la Gendarmerie exécutera, dans ses zones de compétence, les missions suivantes :

- Sécuriser les sites de compétition et d'hébergement, le circuit de la Flamme olympique ;
- Assurer la protection rapprochée et les escortes des délégations des dignitaires et des Hautes personnalités ;
- Contrôler et réguler les flux de circulation et de foules ;
- Surveiller les plans d'eau ;
- Exercer les fonctions judiciaires.

Conscient des enjeux, le Haut-commandement de la Gendarmerie nationale a relevé le défi de la participation dans la planification de la sécurisation des Jeux aussi bien au niveau politico-stratégique qu'opératif.

Membre actif et influent du CNS-JOJ, compte tenu de sa particularité organisationnelle et missionnelle à la fois militaire et policière, la Gendarmerie nationale est impliquée dans toutes les réunions de coordination et de planification de niveau politico-stratégique. Dans l'architecture du Poste de commandement mixte, chargé de la coordination des opérations de l'ensemble des FDS engagées, la Gendarmerie tiendra des postes clés dans la plupart des cellules ou commissions. Ses membres ont d'ailleurs participé à une mission d'étude à Paris du 15 au 19 septembre 2025, organisée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) afin de bénéficier du retour d'expérience de l'organisation sécuritaire des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Au niveau opératif, le Centre de Renseignement et des Opérations de la Gendarmerie (CROGEND), laboratoire par excellence de la conception, de la planification et de la conduite des opérations, a abrité les travaux de planification intégrant la veille, l'anticipation et des travaux pré-décisionnels. Les analyses pointues ont permis d'identifier toutes les vulnérabilités sur les sites situés en zones de compétence Gendarmerie, de déterminer leur impact potentiel sur le déroulement des Jeux, et

d'élaborer un dispositif de mitigation efficace. La production d'un Plan d'Opération et la désignation d'un Commandant des forces de Gendarmerie (COMFORGEND) témoignent du haut degré de préparation et d'engagement de la Gendarmerie. Les grandes lignes d'opérations développées sont destinées à garantir la pleine réussite des déploiements futurs sur les trente-quatre (34) sites d'hébergement et huit (08) sites olympiques, la



sécurisation des transports notamment le Train express régional qui sera emprunté par les athlètes, les missions de police de la circulation et d'escortes, sans oublier les moyens spéciaux à engager (chiens, chevaux, drones, déminage, anti drones, portiques de sécurité, etc.). L'ambition affirmée par la Gendarmerie est de prendre toute sa part dans cet événement de portée historique qui nécessitera une montée en puissance sur tout le spectre de ses missions.

Pour coordonner l'action des unités de Gendarmerie, le COMFORGEND, en l'occurrence le commandant de la Légion de Gendarmerie de Dakar, disposera d'un Poste de Commandement Opérationnel (PCO), établi à Diamniadio. Son rôle principal sera



d'assurer une conduite optimale des opérations et une coordination efficace avec le poste de commandement mixte du CNS-JOJ, pour faciliter la gestion des incidents et une prise de décisions efficiente.

Une gestion intégrée du dispositif de sécurisation des JOJ par la Gendarmerie

La phase préparatoire interne, déjà entamée avec la génération des forces et des capacités, sera



particulièrement marquée par la conduite des exercices et des entraînements, tant au niveau interne Gendarmerie qu'au sein du commandement mixte intégrant tout l'écosystème des jeux (organiseurs, sécurité privée, volontaires). La finalité est d'éprouver la coordination, l'interopérabilité et les procédures entre les différents acteurs engagés afin de garantir une réponse coordonnée et efficace face à des menaces et vulnérabilités identifiées telles que le terrorisme, les troubles à l'ordre public, les intrusions, les cyberattaques, etc. Ces exercices permettent également de renforcer la résilience des forces en simulant des situations réalistes de crise, d'évaluer les capacités opérationnelles, et d'identifier les points d'amélioration avant les jeux.

L'un des premiers défis de la sécurisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse sera d'intégrer la sécurité privée et des volontaires dans le dispositif, traditionnellement tenu par les forces de sécurité régaliennes. Conformément aux pratiques édictées par le Comité International Olympique (CIO), les volontaires et les agents de sécurité privée sont déployés dans les périmètres intérieurs, directement en contact avec les athlètes et les spectateurs. Quant aux forces régaliennes de sécurité intérieure, Police et Gendarmerie, elles se chargent du « dernier kilomètre » ; d'où l'impératif d'une bonne articulation mais surtout une parfaite coordination entre les différents acteurs. Sous ce rapport, la Gendarmerie assistera le COJOJ d'une part, dans la validation du cahier des charges pour le recrutement des volontaires et des agents de sécurité privé et d'autre part, dans le développement des modules de formations spécifiques et la formation des agents de sécurité privée. D'autre part, elle diligentera des enquêtes administratives approfondies sur les personnels à recruter pour garantir la sécurité de l'évènement.

La Gendarmerie dans les jeux

La Gendarmerie nationale se prévaut d'être la seule force disposant d'une unité de cavalerie montée. Celle-ci est particulièrement chargée d'assurer les escortes du Président de la République et des personnalités étrangères lors des visites officielles. Elle participe, en outre, aux missions de sécurité publique (police administrative) et aux compétitions équestres sous les couleurs de l'Association sportive des Forces armées (ASFA).

Dès la confirmation de l'organisation des JOJ par le Sénégal, consciente de l'expertise qu'elle pourrait apporter et du gap capacitaire en matière d'infrastructure dans le domaine du sport équestre, la Gendarmerie nationale a obtenu de l'Etat, la construction d'un complexe équestre à Diamniadio. L'objectif est double : offrir désormais au Sénégal la possibilité d'organiser des compétitions d'envergure mondiale et à la Gendarmerie nationale une caserne pour accompagner la montée en puissance de l'escadron monté devenu groupement de cavalerie montée (GCM). Bâti sur une superficie de six (06) hectares, le complexe équestre olympique va abriter les compétitions équestres de saut d'obstacles (jumping challenge) des JOJ. L'infrastructure en cours de finition répond à toutes les normes de qualité et de sécurité et disposera d'équipements



ultra modernes. Elle comprend :

- Un (01) état-major groupement (R+2) ;
- Un (01) bâtiment R+4 pour le logement des officiers ;
- Deux (02) bâtiment R+4 pour le logement des sous-officiers dont un (01) pour le personnel féminin ;
- Un (01) mess mixte ;
- Une (01) salle de sport ;
- Un (01) poste de santé et une clinique vétérinaire ;
- Une (01) carrière de compétition aux normes olympiques et une carrière d'entraînement ;
- Deux (02) tribunes dont une de 500 places et une amovible de 1500 places ;
- Une (01) écurie de 380 box ;
- Cinq (05) hangars destinés aux vestiaires, à la sellerie, à la maréchalerie, aux équipements et à l'alimentation des chevaux.

Par ailleurs, dans le cadre de la compétition équestre des JOJ, le Sénégal devra mettre à la disposition des cavaliers compétiteurs vingt-cinq (25) chevaux. La Fédération sénégalaise de Sport équestre (FSSE), sous la supervision du COJOJ, a entamé le processus de présélection. A ce stade, quinze (15)

chevaux du groupement de cavalerie montée de la Gendarmerie ont été présélectionnés. Dans la même dynamique, le GCM mettra à la disposition du COJOJ les personnels d'appui pour les compétitions, notamment des grooms, des palefreniers et des stewards.

En résumé, les Jeux Olympiques de la Jeunesse constituent un « Test event » pour l'Etat, en première ligne de l'organisation de cette manifestation d'envergure mondiale, dans un contexte de tension budgétaire et de persistance des menaces complexes. Sur ce dernier aspect, les Forces de défense et de sécurité devront se montrer résilientes afin de répondre efficacement à ces menaces qui pourraient compromettre le déroulement des JOJ. Les exigences essentielles de succès reposent sans doute sur les capacités d'anticipation, d'adaptation, d'interopérabilité et de coordination. La Gendarmerie, particulièrement interpellée, compte mettre en œuvre un dispositif alliant robustesse et souplesse, intégrant toutes les ressources nécessaires pour garantir la sécurité des participants, des visiteurs et des infrastructures, sans obérer ses tâches quotidiennes de sécurité publique afin de faire des JOJ une fête historique, dans l'esprit du thème « L'Afrique accueille, Dakar célèbre ».





Commandant Mame Diène NDIAYE,
Commandant le Groupement d'Incendie et de secours n°2

La Brigade nationale des Sapeurs-pompiers, un acteur clé de la sécurité civile des JOJ Dakar 2026.



La Brigade nationale des Sapeurs-pompiers (BNSP), pilier essentiel de la sécurité et de la protection civiles nationales, a joué un rôle déterminant dans la validation de la candidature du Sénégal à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026. Cette contribution majeure a été formellement reconnue par le vice-président du Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS) qui, dans une correspondance datée du 18 octobre 2018, adressée au général, Commandant la BNSP, lui a exprimé ses chaleureuses félicitations et ses sincères remerciements pour l'appui décisif apporté à l'aboutissement du dossier de candidature.

Poursuivant sur cet élan impulsé par la Brigade, le général (2S) Jean Baptiste TINE, alors Ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, soulignait lors de l'installation du Comité national de coordination de la sécurité des JOJ Dakar 2026 : « Il est impératif d'assurer un environnement sûr et serein pour les athlètes, les officiels, les visiteurs et, bien entendu, nos concitoyens ». Cette déclaration s'inscrit dans une logique d'orientation stratégique, traduisant la volonté des autorités d'amener les Forces de défense et de sécurité (FDS) à instaurer un cadre intégré de planification et de gestion de la sécurité des Jeux.

Aussi, la Brigade reste-t-elle pleinement engagée aux côtés des autres FDS, à demeurer un levier essentiel dans la réussite de ces Jeux.

En effet, la sécurité des grands événements sportifs, enjeu majeur nécessitant rigueur, expertise et coordination interservices, confère à la BNSP un rôle central dans la planification et la coordination des secours ainsi que dans la prévention et la gestion des risques de toutes natures pouvant menacer le bon déroulement des JOJ Dakar 2026, contribuant ainsi à leur succès et au renforcement du rayonnement international du Sénégal.

Cet article se propose, après avoir exposé les principaux défis liés à la sécurisation des Jeux, de mettre en lumière les compétences et capacités essentielles de la Brigade pour garantir une couverture optimale de l'événement, avant de préciser les perspectives qui pourraient en découler.

Défis de la couverture sécuritaire des JOJ Dakar 2026.

La sécurisation des Jeux soulève d'importants défis opérationnels et organisationnels, notamment en matière de coordination interservices, d'interopérabilité, de soutien logistique et de prise en charge efficiente des victimes.

Tout d'abord, l'efficacité du dispositif de sécurité repose sur une coordination rigoureuse entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la planification et la conduite des opérations. La multiplicité de ces acteurs nationaux et internationaux complexifie cette coordination. Dans cette perspective, M. Mamadou Diagna NDIAYE, Président du Comité d'organisation des Jeux, a souligné que : « La préparation des JOJ de Dakar 2026 repose sur une collaboration étroite entre l'État, le Comité international olympique et le Comité d'organisation des JOJ ».

Par ailleurs, l'interopérabilité des moyens constitue un défi important dans la couverture sécuritaire des JOJ. L'efficacité du dispositif de secours repose en effet sur la compatibilité et la complémentarité des moyens techniques et tactiques des différentes forces militaires et paramilitaires mais également des acteurs civils engagés. Dans ce cadre, la mise en œuvre du projet de transmissions « ASTRO P25 » du ministère de l'Intérieur, destiné à équiper la BNSP, la Police et la Gendarmerie, sera déterminante.

Enfin, le soutien logistique et la capacité de prise en charge rapide des victimes représentent un enjeu



notable pour l'efficacité du dispositif sécuritaire. La continuité des opérations et la qualité de la réponse aux urgences, en particulier des athlètes de haut niveau, doivent respecter des standards médicaux élevés, tenant compte de la sensibilité et de la visibilité internationale des JOJ et s'inscrire pleinement dans le principe fondamental de la chaîne de secours : « alerte précoce et prise en charge rapide, augmentent les chances de survie de la victime ».

Bien que la couverture sécuritaire des Jeux présente quelques défis en matière de coordination, d'interopérabilité, de soutien logistique et de prise en charge des victimes, la BNSP dispose d'atouts majeurs qui lui permettent de remplir ses missions avec efficacité.

Aptitudes et capacités de la BNSP à assurer une couverture efficiente des JOJ.

La BNSP dispose aujourd'hui de capacités opérationnelles appréciables lui permettant de garantir une couverture sécuritaire optimale des Jeux. Celles-ci reposent sur une organisation adaptée aux exigences spécifiques de l'événement, un savoir-faire opérationnel éprouvé, ainsi qu'une solide maîtrise de la planification opérationnelle à tous les échelons de commandement.

Socle de la Sécurité civile, la BNSP dispose d'une organisation impliquant des procédures sûres, des moyens logistiques appréciables ainsi que des ressources humaines capables d'assurer les activités de prévention et de prévision sur les réceptifs hôteliers et les autres établissements recevant du public (stades, complexes divers, beach courts...) mais également de dispenser diverses formations au profit des FDS, du COJOJ et des nombreux volontaires, de même que l'organisation d'exercices etc. Elle assurera également la couverture médicale et sécuritaire de la tournée de la flamme olympique, sur les lieux d'hébergement, les itinéraires de transport, les lieux de compétition (sur terre et sur plan d'eau), les sites de festivals et lors des différentes cérémonies officielles, garantissant ainsi le triptyque Prévention (afin d'éviter l'éclosion d'un sinistre), Prévision (qui consiste, avant l'arrivée des Sapeurs-pompiers, à prendre les premières mesures si, par hasard, un sinistre prenait naissance afin de limiter son développement) et Opérations (engagement des secours spécialisés).

En sus d'un parc automobile moderne et adapté, la BNSP dispose d'un savoir-faire incontestable dans le cadre de la lutte contre les incendies, le secours à victimes et l'assistance à personnes. Depuis 2019, la BNSP s'est dotée d'une Unité de Secours d'Urgence Médicalisée (USUM), chargée d'effectuer la prise

en charge préhospitalière des accidentés, blessés ou malades. En cas de risques particuliers, la Brigade dispose du Groupement des Unités spécialisées qui comprend une Compagnie de Secours Radiologique, Biologique et chimique, une Compagnie Sauvetage déblaiement et d'Unités de secours et d'intervention subaquatiques. Également, la BNSP a prévu de mettre à disposition ses camions citernes grande capacité (CCGC) de 30.000 litres en cas d'éventuels dysfonctionnements des réseaux d'approvisionnement en eau.

En outre, la planification opérationnelle constitue une exigence fondamentale à la BNSP. Son statut de « formation et de grand commandement militaire », conformément à l'article premier du décret n°2012-1434 du 13 décembre 2012, confère à ses cadres la capacité de planifier et de conduire des opérations en interne ou d'intégrer un état-major interarmées ou multinational. En plus de leur planification interne tenue à la caserne Malick SY, ces derniers ont participé aux ateliers de planification organisés par les Armées et par le Comité national de Coordination de la Sécurité des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 (CNS-JOJ) créé par le décret n° 2025-1033 du 07 juillet 2025.

En résumé, la BNSP dispose d'une expertise reconnue et de solides potentialités, reposant sur une organisation adaptée, un savoir-faire éprouvé et une maîtrise de la planification opérationnelle, lui permettant d'assurer une couverture sécuritaire optimale des Jeux.

Perspectives offertes par les JOJ Dakar 2026.

Les Jeux ouvrent à la BNSP de réelles perspectives lui permettant de moderniser durablement son système de gestion des secours et de l'aligner sur les standards internationaux les plus exigeants, s'appuyant sur des procédures innovantes, un ambitieux programme d'interconnexion des casernes et d'équipements de pointe.

D'abord, la mise en place de procédures d'intervention innovantes durant les JOJ constitue un acquis crucial pour les sapeurs-pompiers. Qu'elles soient internes ou en coordination avec l'ensemble des autres acteurs, ces procédures permettent d'assurer une planification rigoureuse et une mutualisation optimale des ressources humaines et matérielles. Au-delà de la connaissance et de l'estime mutuelles, ces mécanismes comparables aux procédures opérationnelles standards (SOP) utilisées dans le cadre des opérations de maintien de la paix renforcent la couverture sécuritaire des grands événements et garantissent une prise en charge rapide et efficace des victimes.



Ensuite, la Brigade devra tirer pleinement parti du programme d'interconnexion de ses casernes et en faire une norme au profit de l'amélioration de la prise en charge de l'ensemble des victimes. Outre la caserne en cours de construction sur fonds propres à Diamniadio, la mise en place de logiciels de Gestion Opérationnelle – impliquant l'interconnexion des casernes des Groupements 1 et 2 et de leurs états-majors avec les urgences préhospitalières pour la gestion informatisée de la prise en charge des victimes – garantirait une assistance optimale aux victimes des JOJ et in fine révolutionnera celle des milliers de victimes secourues quotidiennement par les sapeurs-pompiers.

Enfin, la panoplie d'équipements à acquérir dans le cadre des jeux, devrait améliorer la réactivité en interventions et la spécialisation des secours de la Brigade entamée depuis 2012 avec l'érection du Groupement en BNSP. La mise en place effective d'une « section drone » de reconnaissances, thermiques et de pénétration RBC, l'acquisition d'un robot d'extinction ainsi que l'intégration de technologies avancées dans des Postes de commandement mobiles dimensionnants, contribueraient non seulement à l'amélioration de l'efficacité dans les opérations et le commandement, mais surtout à la préservation de la vie des sapeurs-pompiers, le plus souvent exposés à des risques multiples.

De plus, les investissements consentis pour la couverture sécuritaire et médicale de ces Jeux constituent un héritage destiné à moderniser durablement le système de sécurité civile de notre pays et à régler efficacement les problématiques quotidiennes liées à la prévention, la prévision, la gestion des risques inhérents à la croissance démographique et aux développements des infrastructures urbaines, portuaires, aéroportuaires, autoroutières, ferroviaires, pétrolières et gazières. Cela permet également d'aborder avec plus de sérénité les prochains événements majeurs que notre pays envisage d'organiser.

En définitive, la BNSP joue un rôle fondamental dans le dispositif de sécurisation des JOJ. En raison de la spécificité de sa mission, elle constitue l'unique entité en mesure d'assurer de manière efficiente la prévention, la prévision et les secours face aux incendies, accidents, sinistres ou catastrophes susceptibles de menacer la sécurité publique. Les nombreux défis relevés, n'affectent aucunement ses aptitudes fondamentales tandis que son savoir-faire, reconnu au-delà des frontières sénégalaises et les investissements attendus devraient lui permettre, d'assurer avec le maximum de rapidité et d'efficacité les opérations quotidiennes et concomitamment de disposer de personnels et moyens exclusivement dédiés aux Jeux.





Les Armées au service de la jeunesse

Lieutenant-colonel Saliou TOURE,
Chef de la Division opérations/EMAT

« Dis-moi quelle jeunesse tu as, je te dirai quel pays tu seras ». Cette célèbre phrase de l'ancien Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye WADE, témoigne de l'importance de la jeunesse dans la construction nationale. Cette frange de la population constitue une force motrice essentielle à tout projet de développement tant par son dynamisme que par sa créativité. A cet égard, sa prise en compte au cœur des politiques publiques, notamment dans les domaines de l'éducation et de la formation, doit constituer une priorité pour tout gouvernement. Dans le vaste chantier visant à bâtir une jeunesse à la hauteur des ambitions nationales, les Armées occupent une place privilégiée en raison de la proportion significative de jeunes qu'elles regroupent en leur sein. Institution réputée pour sa discipline, son sens du devoir et son patriotisme, l'Armée est à même de jouer un rôle déterminant dans la formation civique, morale et professionnelle des jeunes. L'impact de l'Armée sur la jeunesse pourrait se révéler fécond, à condition qu'il repose sur l'exemplarité.

Dès lors, il est opportun d'examiner les domaines à travers lesquels les Armées contribuent à la préparation, à la formation et à l'épanouissement de la jeunesse.

En fait, le champ d'intervention des Armées au profit de la jeunesse couvre les offres de formation et d'emploi ainsi que l'accompagnement des structures civiles intervenant dans l'éducation de la jeunesse.

Bien que l'encadrement de la jeunesse relève d'une démarche multisectorielle mobilisant divers acteurs publics et privés, les Armées y jouent un rôle central, non seulement par la qualité de la formation qu'elles dispensent aux jeunes recrutés, mais également par leur appui aux autres structures engagées dans la mission d'éducation de la jeunesse.

La formation de la jeunesse, un projet au soubassement profond.

La construction d'une jeunesse responsable s'inscrit dans un processus impliquant la cellule familiale, l'école et la formation professionnelle.

La famille, point de départ de la formation d'une jeunesse prometteuse.

La famille constitue le socle initial d'éducation de la jeunesse. En effet, c'est dans ce cadre que s'acquièrent les premières valeurs sociales, morales et civiques qui façonnent la personnalité de l'enfant. L'environnement familial joue ainsi un rôle important dans la socialisation primaire, en mettant en place très tôt les bases qui facilitent l'intégration future dans la société. Comme le souligne le romancier français Ernest LEGOUVE « Elever un enfant, c'est lui apprendre à se passer de nous pour intégrer la société ».

La préparation de la jeunesse par le biais de l'éducation scolaire.

Le parcours scolaire représente la plus longue et sans doute la plus structurante des étapes de formation de la jeunesse. L'école, en tant qu'institution de l'État, incarne le principal instrument de mise en œuvre des politiques publiques d'éducation et de formation. Elle permet de doter les jeunes de compétences intellectuelles, morales et citoyennes nécessaires pour relever les défis contemporains. L'éducation scolaire constitue ainsi le fondement sur lequel repose la préparation d'une jeunesse apte à contribuer au développement national.

L'enseignement supérieur et la formation professionnelle, un tremplin pour la jeunesse vers la compétitivité

L'enseignement supérieur et la formation professionnelle marquent la phase finale du processus



de préparation de la jeunesse. Ces étapes traduisent l'aboutissement d'un long parcours éducatif visant à rendre les jeunes non seulement employables, mais également capables d'innover et de participer activement au développement économique et social du pays. L'exemple de « AAR MBAY MI », dispositif intelligent mis au point par les étudiants de l'École polytechnique de Thiès pour protéger les cultures des oiseaux, illustre la créativité et la capacité d'innovation d'une jeunesse bien formée.

En somme, le projet d'éducation de la jeunesse est mis en œuvre dans trois sphères complémentaires : la famille, l'école et la formation professionnelle. Aussi, l'Armée joue sa partition dans cet effort de construction d'une jeunesse bien éduquée.

La contribution des Armées à la préparation de la jeunesse en son sein

Les Armées sénégalaises participent à l'encadrement de la jeunesse à travers les formations initiales, les formations continues et celles destinées à la reconversion de ses personnels.

La formation initiale, une opportunité de formation offerte aux jeunes.

A travers le service militaire, les Armées offrent un cadre propice à tout jeune sénégalais désirant bénéficier d'une formation de qualité. En effet, en plus de la formation des officiers et des sous-officiers, la formation initiale du combattant, conduite trois fois par année au 12e Bataillon d'instruction, constitue une véritable école de discipline et de patriotisme. Elle permet aux jeunes, au-delà d'une éventuelle carrière militaire, d'acquérir des compétences et des valeurs transférables dans d'autres secteurs professionnels. Ainsi, les Armées mettent à la disposition des autres

corporations des ressources humaines bien formées et prêtes à l'emploi. D'ailleurs, le service militaire est systématiquement intégré dans les conditions d'admission à certains corps paramilitaires.

Les Armées perfectionnent leur personnel par une formation continue.

La formation continue vise non seulement à renforcer les compétences professionnelles des militaires, mais également à consolider leur éthique et leur discipline. Ces formations, au-delà de leur dimension professionnelle, contribuent à corriger les écarts de comportement, à inculquer des valeurs patriotiques et à renforcer le sens du devoir. Ainsi, les Armées jouent un rôle central dans la consolidation d'une jeunesse responsable et engagée.

Les Armées préparent leur personnel jeune à une réinsertion sociale réussie.

Les Armées ont mis en place une politique de formation qualifiante au profit de leurs personnels. Il s'agit de la formation de qualification à un emploi (FQE) destinée aux militaires servant pendant la durée légale et des formations qualifiantes et surqualifiantes pour les personnels en service actif. Ces formations permettent de garantir une reconversion professionnelle réussie, d'encourager l'entrepreneuriat et de prévenir la précarité des jeunes personnels ayant terminé leur service militaire. Le taux élevé d'insertion des anciens militaires sur le marché du travail témoigne du succès de cette politique.

Au bilan, l'ensemble des opportunités de formation offertes par l'Armée constitue une contribution majeure à l'encadrement de la jeunesse sénégalaise.. De plus, les Armées viennent en appoint aux autres structures civiles d'éducation.



L'apport des Armées au profit de la jeunesse civile.

Les Armées étendent leur action au-delà de leurs propres rangs en soutenant les entités civiles impliquées dans l'encadrement de la jeunesse. Leur contribution s'effectue notamment à travers l'éducation scolaire, les formations complémentaires et l'exemplarité qu'elles incarnent.

Les Armées au cœur de la formation scolaire et universitaire.

Les militaires participent à l'enseignement ou à l'encadrement dans plusieurs établissements scolaires et universitaires, apportant rigueur, discipline et professionnalisme. Cette implication des militaires dans le système éducatif se manifeste à travers le programme « WAAJAL XALEYI », la création des Lycées Nation-Armée pour la Qualité et l'Équité (LYNAQE) placés sous la supervision du Ministère des Forces armées ainsi que la présence des médecins militaires dans le corps professoral des facultés de la médecine des universités.

Les offres de formations complémentaires

Les Armées contribuent également à l'encadrement de la jeunesse par des formations complémentaires destinées aux écoles et instituts publics ou privés. Ces programmes permettent d'inculquer des valeurs de discipline, de rigueur et d'éthique à de futurs cadres de l'administration. La formation initiale du combattant

dispensée aux stagiaires de l'École nationale d'administration (ENA) et de l'École des douanes en constitue une illustration.

Les Armées, sources d'inspiration par l'exemplarité.

Les Armées incarnent des valeurs de rigueur, de discipline et de loyauté aux Institutions qui inspirent la jeunesse. Cela se traduit par un engouement croissant des jeunes pour intégrer les rangs de l'Armée, perçue comme un modèle de patriotisme et d'intégrité. Par ailleurs, la participation régulière des Armées aux initiatives citoyennes renforce son image auprès de la jeunesse.

En définitive, l'éducation de la jeunesse constitue un projet transversal mobilisant une pluralité d'acteurs sociaux, publics et privés. Les Armées sénégalaises y jouent un rôle prépondérant, aussi bien par les formations internes qu'elles dispensent à leur personnel que par leur appui aux structures civiles d'éducation.

Au demeurant, pour assurer un développement durable et harmonieux, il est impératif pour tout État de s'appuyer sur une jeunesse bien formée, disciplinée et ancrée dans les valeurs nationales. Ce projet exige une réflexion stratégique approfondie visant à définir le profil de jeunesse souhaité, en adéquation avec les réalités culturelles et sociologiques du pays. Une telle approche permettra de forger une génération à la fois enracinée dans les traditions nationales et ouverte sur le monde.





Armées et jeunesse : une alliance au service de la Nation

Capitaine de corvette Amadou DIALLO
Adjoint opérations au Commandant de
la Zone maritime et de la Flotte



Institution républicaine par excellence, les Armées sénégalaises constituent depuis l'indépendance un pilier de stabilité, de cohésion et de développement national. Héritières d'une tradition de discipline, de service et de loyauté, elles incarnent l'unité et la continuité de la Nation. Dans un contexte marqué par la jeunesse de la population – Au Sénégal, l'âge médian est de 19 ans et 75% de la population a moins de 35 ans selon le rapport 2024 de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) –, le rôle des Armées dépasse aujourd'hui la seule mission de défense de l'intégrité du territoire. Elles s'affirment comme un acteur majeur de la formation civique, de l'éducation morale et de l'insertion sociale des jeunes. A cet effet, comme l'a si bien rappelé le général de corps d'armée Mbaye CISSE, Chef d'état-major général des Armées, dans son ordre du jour n°1 : « L'heure semble propice à l'émergence de missions « Armée-Nation » de nouvelle génération, centrées sur une plus grande implication dans la promotion du civisme et de la citoyenneté auprès de la jeunesse ».

L'Armée, au-delà de sa mission régaliennne, représente une école de discipline et de civisme, où s'apprennent l'esprit d'équipe, la rigueur et le dévouement. Elle demeure un modèle de droiture morale et de fidélité à la Nation. Quant à la jeunesse, elle constitue la principale ressource du pays, à la fois espoir et enjeu majeur de son avenir. Elle incarne le dynamisme, la créativité et l'énergie dont dépend le progrès national. Entre ces deux forces vitales s'est forgé, au fil du temps, un lien de complémentarité et de confiance : l'Armée forme, protège et inspire, tandis que la jeunesse apporte son élan, sa vigueur et son aptitude à servir. Ensemble, elles participent à la consolidation du socle républicain et à la vivification de l'esprit de défense, fondements de la stabilité nationale.

En fait, les Armées sénégalaises se positionnent ainsi comme un levier sûr d'éducation, de civisme et de développement humain, contribuant à forger

une jeunesse consciente, disciplinée et engagée au service de la République.

Dès lors, leur action envers la jeunesse se manifeste à travers deux axes principaux : d'une part, l'éducation civique et la formation citoyenne, garantes d'une conscience nationale solide ; d'autre part, l'épanouissement et l'insertion socio-professionnelle, vecteurs d'autonomie et de participation active au développement du pays.

Les Armées, école de civisme et de citoyenneté active pour la jeunesse

Véritable école de la République, les Armées forgent chez la jeunesse le sens du devoir, de la discipline et du service à la Nation, contribuant à façonner des citoyens responsables et patriotes.

La culture militaire incarne la rigueur et l'obéissance volontaire. Elle éduque l'individu en lui inculquant



les vertus du travail bien fait, de la loyauté et du respect des institutions. À travers le service militaire, les camps citoyens, ou encore les établissements comme le Prytanée militaire de Saint-Louis et les Lycées Nation-Armée pour la Qualité et l'Équité (LYNAQE) de Sédhiou et de Kaffrine, de nombreux jeunes Sénégalais découvrent la valeur du collectif et l'importance de servir une cause supérieure à eux-mêmes. Ces structures favorisent l'accès à l'éducation, l'excellence et la discipline, dans un environnement qui promeut l'égalité des chances et l'amour du drapeau. En outre, le Service civique national (SCN), par ailleurs, dirigé par un officier supérieur des Armées, s'inscrit dans la même dynamique d'encadrement civique et moral de la jeunesse, en prolongeant la mission éducative et citoyenne de l'institution militaire. Comme le disait le Général de Gaulle : « Les Armées forment des citoyens avant de former des soldats ».

Au-delà de la formation pratique, les Armées inculquent une conscience patriotique forte. L'esprit de défense ne se limite pas à la préparation militaire : il renvoie aussi à une vigilance citoyenne, à l'amour de la patrie, à la volonté de préserver la paix et à l'engagement pour le bien commun. Chaque année, la participation de jeunes élèves encadrés par des militaires lors du défilé du 4 avril symbolise cette transmission intergénérationnelle de la fierté nationale et du respect des symboles de la République.

En résumé, les Armées participent activement à la

promotion des valeurs de discipline et de civisme à l'endroit d'une population majoritairement jeune. Elles contribuent aussi, de manière concrète, à son épanouissement et à son insertion sociale.

Les Armées, pilier d'insertion et d'épanouissement de la jeunesse

Actrices du développement, les Armées sénégalaises accompagnent la jeunesse dans son insertion, son épanouissement et sa contribution au progrès national.

D'une part, grâce à la Formation de Qualification à un Emploi (FQE) et aux initiatives de l'Agence de réinsertion sociale des militaires (ARSM), les Armées accompagnent la reconversion des anciens militaires vers la vie civile à travers des formations dans divers métiers. Ces programmes, intégrés à la politique nationale de l'emploi, offrent des compétences valorisantes tout en promouvant la culture de l'effort, de la rigueur et du sens des responsabilités. L'institution militaire s'affirme ainsi comme un véritable instrument de reconversion, mais aussi comme une passerelle entre la défense et le développement.

D'autre part, le sport a cette particularité de créer ce lien quasi-naturel entre l'institution militaire et la jeunesse. En effet, les Armées ont contribué à faire éclore plusieurs disciplines sportives nationales telles que le judo, l'athlétisme, le handball, la natation etc., à travers l'Association sportive des Forces armées (ASFA). Les premiers représentants du Sénégal sur la scène internationale furent d'ailleurs



issus de leurs rangs. Le feu capitaine Mamadou SARR, médaillé d'or aux Jeux de l'amitié de 1963 et double participant aux Jeux olympiques de Tokyo (1964) et de Mexico (1968), incarne cette génération pionnière de sportifs militaires qui ont porté haut les couleurs nationales. Leur engagement et leur sens du dépassement ont façonné une véritable tradition sportive et servi de repères à la jeunesse sénégalaise en termes d'excellence, de combativité et de don de soi.

Par ailleurs, les Armées se distinguent par leur savoir-faire dans la planification et la sécurisation d'événements d'envergure impliquant la jeunesse. Leur expérience organisationnelle, leur discipline et leur sens de la coordination constituent des atouts majeurs pour l'encadrement des manifestations nationales à vocation éducative, culturelle ou sportive. Dans cette perspective, leur participation active aux préparations des Jeux olympiques de Dakar 2026 (JOJ 2026) s'inscrit dans une logique de service à la Nation, de transmission des valeurs et plus généralement de valorisation de la jeunesse sénégalaise sur la scène internationale. Fidèles à ces vertus, elles joueront certainement un rôle prépondérant dans la réussite de cet événement,

comme en témoigne le choix du thème de la Journée des Forces armées 2025 : « *Les Forces armées, partenaires des JOJ Dakar 2026* ».

Les Armées sénégalaises incarnent aujourd'hui une institution au service de la jeunesse, du civisme et du développement national. Leur mission ne se limite pas à la défense du territoire et à la protection des personnes et de leurs biens, mais s'étend à la construction du citoyen, à l'éducation morale et à l'encadrement social. Par leur proximité, leur exemplarité et leur engagement dans les domaines de la formation, du sport et du civisme, elles participent activement à l'émergence d'une jeunesse disciplinée, autonome et patriote.

En perspective, il importe de renforcer ce partenariat exemplaire entre l'Armée et la jeunesse, et plus généralement avec la Nation. La création d'un musée dédié à la consolidation du lien Armée-Nation, projet novateur à forte portée symbolique pourrait devenir un outil privilégié de sensibilisation et de transmission des valeurs républicaines. Lieu de mémoire et d'inspiration, il incarnerait la vision de toute une armée plaçant la construction citoyenne au cœur de ses préoccupations.





L'encadrement juridique et réglementaire de l'appui des Armées à la jeunesse.

Intendant lieutenant-colonel Papa Mamadou THIOUB,
Intendant adjoint au service des IRCG/DIRINT

Dans le contexte de la célébration de l'indépendance du Sénégal, le Président de la République rappelait la nécessité de consolider l'ancrage du lien «Armée-Nation». Ce concept était sous-tendu par le développement du service civique national et des activités civilo-militaires dans plusieurs secteurs de la vie économique et sociale. Hormis la défense militaire, les Armées ont toujours œuvré à faire acquérir aux jeunes un esprit de citoyenneté et une culture de la défense. L'implication des jeunes, des populations civiles d'une manière générale, dans la défense trouve son fondement dans la loi n° 70-23 du 6 juin 1970 portant organisation générale de la défense nationale. Ce texte a institué un service national qui comprend le service militaire destiné à répondre aux besoins des Armées et le service de défense conçu notamment pour apporter son concours à la construction nationale.

Ainsi, au regard du caractère global de la défense qui concerne et requiert l'adhésion de tous les citoyens sénégalais, il est opportun de s'interroger sur le rôle que les Armées doivent jouer en matière de formation, de réduction du taux de chômage, de consolidation de l'esprit de défense et de citoyenneté des jeunes sénégalais.

En fait, au-delà de leurs missions traditionnelles de défense de l'intégrité du territoire et de la préservation de l'indépendance nationale, les Armées, disposant de capacités humaines et matérielles doublées d'une organisation cohérente avec des procédures suffisamment éprouvées, ont toujours œuvré pour la prise en compte des aspirations des jeunes même si les mécanismes mis en place peuvent être améliorés.

Ainsi, il sera question de rappeler les textes de base législatifs et réglementaires encadrant le soutien de l'Etat et particulièrement des Armées en

faveur de la jeunesse. Puis, il s'agira de présenter les actions phares menées par le Commandement en faveur des jeunes. En dernier lieu, l'effort portera sur la nécessité de renforcer les dispositifs pertinents mis en place par les autorités pour une prise en compte des besoins de la jeunesse.

Documents encadrant l'appui en faveur de la jeunesse

Depuis les indépendances, les autorités ont toujours pris des mesures visant à soutenir la jeunesse, à renforcer leur esprit patriotique et à les préparer à assumer des responsabilités futures. Elles sont matérialisées à travers l'élaboration de documents, législatifs et réglementaires suivants, présentés selon leur ordre chronologique, ayant un caractère général ou concernant spécifiquement les Armées.

- Loi n° 60-002 du 12 janvier 1960 portant création des Camps de jeunesse.

Ce document a comme objectif de faire participer les jeunes à l'effort de construction nationale. A ce titre, il a été créé des centres d'accueil destinés à l'apprentissage professionnel, permettant aux jeunes filles et garçons, âgés de 16 à 30 ans d'avoir un métier et de participer au développement économique du pays.

- Décret no 62-019 du 23 janvier 1962 portant Organisation et Création de chantiers-écoles pour la jeunesse.

A la suite des camps de Jeunesse, il a été institué les chantiers-écoles destinés à fournir, aux jeunes de 16 à 21 ans, un cadre de formation intellectuelle, pratique et civique nécessaire à leur intégration dans la population active.

- Loi no 65-21 du 9 février 1965 constituant



un Service civique national de la jeunesse au Sénégal.

Le but du service civique national de la jeunesse, qui était sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports, est de former des citoyens conscients de leur rôle et de leurs responsabilités dans l'effort de développement national. Ainsi, il a été mis sur pied des chantiers scolaires dans des localités comme Sédhiou ou Cambérène avec un encadrement civil. Quant aux pionniers de la localité de Savoigne, ils ont bénéficié d'une formation civique, agricole, intellectuelle et militaire avec un encadrement composé de personnels relevant des Armées.

- Loi no 68-29 du 24 juillet 1968 instituant un Service civique national (SCN).

Avec les résultats de l'expérience de Savoigne, les autorités ont décidé, à partir de 1969, de créer un SCN sous la tutelle du Ministère des Forces armées. Son rôle est de dispenser aux jeunes une formation morale et civique de type militaire, doublée d'une initiation aux techniques agricoles. Ce texte a été mis à jour par la loi no 98-25 du 07 Avril 1998 avec des modifications qui ont touché les domaines d'action du SCN, ses stratégies, son mode de financement...

- Loi n° 70-23 du 6 juin 1970 portant Organisation générale de la Défense nationale (OGDN), modifiée.

Qui a institué un service national auquel sont assujettis, de dix-huit (18) à soixante-cinq (65) ans, les citoyens sénégalais de tout sexe possédant la capacité physique nécessaire. En partie, ce texte visait à renforcer l'esprit de citoyenneté des jeunes suite à la crise qui, partant de revendications étudiantes, a abouti à une grève générale des étudiants en mai 1968.

- Décret n° 90-1159 PR/MFA du 12 octobre 1990 portant Règlement de discipline générale dans les Forces armées, modifié.

Ce document de base de la discipline militaire prévoit que les Armées inculquent aux citoyens servant sous les drapeaux le sentiment de leur solidarité et des devoirs qu'entraîne leur appartenance à la communauté nationale. Il rappelle aussi les obligations et devoirs du militaire qui, en tant que citoyen, doit entre autres se conformer aux lois et s'interdire tout acte, propos ou attitude contraire aux intérêts ou à l'honneur de la Nation.

- Décret n° 91-1173 du 07 novembre 1991 fixant les Règles relatives au recrutement dans les Armées, modifié.

Ce document fixe les conditions dans lesquelles les jeunes sénégalais peuvent être autorisés à servir dans l'Armée, les modes de recrutement qui existent (l'appel du contingent annuel, l'engagement





et le rengagement), les bases du service militaire, les opérations de recensement et de révision... Ainsi, ce texte montre que le recrutement obéit à un processus d'enrôlement qui s'inscrit dans la volonté des Armées de renforcer ses effectifs tout en valorisant la jeunesse par le biais de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle.

En somme, les textes susmentionnés témoignent de l'intérêt que l'Etat sénégalais, par le biais des Armées, accorde à la prise en charge des jeunes sur le plan de la formation et du renforcement de l'esprit de citoyenneté. Mais au-delà de la diversité de l'arsenal juridique mis en place, de multiples actions entreprises dans les Armées sont destinées à la jeunesse.

Actions des Armées au service de la jeunesse :

Les Armées ont mené diverses actions en faveur de la jeunesse. L'une des plus saillantes parmi celles-ci demeure la place qu'elles occupent comme alternative à la problématique du chômage des jeunes. En réalité, les Armées ont toujours été aux avant-postes du dispositif de lutte pour la résolution des difficultés relatives à l'emploi des jeunes, dans la mesure où les programmes de recrutement et de formation qu'elles déroulent annuellement permettent l'insertion ou le renforcement de capacités en vue de la réinsertion socioprofessionnelle de milliers de jeunes sénégalais.

D'une part, à travers le recrutement annuel de jeunes sénégalais pour satisfaire les besoins de la défense en personnel, les Armées contribuent à la résolution de la problématique du chômage. En effet, à côté du secteur de l'éducation nationale, le service militaire constitue un grand employeur de jeunes avec un recrutement de milliers de garçons et filles par an répartis entre trois contingents, en sus des jeunes admis dans les écoles militaires d'officiers et de sous-officiers. Les soldats du contingent, âgés de 18 à 28 ans, conformément au décret fixant les règles relatives au recrutement dans les Armées, sont formés dans les différents corps de métiers des Armées à l'issue de leur formation militaire de base. Avec ce recrutement des jeunes, les Armées participent de façon substantielle à la réduction du chômage.

D'autre part, les formations suivies par les recrues pendant le temps de leur durée légale dans les Armées facilitent leur réinsertion socioprofessionnelle. En effet, la capacité d'absorption limitée des Armées

ne permettant pas le rengagement de tout l'effectif recruté dans l'année, certains sont renvoyés dans leurs foyers après avoir suivi une formation de qualification. En fait, la formation occupe une place importante dans les activités des Armées. Elle commence dès le recrutement par la Formation initiale du combattant (FIC) au 12ème Bataillon d'instruction. Même si celle-ci est axée sur les aspects militaires, elle constitue la phase de transformation de la recrue qui passe d'un statut civil à un autre qui lui confère de nouveaux réflexes et aptitudes. A l'issue de cette formation initiale, les recrues suivent une formation de qualification d'armes sanctionnée par le certificat pratique (CP) représentant leur premier diplôme militaire. Aussi, avant la fin des deux années de la durée légale, les soldats suivent une Formation de qualification à un emploi (FQE) permettant à ceux qui n'ont pas été rengagés, une fois remis à leur foyer, de faire valoir leurs compétences dans la vie civile.

En outre, dans le cadre de la réinsertion sociale, les hautes autorités ont créé par le décret n° 2005-68 du 13 janvier 2005 l'Agence pour la réinsertion sociale des militaires (ARSM). Cette structure assiste le Ministère des Forces armées dans la conception et la mise en œuvre de la politique de réinsertion des militaires libérés, de dégageant des cadres et de lutte contre la pauvreté, notamment dans les foyers des retraités. En amont de la réinsertion, il est prévu une politique de reconversion consistant à mener des actions de formation pour préparer les militaires en partance à la retraite à une transition réussie vers la vie civile.

Ainsi, ces actions permettent assurément d'encadrer et de donner un métier aux jeunes dans un pays où la question de leur emploi se pose avec acuité en raison de la saturation de la capacité d'absorption des services publics et la précarité des activités du secteur primaire. C'est pourquoi, les mesures prises par les autorités, dont la plupart sont récentes, devraient être pérennisées voire renforcées.

Pour un renforcement des dispositifs pertinents mis en place par les autorités

A travers les Armées, plusieurs initiatives, visant les jeunes, ont été entreprises par les autorités. Celles-ci, qui ont eu un effet très favorable, mériteraient d'être renforcées.

D'abord, l'une des plus récentes a été l'organisation



des camps citoyens dont la première édition s'est déroulée dans la période du 20 au 22 septembre 2023. Ces camps citoyens, ayant réuni des jeunes sénégalais, de tout sexe, âgés de 15 à 20 ans, ont été une occasion pour eux d'être au contact avec le milieu militaire et de découvrir les opportunités professionnelles qu'offrent les Armées. De plus, il a été mené diverses activités telles que les connaissances des symboles de la République, la citoyenneté et le civisme, la cérémonie de levée des couleurs, l'investissement communautaire, la protection de l'environnement, les menaces et défis sécuritaires nationaux et locaux. Compte tenu des nombreux avantages qu'ils offrent en termes de soutenabilité sur le plan logistique, financier et de mobilisation de personnel d'encadrement, en comparaison au service militaire obligatoire, les camps citoyens, qui promeuvent davantage l'esprit de citoyenneté et de défense au sein de la jeunesse, pourraient être maintenus et étendus à toutes les circonscriptions administratives du pays.

Ensuite, il a été initié un projet d'instauration d'un mécanisme universel de renforcement de la citoyenneté et du patriotisme à travers un programme dénommé WAAJAL XALE YI. Dans cette mouvance, il a été lancé les Lycées Nation-Armée pour la Qualité et l'Équité (LYNAQE) qui sont un projet de lycées d'excellence au Sénégal dont les premiers établissements ont été ouverts à Sédhiou et Kaffrine. Initiés par le Ministère des Forces armées et celui de l'Éducation nationale, les LYNAQE renforcent l'éducation des jeunes au Sénégal en intégrant des principes d'excellence académique, de discipline, de civisme et de patriotisme. Les LYNAQE déjà expérimentés méritent d'être vulgarisés afin de renforcer, dans les autres régions et départements, la formation de leurs élites en combinant le modèle de l'excellence éducative et de la discipline des lycées militaires avec un enseignement civil. Toujours dans leur volonté d'accompagner l'école sénégalaise, les Armées, à travers le génie militaire, sont impliquées dans la mise en œuvre du Programme d'urgence et de résorption des abris provisoires.

Enfin, la participation des Armées à la formation de nombreux volontaires de la Nation mérite d'être pérennisée. C'est le cas des 1ère et 2ème cohortes composées respectivement de 1000 volontaires de l'agriculture et de 1000 volontaires de la consommation. La formation de ces derniers, au CET capitaine Mbaye DIAGNE, conduite par les

représentants du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage et celui de l'Industrie et du Commerce en collaboration avec les Armées, a été une occasion de doter les volontaires d'outils leur permettant d'intervenir efficacement sur le terrain et de leur inculquer un esprit de solidarité, de responsabilité et d'engagement citoyen. De ce fait, par leurs actions au profit de ces volontaires qui seront déployés dans les quatorze régions du Sénégal, les Armées contribuent d'une part, au service du développement agricole et de la souveraineté alimentaire et d'autre part, au respect des prix des denrées de première nécessité et à la contribution pour la protection des droits des consommateurs.

En définitive, les relations entre les Armées et la jeunesse, qui trouvent leur fondement dans des textes à caractère législatif et réglementaire, ont toujours été au cœur des priorités des autorités étatiques en général, et militaires en particulier. Les multiples actions entreprises par les Armées à l'endroit de la jeunesse, notamment dans le cadre de la lutte contre le chômage, ont eu des résultats probants. D'où l'intérêt de les pérenniser tout en renforçant les mécanismes récemment initiés par les autorités.

Au demeurant, dans un contexte de crise économique, financière et surtout de perte de repère pour la jeunesse, les Armées pourraient être un élément déterminant à l'œuvre de la construction sociale et économique du pays mais surtout à l'affirmation de la citoyenneté et du civisme, reposant sur une réserve citoyenne qui permet d'entretenir l'esprit de défense des jeunes et de renforcer le lien entre la Nation et son Armée.





Les Armées, forces motrices de la formation technique et de l'insertion professionnelle des jeunes

Lieutenant-colonel Jacques Sékou NDONG,
Commandant l'Ecole d'application du matériel

Lors de son discours à la Nation du 3 avril 2025, Son excellence Monsieur Bassirou Diomaye FAYE, Président de la République et Chef suprême des Armées, honorait les Forces de défense et de sécurité en ces termes : « Chers membres des Forces de Défense et de Sécurité, hommes et femmes de devoir, vous êtes les garants de notre paix et les protecteurs infatigables de notre souveraineté. Vous incarnez avec honneur et abnégation, l'essence même du concept Armée-Nation ».

Ce concept, si cher aux Hautes Autorités étatiques, se trouve au cœur du système de valeurs et de l'action des Armées. De manière apparente, il se concrétise au quotidien à travers le soutien aux populations - comme ce fut le cas lors des déploiements de l'hôpital militaire de campagne en régions reculées et des engins du Génie à la suite des récentes inondations - et l'éducation citoyenne - magnifiée par les deux éditions des « Camps citoyens » et le projet « Wajal Xalé Yi ». Il se manifeste également sous une forme plus discrète et non moins importante, à travers un soutien indéfectible à une jeunesse aspirant à l'épanouissement personnel.

Grâce à un cadre académique, professionnel et économique adapté, les Armées contribuent activement à l'édification d'une jeunesse qualifiée et entreprenante, armée pour bâtir « un Sénégal souverain, juste et prospère ».

En effet, de jeunes civils suivent un enseignement de qualité dans les écoles et les centres de formation militaire technique, et ont la possibilité d'effectuer des stages pratiques au sein des Directions de service des Armées. Au-delà de cette capacitation, l'accès aux emplois civils des Armées contribue à l'insertion professionnelle de la jeunesse. Enfin, dans un contexte marqué par la quête de la souveraineté technologique et la modernisation des équipements militaires, l'essor de l'Industrie de défense ouvrent des perspectives prometteuses pour l'employabilité des jeunes.

La formation militaire technique, passerelle vers la compétence et l'emploi

Les écoles et les centres de formation technique militaire constituent des creusets pour la capacitation professionnelle des jeunes. S'appuyant sur la discipline et la compétence de leurs ressources humaines, les Armées ont su créer des institutions académiques aux standards élevés, reconnues au Sénégal et au-delà de nos frontières. Grâce à des conventions de partenariat avec des organismes civils, ces institutions militaires accueillent des jeunes pour des formations initiales ou continues. Elles leur prodiguent les outils, les connaissances et les compétences nécessaires à leur insertion professionnelle. Outre la formation, les Armées construisent un pont vers l'emploi pour les étudiants de plusieurs écoles de formation, à qui elles offrent des stages de courte durée. Tout en les aidant à renforcer leurs compétences et à consolider leur expérience, elles leur inculquent la rigueur et le professionnalisme recherchés dans le monde de l'emploi.

A ce titre, la Direction du service du matériel des Armées (DIRMAT) bénéficie d'une bonne expérience dans ce domaine. Elle est liée à la Chambre des métiers de Dakar par un protocole d'accord datant de 1996, qui autorise l'insertion de jeunes civils dans ses cycles de formation en mécanique et électricité automobile. En ce qui concerne les stages de courte durée, depuis le début de l'année, 98 élèves provenant d'une dizaine d'écoles de formation technique et professionnelle, ont vécu une immersion dans les ateliers de réparation automobile et de construction métallique de la DIRMAT.

Les Armées ne se limitent pas à la formation technique des jeunes, elles leur ouvrent les portes du marché du travail.

Les emplois civils des Armées, en faveur de la résorption du chômage des jeunes

En sus de leur dimension formatrice, les Armées jouent un rôle important dans la réduction du chômage.



Parallèlement aux carrières militaires, elles recrutent des jeunes pour pourvoir à des postes d'employés civils dans des fonctions variées. Ainsi, elles permettent aux bénéficiaires, diplômés ou non diplômés, d'avoir accès à un emploi rémunéré, garant d'une stabilité sociale.

De nos jours, au sein des unités et des commandements militaires, des centaines de postes d'employés civils des Armées et de contractuels ont été créés, dont une grande majorité est occupé par des jeunes. A titre illustratif, la Direction du service de l'intendance des Armées (DIRINT) a su tirer profit de ce modèle de recrutement afin d'armer ses structures. Depuis plusieurs années, les ateliers de confection des tenues et équipements militaires constituent une belle preuve de la contribution importante du personnel civil dans le fonctionnement des Armées. Grâce à une main d'œuvre jeune et compétente, ces ateliers produisent plusieurs modèles d'uniformes en dotation.

Les mutations du complexe militaro-industriel amènent à penser que ces capacités de résorption du chômage seront décuplées.

L'Industrie de défense, horizon d'opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes

L'émergente Industrie de défense sera, indubitablement, une source d'innovation et un générateur d'emplois pour la jeunesse sénégalaise. Dans un contexte de modernisation des équipements des Armées, un solide complexe militaro-industriel est en train de prendre forme. Il offrira des débouchés dans des secteurs à haute valeur ajoutée tels que l'ingénierie électromécanique ou encore les technologies de l'information et de la communication.

Des entreprises privées développeront des modèles économiques reposant sur l'expertise locale pour répondre aux besoins de recherche et développement, d'amélioration et de maintenance des équipements militaires. Cet essor industriel contribuera également à renforcer notre souveraineté technologique. Dans une synergie d'action, les Armées, le secteur privé et le monde universitaire s'associeront pour former un triptyque destiné à assurer un continuum entre la formation technique des jeunes et leur insertion professionnelle, mais également à stimuler leur créativité et leur esprit d'entrepreneuriat.

L'Industrie de défense ne sera pas uniquement un levier de recrutement, elle sera également une aubaine pour les startups sénégalaises. En créant un environnement d'affaires stable et à haut potentiel de développement, elle mettra en relation des grandes entreprises, disposant d'une solide expérience et de capacités financières certaines, avec des petites entreprises créées par de jeunes entrepreneurs, offrant des compétences spécifiques répondant aux besoins de sous-traitance.

En définitive, la mission des Armées transcende la défense du territoire, le secours aux populations et l'éducation citoyenne. Grâce à une politique ambitieuse, les Armées deviennent plus qu'un rempart pour la sécurité du pays. Elles se positionnent comme un acteur de développement humain et social, un vecteur de formation et d'insertion professionnelle, au service d'une jeunesse en quête d'utilité sociale. L'accès à la formation technique militaire et aux emplois civils de la défense, ainsi que la perspective de l'Industrie de défense, illustrent cette importante dimension du concept «Armée-Nation».





Une force structurante au cœur de la construction nationale et de la résilience sociale

Commandant Malick MARIGO

Officier-adjoint au Chef de corps du 1^{er} Bataillon du génie

« Aujourd'hui, les Forces armées offrent à la jeunesse une panoplie de métiers allant du moins qualifié à celui de la technologie de pointe. Je leur demande de garder intacte leur passion de servir leur Nation sous les drapeaux. C'est un beau métier d'être soldat. »

Ces mots du Chef d'état-major général des Armées (CEMGA), le général de corps d'armée Mbaye Cissé, prononcés dans une interview accordée au journal « Le Soleil » à la veille de la fête nationale du 4 avril 2025, traduisent la place prépondérante qu'occupent aujourd'hui les Forces armées sénégalaises (FAS) dans l'emploi, la formation et l'encadrement de la jeunesse.

La jeunesse sénégalaise représente plus de 60 % de la population nationale. Ce dynamisme démographique constitue à la fois une opportunité majeure pour le développement du pays et un défi stratégique pour sa stabilité et sa cohésion sociale. Dans un contexte marqué par le chômage, la pression migratoire, les vulnérabilités économiques et la menace de radicalisation, il devient essentiel de s'appuyer sur des leviers solides capables de canaliser cette énergie et d'offrir des perspectives concrètes d'avenir à cette frange décisive de la population.

Dès lors, il s'agit de déterminer comment les FAS, en plus de leur rôle de pourvoyeuses d'emploi à travers le service militaire volontaire, contribuent concrètement à la formation idéologique et intellectuelle de la jeunesse, à sa préparation technique et à l'amélioration de son encadrement dans un contexte national et régional en mutation.

En fait, les FAS participent activement à la construction d'une jeunesse citoyenne, qualifiée et résiliente en mettant leurs savoir-faire, leurs

structures de formation et leurs valeurs au service des jeunes, contribuant ainsi à la stabilité politique, à la sécurité nationale et au développement socio-économique du pays.

Les FAS, un acteur majeur de l'emploi et de l'insertion des jeunes

Les Armées constituent aujourd'hui un véritable levier de politique publique en matière d'emploi et d'insertion. À travers le service militaire volontaire, la formation professionnelle et la reconversion, elles offrent à la jeunesse un accès à des métiers diversifiés et à une discipline structurante.

En premier lieu, le service militaire volontaire constitue une porte d'entrée dans le monde de l'emploi pour la jeunesse sénégalaise. Chaque année, plusieurs milliers de jeunes sénégalais rejoignent les rangs de l'Armée dans ce cadre. Ce dispositif permet à des jeunes souvent en situation de vulnérabilité socio-économique de bénéficier d'une formation militaire de base, de développer des compétences pratiques et de s'initier à des métiers valorisables dans le civil. À titre d'exemple, près de 5 000 jeunes recrues ont été incorporés sous les drapeaux et formés au 12^e Bataillon d'instruction pour un service militaire d'au moins deux ans en 2024. Au-delà de l'emploi immédiat, ces jeunes acquièrent une discipline et des savoir-faire transférables qui facilitent leur insertion professionnelle après la démobilisation.



En deuxième lieu, les Ecoles et Centres spécialisés au sein des Armées assurent de plus en plus une formation technique et professionnelle complémentaire, nécessaire aux jeunes engagés dans des domaines de compétences de plus en plus pointus (aéronautique, nouvelles technologies de l'information, BTP...). Ainsi, l'École de l'Armée de l'Air (EAA) a obtenu des agréments de l'Agence nationale de l'aviation civile du Sénégal (ANACIM), de l'Organisme pour la sécurité de l'aviation civile (OSAC) et de la Direction de l'aviation civile française (DGAC), consolidant sa capacité à délivrer des formations de haute qualité conformes aux standards nationaux et internationaux. Avec plus de 1 000 heures de vol effectuées en un semestre, soit une moyenne de neuf sorties par jour, l'aérodrome militaire de Thiès est devenu l'une des pistes d'envol les plus actives du Sénégal en 2024.

Enfin, les FAS contribuent également directement à la réinsertion de milliers de jeunes à l'issue du service militaire réglementaire. Le programme de Formation de qualification à un emploi (FQE) de l'armée sénégalaise, institué en 2003, prépare chaque année la réinsertion des soldats à travers des formations professionnelles civiles dans des domaines tels que la conduite automobile, l'agriculture, l'élevage ou la boulangerie. La filière agropastorale de l'Agence

pour la Réinsertion Sociale des Militaires (ARSM) bénéficie depuis 2016 du soutien du Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique (3FPT) pour financer les projets des anciens militaires cherchant une réinsertion dans la vie civile.

La formation morale, idéologique et citoyenne de la jeunesse : un pilier du concept Armée-Nation

Au-delà de l'emploi, les FAS jouent un rôle déterminant dans la formation idéologique et morale de la jeunesse, en diffusant des valeurs républicaines fortes et en participant à la consolidation du sentiment national. Ce rôle est historiquement ancré dans la doctrine militaire sénégalaise, notamment à travers les institutions éducatives, la formation à la citoyenneté et au civisme, et la promotion d'une identité républicaine.

D'une part, les FAS contribuent directement à la préparation intellectuelle et morale de la jeunesse sénégalaise depuis 1960 à travers le Prytanée militaire de Saint-Louis, institution d'excellence académique et de rigueur disciplinaire, mais aussi, plus récemment (2024), à travers les Lycées nation-armée pour la qualité et l'équité (LYNAQE). Ces institutions éducatives, placées sous le contrôle





des FAS ou en collaboration avec le ministère des Forces armées, assurent la formation d'une jeunesse nationale structurée autour de la discipline, de l'esprit de service et de l'amour de la patrie. Le rayonnement du Prytanée militaire lors du Concours général 2025 illustre la contribution des FAS à la formation et à l'éducation de l'élite nationale.

D'autre part, l'Armée participe activement à forger une conscience nationale et un patriotisme solide chez les jeunes Sénégalais. Le Service civique national, encadré par les FAS en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, vise à inculquer aux jeunes le civisme et l'engagement citoyen. Ainsi, les camps citoyens organisés ces deux dernières années ont connu un engouement inédit. En 2024, 1 500 jeunes Sénégalais âgés de 15 à 20 ans ont été formés gratuitement dans plusieurs sites à travers le pays (Dakar, Saint-Louis, Louga, Kaolack, Fatick, Kédougou, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor et Kolda), constituant une réponse structurée aux fractures sociales et aux risques de radicalisation.

En outre, les FAS demeurent un pilier essentiel de la défense des valeurs et de la morale nationale. De par leurs traditions, leur organisation et leur fonctionnement, elles contribuent activement à la construction d'une conscience nationale citoyenne partagée. Elles incarnent des valeurs de respect de l'autorité, de discipline, de solidarité, de dépassement de soi et de service à la Nation. Dans un contexte régional marqué par des tensions sécuritaires, elles jouent un rôle déterminant dans la cohésion sociale et la préservation de la stabilité politique. Face à une jeunesse parfois désabusée par les difficultés quotidiennes, l'institution militaire reste un repère solide et un phare qui guide vers l'engagement citoyen.

Les FAS au cœur de la vision stratégique nationale « Sénégal 2050 » : un levier de résilience et de développement pour la jeunesse

En accord avec la vision stratégique nationale « Sénégal 2050 », les FAS jouent un rôle clé dans plusieurs initiatives liées à la résilience et au développement socio-économique de la jeunesse. L'Armée participe activement à la lutte contre l'immigration clandestine, à la réhabilitation des infrastructures éducatives et au développement de programmes agricoles et économiques destinés aux jeunes.

D'abord, les FAS sont engagées dans plusieurs opérations maritimes, aériennes et terrestres visant à endiguer le phénomène de l'immigration clandestine, qui concerne majoritairement les jeunes. Ces opérations dissuasives ont permis l'interception de centaines d'embarcations en 2024, notamment dans le cadre des opérations « JOKKO 1 et 2 » dans la Zone militaire n° 3. Parallèlement, les militaires mènent des actions de sensibilisation auprès de la jeunesse, en promouvant des alternatives telles que le service militaire et les formations professionnelles.

Ensuite, le Ministère des Forces armées s'est engagé en juillet 2025, dans le cadre du Programme d'urgence de remplacement des abris provisoires (PURAP), à contribuer au remplacement de 7227 abris provisoires sur l'ensemble du territoire national d'ici 2029. Cette initiative, pilotée par la Direction du génie militaire, illustre la capacité des FAS à contribuer directement à l'amélioration des conditions d'apprentissage pour la jeunesse.

Enfin, les FAS ont soutenu plusieurs projets axés sur le développement socio-économique des jeunes, notamment dans le secteur agricole. En juillet 2025, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage ainsi que la Direction générale du service civique national, 1 000 jeunes volontaires agricoles ont été déployés dans les zones rurales dans le cadre de la stratégie de souveraineté alimentaire. Formés intensivement dans les Centres d'instruction militaire, ils ont acquis discipline, résilience et esprit de service.

À travers leur engagement multiforme, les Forces armées sénégalaises apparaissent aujourd'hui comme bien plus qu'un simple outil de défense nationale. Elles sont un acteur stratégique du développement, un vecteur de cohésion sociale et un levier structurant pour la jeunesse. Leur action dans les domaines de l'emploi, de la formation morale et citoyenne ainsi que dans les initiatives de développement socio-économique contribue à préparer une jeunesse mieux armée pour relever les défis d'un monde en mutation. Dans un contexte marqué par des tensions régionales, des mutations sociales et économiques rapides, les FAS offrent un modèle d'organisation, de discipline et de résilience dont la société sénégalaise peut s'inspirer. En misant sur la jeunesse, elles contribuent directement à la construction d'un Sénégal stable, prospère et souverain à l'horizon 2050.



Lieutenant-colonel Jean-Marie SAGNE,
Commandant le Bataillon des transmissions opérationnelles



Le rôle stratégique de la Direction des transmissions et de l'informatique des Armées dans l'encadrement de la jeunesse

Héritières d'une longue tradition de discipline, de professionnalisme et de loyauté, les Armées, au-delà de leur engagement opérationnel, s'investissent dans le développement socio-éducatif à travers un encadrement citoyen de la jeunesse. Dans cet engagement, la Direction des Transmissions et de l'Informatique des Armées (DIRTRANS) occupe une place de choix. Véritable pilier technologique des Armées, elle assure non seulement la continuité des communications opérationnelles, mais elle prend également part à la formation technique et morale de nombreux jeunes sénégalais.

Cette dynamique soulève une interrogation essentielle : comment les Armées, par le biais de la DIRTRANS, contribuent-elles au rayonnement et à l'insertion professionnelle de la jeunesse ?

Pour y répondre, notre analyse s'articulera autour des trois axes suivants : la DIRTRANS comme instrument de formation et d'encadrement, son rôle de levier d'innovation et de développement, et enfin les défis à relever.

La DIRTRANS : un instrument de formation et d'encadrement de la jeunesse

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde », affirmait Nelson Mandela. Par son action, la DIRTRANS partage cette conviction en participant activement à l'effort national de formation et d'encadrement de la jeunesse sénégalaise.

Une structure d'excellence pour la formation technique et professionnelle

Véritable pôle d'excellence, la DIRTRANS dispense une formation technique pointue aux jeunes officiers, sous-officiers et militaires du rang. Ses domaines d'expertise couvrent un large spectre incluant les réseaux, l'informatique, la cybersécurité, les systèmes radio et l'énergie. Elle propose des formations qualifiantes et opérationnelles au sein de l'Ecole d'Application des Transmissions (EAT) en partenariat avec des instituts de formation reconnus tels que l'École Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT), le Centre National de Qualification Professionnelle (CNQP) et la Haute École de Management et de l'Informatique (HEMI). Ces formations confèrent des compétences duales et renforcent la compétitivité du capital humain sénégalais dans les métiers des transmissions et des technologies de l'information.

Un cadre formateur pour l'éducation civique et la discipline

Au-delà des compétences techniques, les Armées se distinguent par leur capacité à transmettre des valeurs. La rigueur, le respect de la hiérarchie, le sens du devoir, la ponctualité et la solidarité sont autant de vertus inculquées aux jeunes militaires recrutés tout au long de leur carrière. Dans un contexte social marqué par une crise des valeurs et l'incivisme, la DIRTRANS assume un rôle éducatif essentiel en formant un personnel jeune à la fois compétent, discipliné et patriotique.



La DIRTRANS : un levier d'innovation et de développement

Au-delà de sa mission première, la DIRTRANS s'affirme comme un levier d'innovation et de développement. En se positionnant à l'avant-garde de la transformation numérique, elle participe à la préparation la jeunesse sénégalaise aux métiers du futur tout en contribuant à l'essor technologique du pays.

L'innovation technologique et la préparation aux métiers d'avenir

Face à la révolution numérique, la DIRTRANS s'active pour devenir un véritable laboratoire d'innovation. Elle conçoit et dispense des formations de pointe dans des domaines clés des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces formations permettent à ses ressources humaines de maîtriser les outils numériques modernes et de se préparer aux enjeux technologiques du XXI^e siècle tels que la sécurité numérique, la transformation digitale et la souveraineté technologique.

La contribution à l'insertion professionnelle et au développement national

L'action de la DIRTRANS dépasse le cadre strict militaire pour embrasser une dimension socio-économique. En effet, elle contribue significativement à l'insertion professionnelle et au développement du capital humain, notamment à travers la Formation de Qualification à un Emploi (FQE).

Ce programme offre à de nombreux soldats non rengagés, issus de tous les corps de l'Armée, la possibilité de se reconverter via des formations en informatique ou dans d'autres spécialités techniques des transmissions. Inversement, les soldats de la DIRTRANS peuvent effectuer leur FQE dans d'autres unités de l'Armée (génie, intendance, matériel, train), favorisant ainsi un enrichissement professionnel et une polyvalence.

Des défis à relever et des pistes d'amélioration

Dans un paysage technologique en mutation rapide, l'accompagnement de la jeunesse dans le domaine des transmissions se heurte à des défis modernes complexes, qui appellent des réponses stratégiques et innovantes.

Les défis contemporains

Le XXI^e siècle impose des exigences sans précédent pour la formation aux métiers des transmissions. Plusieurs défis de taille se posent, entre autres :

- **L'innovation accélérée** : l'évolution rapide et constante des technologies, associée à des cycles d'obsolescence très courts, exige une actualisation permanente des savoirs et des outils.

- **La menace cybernétique** : la cybersécurité est devenue un enjeu majeur face à la recrudescence des attaques informatiques visant les systèmes d'information et de communication.

- **L'impératif d'interopérabilité** : dans le cadre d'opérations multinationales ou interarmées, les jeunes transmetteurs doivent être formés à travailler sur des systèmes hétérogènes et à comprendre une multitude de standards techniques.

Ces défis appellent une refonte continue des approches pédagogiques et des infrastructures de formation.

Des pistes stratégiques pour l'avenir

Pour relever ces défis, plusieurs orientations stratégiques peuvent être envisagées :

- **Moderniser davantage la formation** en intégrant des cursus modulaires, combinant théorie et pratique, et en introduisant systématiquement des modules de cybersécurité et de télécommunications

- **Attirer et fidéliser les talents** par la mise en place d'un environnement de travail valorisant avec des perspectives de carrière claires pour capter et retenir les meilleurs profils.

- **Renforcer l'agilité opérationnelle** : en privilégiant l'apprentissage par l'expérience via des exercices pratiques et des simulations, afin de forger des compétences résilientes et une maîtrise parfaite des systèmes, même dans des conditions dégradées.

L'adoption de ces mesures permettrait à la DIRTRANS de consolider sa position de pilier de la Défense nationale tout en assurant une contribution à la formation d'une jeunesse capable de relever les défis technologiques de demain.

En définitive, par son engagement dans la formation technique, l'éducation civique et la promotion de l'innovation technologique, la DIRTRANS participe activement à la construction d'un Sénégal numérique, où la jeunesse, compétente et disciplinée, constitue le moteur du développement national.

«La jeunesse formée n'est pas un coût, mais un investissement pour l'avenir.»

— **Kofi Annan (Extrait de son discours au Sommet de l'Union africaine du 10 juillet 2003).**

OPÉRATIONS





Capitaine Badara NDIAYE,
Chef du Centre opérationnel de l'Armée de l'air (COAA).

Armée de l'air : une place centrale dans le dispositif sécuritaire

Dans un contexte régional marqué par l'omniprésence de la menace terroriste, l'Armée de l'air à l'égard des autres membres des forces de défense et de sécurité occupe une place essentielle dans le dispositif sécuritaire national. La participation de l'Armée de l'air à la sanctuarisation du territoire sénégalais se particularise par une approche multisectorielle avec notamment le déploiement de moyens aériens en appui aux forces terrestres, l'implication dans l'organisation des secours en mer et la participation active au désenclavement du pays par la desserte des régions enclavées.

La détérioration de la situation sécuritaire au Mali a entraîné la réarticulation du dispositif sécuritaire national notamment vers la frontière Est. Cette région est caractérisée par un terrain particulièrement accidenté et la présence de plusieurs zones humides qui constituent des défis pour la liberté de manœuvre des forces terrestres. Dans ce contexte, le déploiement d'un hélicoptère de type MI-17 a permis de renforcer les capacités opérationnelles de la force zonale. Cet aéronef offre un moyen de projection rapide, de reconnaissance et de soutien logistique aux forces amies positionnées dans ce secteur. Le détachement air contribue définitivement à raccourcir les délais d'intervention, facteur clé de succès dans cette mission. De plus, cet aéronef participe à la guerre psychologique avec des missions de show of force, elle réaffirme la posture ferme et dissuasive des forces Armées sénégalaises à faire face aux menaces de toute forme.

Depuis la pandémie covid-19, le Sénégal à l'instar de plusieurs pays en développement est confronté à une recrudescence des départs irréguliers vers l'Europe. Ces départs massifs de populations vers l'eldorado européen au péril de leur vie constituent une menace réelle pour la sécurité socio-économique du pays.

Ainsi, les autorités ont mis en place un dispositif de veille, d'alerte mais aussi de secours des embarcations. L'Armée de l'air à travers ses patrouilles maritimes assurées par l'avion de type Casa-235 MPA joue un rôle important dans la localisation et la coordination des secours. A la date du 26 septembre 2025, la mission de l'Armée de l'air a permis la localisation et le secours de plus de 142 candidats l'émigration irrégulière en liaison avec la Marine nationale.

Fidèle à sa mission de participation au développement du pays, l'Armée de l'air continue ses vols de lignes aériennes régulières vers les différentes



La lutte contre l'émigration irrégulière

zones militaires. Ces vols s'inscrivent dans la volonté des autorités de désenclaver l'étendue du territoire national avec un vol hebdomadaire vers les zones militaires 2,4,5 et 6. En effet, certaines localités du pays restent difficiles d'accès par la route durant la saison des pluies.

Ainsi, cette initiative largement saluée par la population vise à faciliter les déplacements des militaires et de leurs familles. Ces vols permettent aussi de consolider le concept armée-nation et posent les jalons d'un développement économique inclusif.

In fine, l'Armée de l'air joue un rôle stratégique dans la préservation de la sécurité nationale à travers plusieurs domaines. Elle apporte un soutien opérationnel et de mobilité aux autres membres des forces armées sénégalaises notamment dans les zones sensibles avec l'engagement constant de vecteurs aériens adaptés pour appuyer les forces engagées. Elle est un acteur clé dans la lutte contre l'émigration clandestine et contribue au désenclavement du territoire national. A travers ces engagements, l'Armée de l'air se positionne comme un pilier de la souveraineté nationale et du développement socio-économique du Sénégal.



Lignes aériennes militaires



La cohérence des activités opérationnelles, un impératif majeur pour l'efficacité de l'action militaire

Capitaine Bassirou Soumaré KONARE,
Officier de manœuvre de la Zone militaire n°2.

Adossée à la frontière de la République islamique de la Mauritanie (RIM) dans la partie Nord du Sénégal, la Zone militaire n°2 couvre une superficie de 77.000 km² soit le tiers du territoire national. Sa position charnière la place aux confluences de multiples enjeux sécuritaires à type de trafic de drogue, migration irrégulière, groupes armés terroristes et contrebandes. Dans ce tourbillon d'insécurité, les activités opérationnelles constituent le cœur de l'action militaire et sécuritaire de la zone.

En fait, la cohérence des activités opérationnelles est un pilier essentiel pour un contrôle maîtrisé de la zone de responsabilité d'autant plus qu'elle offre aux unités les capacités essentielles de juguler le spectre des menaces partagées.

Pour bien mesurer l'importance des activités opérationnelles, notre grille d'analyse va s'intéresser sur deux aspects essentiels qui se complètent et se renforcent mutuellement, à savoir la sécurisation frontalière et la coopération opérationnelle. L'articulation de ces deux axes permet de garantir une sécurisation optimale à travers la défense de l'avant par anticipation qui est un impératif opérationnel.

LA SECURISATION FRONTALIERE : UNE EXIGENCE DE SOUVERAINETE

Les frontières, dont la sécurisation est un enjeu vital, constituent à la fois une barrière et un espace d'échanges. La diversité des menaces transfrontalières requiert une synergie d'actions indispensables pour les maîtriser à travers des activités opérationnelles bien articulées sur des points spécifiques.

Surveillance et contrôle permanents.

Du fait de son étendue, sa situation géographique

et la diversité de ses milieux, la Zone militaire n°2 présente un intérêt particulier dans la définition des risques et menaces pouvant affecter la stabilité du Sénégal et nuire à ses intérêts stratégiques.

Située à l'extrême nord du pays, elle partage une frontière maritime, terrestre et fluviale avec la République islamique de Mauritanie (RIM), ce qui en fait un espace de transit important propice au développement de périls de toutes sortes. Dans ce cadre, la conduite des patrouilles terrestres et fluviales, appuyées par les nouvelles technologies de surveillance (drones, radars) est impérative pour dominer la zone d'action afin d'anticiper toute action adverse.

Sous cet angle, les patrouilles régulières de nomadisation dans les zones lacunaires effectuées mensuellement combinées aux patrouilles conjointes (terrestres et fluviales) avec la République islamique de la Mauritanie constituent une réponse adéquate. A ce titre, 18 patrouilles de nomadisations et 9 patrouilles conjointes ont été conduites pour le compte du second semestre de l'année 2025.

Renseignement et anticipation

Dans la conduite des activités opérationnelles, le renseignement est une fonction essentielle qui consiste à collecter, analyser et diffuser des informations pertinentes sur l'adversaire, l'environnement et les conditions opérationnelles. Disposer d'un bon réseau de renseignement national et transfrontalier est une condition préalable de succès aux opérations. C'est le premier outil pour la défense de l'avant par anticipation au regard de l'étendue de la Zone militaire n°2.

En effet, la porosité des frontières impose un



investissement massif dans le domaine du renseignement pour un suivi des flux dans les points de passage non-officiels. C'est pourquoi, une collaboration très étroite entre les différentes forces de défense et de sécurité, les autorités administratives et locales induit la mise en place d'un réseau de renseignement solide assorti d'une mutualisation des moyens, une meilleure connaissance entre les acteurs et un partage d'informations crédibles.

Dispositifs de dissuasion

Pour une prise en compte précoce de la menace, le déploiement des unités doit répondre à des dispositifs de dissuasion qui facilitent la conduite des activités opérationnelles sur toute l'étendue de la zone d'action. En effet, l'implantation des unités avancées telles que le 32e Bataillon d'infanterie à OUROSSOGUI et la 1ère Compagnie du 2e Bataillon à PODOR comme points d'appui, répond parfaitement à la défense de l'avant par anticipation car elles permettent l'acquisition des objectifs au plus loin pour préparer l'engagement futur des éléments d'intervention. Il est vrai que le contrôle de l'ensemble des points de passage non officiels est un défi constant malgré l'implantation des dispositifs de dissuasion, toutefois c'est vital de disposer de ces unités qui réduisent substantiellement toute prolifération d'actions malveillantes le long de la

frontière nord.

Ainsi, les activités opérationnelles sont la garantie d'une frange frontalière sécurisée. Toutefois, la sécurisation frontalière est plus efficace si elle trouve son fondement dans le cadre d'une coopération opérationnelle.

LA COOPERATION OPERATIONNELLE : MUTUALISER LES EFFORTS FACE AUX MENACES PARTAGEES

La complexité des menaces et leur caractère transversal militent pour une combinaison des actions et vision communes. Pour cela, la coopération opérationnelle est une approche collaborative dans la conduite des activités opérationnelles, qui vise à mutualiser les efforts et les ressources pour faire face aux menaces partagées.

Le partage d'informations est un préalable dans la conduite des activités opérationnelles pour mieux comprendre les menaces et anticiper les actions de l'adversaire. Assurément, ce partage d'informations contribue à l'amélioration de la sécurité en facilitant la mise en place de dispositifs adéquats de réponse grâce aux renseignements. C'est la raison pour laquelle dans le cadre de la coopération opérationnelle, la zone militaire n°2 travaille en étroite collaboration avec la Zone militaire n°4



d'autant plus qu'elles partagent les mêmes défis sécuritaires. En partageant les informations et les ressources, les zones militaires peuvent mieux faire face aux menaces afin de pouvoir les circonscrire au plus tôt. A ce titre, le dialogue permanent est maintenu entre les différents responsables.

Coordination des opérations.

La planification et l'exécution des opérations conjointes pour maximiser l'efficacité et minimiser les risques est une approche primordiale dans la mesure où la mission est globale dans la Zone militaire n°2. A l'analyse, l'implication des Forces de défense et de sécurité est un impératif dans l'exécution de l'ensemble des activités opérationnelles (patrouilles terrestres et fluviales). De plus, le caractère transnational de la sécurité notamment au niveau des frontières devra conduire à des opérations de sécurisation conjointes avec les Forces de défense et de sécurité mauritaniennes. A ce sujet, la zone militaire 2 a organisé en janvier 2025, la réunion de sécurité bipartite avec les Forces armées de la République islamique de Mauritanie (FARIM). Cette réunion de coordination trouve toute sa pertinence dans l'amélioration de l'efficacité des activités opérationnelles à mener et permet surtout de renforcer la coopération entre les deux pays.

Renforcement des relations.

La coopération opérationnelle peut renforcer les relations entre les différents acteurs de la sécurité. Les actions conjointes menées par la Zone militaire n°2 en collaboration avec les autres FDS, les autorités administratives, territoriales et locales permettent de renforcer les différents mécanismes de coordination et de vérifier leur efficacité. Le cadre régional de coordination des opérations de lutte contre le terrorisme (CRCO) dans les Zones militaires qui réunit la plupart des acteurs sécuritaires est une parfaite illustration du renforcement des relations car elle permet de créer un environnement de confiance et de collaboration propice à la réussite des activités opérationnelles menées quotidiennement.

En définitive, les activités opérationnelles constituent la pierre angulaire de la défense et de la sécurité de la Zone militaire n°2. Leur efficacité repose sur une cohérence opérationnelle qui combine la sécurisation frontalière et la coopération opérationnelle. La mise en synergie de ces axes assure non seulement la protection de la partie nord du territoire, mais aussi elle contribue à la stabilité sociale. Dans un environnement géopolitique perturbé, seule une approche collaborative, intégrée et anticipative permettra de préserver la zone de responsabilité.



La Zone militaire n°3 : De la sécurisation des frontières à lutte contre l'émigration irrégulière.

Le lieutenant-colonel Mouhamed Samba DIOUF,
Commandant le 23^e Bataillon de reconnaissance et d'appui.



La Zone militaire n°3, dont la zone d'action couvre les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine, s'impose comme un espace stratégique charnière. Géographiquement vitale, elle est une zone de transit économique et humain significative, mais surtout, elle partage une longue frontière avec la Gambie et dispose d'une partie insulaire, difficile d'accès.

Ainsi, la Zone militaire n°3 est exposée à un environnement sécuritaire contemporain, multidimensionnel et fortement interconnecté. Celui-ci est marqué par l'imbrication de menaces non conventionnelles qui transcendent les démarcations nationales.

Dans ce contexte sécuritaire évolutif et exigeant, l'atteinte et le maintien d'une efficacité opérationnelle optimale des unités, qu'il s'agisse de celles des Armées ou de celles des autres Forces de défense et de sécurité (FDS), exige l'adoption d'une stratégie globale, dynamique et fondamentalement proactive.

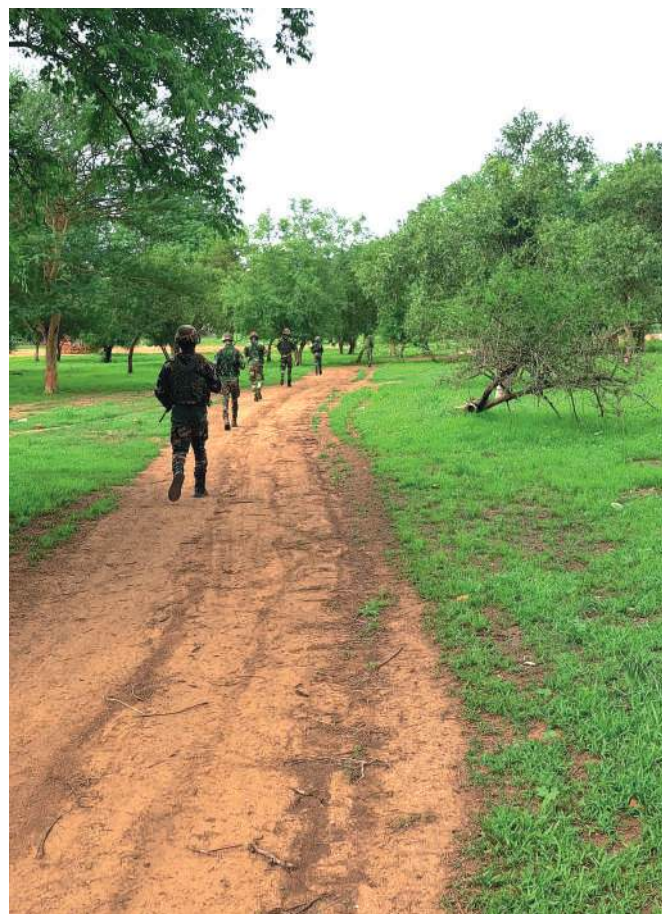
Cette stratégie s'articule autour de deux piliers essentiels : la sécurisation frontalière dynamique et permanente et la coopération opérationnelle efficiente dans la lutte contre l'émigration irrégulière.

La sécurisation frontalière dynamique et permanente

La sécurisation frontalière est redevenue une priorité majeure et ne peut plus se concevoir uniquement dans une optique défensive. Les frontières, de par leur porosité et leur statut de zone de transit, sont activement exploitées par des acteurs non étatiques (réseaux de trafics, groupes terroristes potentiels, filières d'émigration irrégulière), d'où l'objectif du commandement de la Zone militaire n°3 de les transformer en un espace de contrôle dynamique et permanent.

Ainsi, cette sécurisation repose sur une approche globale qui privilégie une collaboration étroite avec l'ensemble des FDS. L'enjeu est de traiter la menace dans toutes ses dimensions et de la circonscrire à sa plus petite expression.

A ce propos, la conduite de patrouilles mixtes regroupant des unités des FDS renforce la posture de dissuasion pour contester l'espace aux acteurs illicites, et surtout, le sentiment de sécurité des populations installées le long de la frontière. Se faisant, la sécurité humaine s'érige en priorité dès





lors qu'elle centralise tous les aspects et implique la complémentarité des actions des FDS. En réalité, en plaçant l'humain au cœur de l'action militaire, on parvient à garantir l'adhésion des populations qui est un multiplicateur de force, dans le domaine du renseignement, et la légitimité de l'action militaire.

Aussi, l'efficacité du contrôle frontalier impose de dépasser le cadre strict de la souveraineté nationale et de considérer la frontière comme étant dans un espace global à sécuriser. Par conséquent, le partenariat avec les États voisins est fondamental. A ce sujet, l'exécution de patrouilles conjointes avec les FDS gambiennes illustre une démarche d'interopérabilité concrète et de gestion concertée des espaces frontaliers. Cette démarche renforce la confiance mutuelle et permet d'adopter des stratégies coordonnées pour neutraliser les sanctuaires potentiels des réseaux illicites. Il s'agit potentiellement de dénier aux contrevenants toute zone de confort, au détriment de la population, de part et d'autre des frontières.

En somme, ces activités opérationnelles témoignent d'une démarche d'intégration et de mutualisation des moyens des autres FDS de la zone d'action et de leurs vis-à-vis gambiens, garantissant une cohérence de leurs actions sur toute l'étendue de la Zone militaire n°3.

La coopération opérationnelle efficiente contre l'émigration irrégulière

L'émigration irrégulière est devenue un fléau avec son lot de désastres humains et l'image négative qu'elle reflète. Face à cette menace qui défie les stratégies jusque-là mises en place, la coopération entre les FDS et avec les populations s'érige en solution viable, gage d'efficacité dans la lutte contre l'émigration irrégulière. Ainsi, l'accent mis sur la prévention, conjugué à l'action opérationnelle, démontre qu'on est passée d'une simple logique de coordination à une interopérabilité concrète.

En Zone militaire n°3, le facteur essentiel de cette efficacité est le partage d'information et de renseignement, condition sine qua non pour anticiper, synchroniser et neutraliser les filières de passeurs qui usent de subterfuges pour réussir leurs activités criminelles, à l'insu des FDS.

En effet, dans le cadre de cette approche intégrée, une action décisive a été menée le 30 mars 2025. Grâce à la qualité du renseignement collecté et mutualisé, les commandos marins de la Station fluviale de Foundiougne ont pu intercepter des pirogues et

interpeller 92 candidats à l'émigration irrégulière. Ce succès démontre l'importance du renseignement à temps réel dans la lutte contre l'émigration irrégulière. Dans cette perspective, le déploiement de l'unité de drones participe à l'amélioration de la surveillance des Iles du Saloum, point de départ des embarcations de migrants. Ainsi, les unités pourront, sur la base du renseignement, se projeter promptement pour intercepter les candidats à l'émigration irrégulière.

De plus, la lutte contre l'émigration irrégulière exige une synchronisation opérationnelle. La preuve de cette parfaite synergie entre les FDS a été l'opération conjointe, menée par les unités des Armées et celles de la Gendarmerie nationale le 9 juillet 2025, qui a abouti à l'interpellation de 201 candidats à l'émigration irrégulière, illustrant leur capacité collective à démanteler efficacement les logistiques d'embarquement et à interrompre les tentatives de départ. En outre, une étape importante a été franchie avec la conduite d'une opération de prévention contre l'émigration irrégulière, mobilisant toutes les FDS, du 10 au 12 avril 2025. Cette initiative souligne une approche globale dont l'objectif est de perturber les réseaux criminels et réduire l'attrait pour l'émigration irrégulière en ciblant sa source.

Enfin, l'implication de la population reste la meilleure stratégie dans la lutte contre l'émigration irrégulière. Il s'agit d'amener lesdites populations à se rendre compte des conséquences néfastes de ce fléau, tout en les invitant à appuyer l'action des FDS, dans le but d'effacer l'étiquette de point de départ des embarcations collée aux Iles du Saloum. La zone du Sine-Saloum reste, par ailleurs, une terre d'agriculture, d'élevage et de pêche, activités génératrices de revenus.

En somme, la Zone militaire n°3 a développé une approche agile et intégrée qui répond concrètement aux défis contemporains. En s'appuyant sur les principes d'une sécurisation frontalière dynamique et d'une coopération opérationnelle efficiente pour lutter efficacement contre l'émigration irrégulière, elle démontre sa capacité à gérer des menaces hybrides et asymétriques.

Au demeurant, la Zone militaire n°3 se positionne en acteur majeur dans le dispositif de la défense opérationnelle du territoire, mais aussi dans la consolidation de la stabilité régionale et de la résilience nationale face aux défis structurels de l'insécurité transnationale.



La gestion intégrée des frontières face à la menace terroriste

Lieutenant-colonel Mouhamadou Lamine SECK,
Commandant le 4^e Bataillon d'infanterie

De nos jours, la zone sahélienne est devenue un carrefour pour les groupes extrémistes comme le JNIM ou GSIM (Groupe Soutien à l'Islam et aux Musulmans) qui y mènent des attaques de plus en plus meurtrières. Le seul moyen de venir à bout à ces nouvelles menaces, est une gestion intégrée des frontières entre les Etats. Le Sénégal, la Mauritanie et le Mali ont très vite compris cette approche en effectuant des patrouilles conjointes sur les lignes de frontières communes entre les trois pays.

Dans ce cadre, des patrouilles bipartites (regroupant deux pays uniquement) et tripartites (regroupant les trois pays) sont organisées selon un calendrier rédigé d'un commun accord avec les Commandants des zones militaires frontalières concernées. Ces activités, menées par une unité du 4^e Bataillon d'infanterie, se déroulent dans les villages se situant le long des frontières avec la participation de toutes les composantes des forces de défense et de sécurité (Armée, Gendarmerie, Police, Douane, eaux et forêts et parfois le GNSP) de chaque pays. Elles se déroulent en trois phases selon qu'elle soit tripartite ou bipartite (une jonction de prise de contact avec les Forces de Défense et de sécurité des différents pays, une rencontre avec les autorités locales des villages visités et une séance de sensibilisation sur les problèmes et la gestion des frontières). Durant cette dernière phase, une rencontre est organisée avec les autorités administratives, coutumières, religieuses et les populations de chaque localité.

Ces patrouilles ont pour objectifs de lutter contre la criminalité transfrontalière et le terrorisme, de neutraliser les voleurs de bétail et autres malfaiteurs.

Mais aussi de sensibiliser les populations sur les effets néfastes de la drogue, la déforestation et ses conséquences, le trafic des armes légères et sur la nécessité de respecter les lois et règlements en vigueur dans chaque pays. Ces rencontres ont aussi permis de conscientiser et impliquer les populations dans le système d'alerte précoce au niveau des frontières.

Durant ces patrouilles, des actions civilo-militaires (ACM) relatives aux consultations gratuites et dons de médicaments sont fortement appréciées par les riverains qui viennent massivement se faire consulter par le personnel médical des FDS des parties prenantes.

Le constat noté est un changement de méthodologie dans la gestion des frontières avec l'implication des populations.

Les populations ont reconnu l'orientation des gouvernements pour une gestion intégrée des frontières, en vue qu'elles soient en sécurité dans leurs localités. Parce que les tracés frontaliers ne représentent rien devant les liens sociaux qui les unissent entre elles. Comme dans toutes les localités, chacun est persuadé que l'arsenal juridique et réglementaire a été mis en place par les autorités. Reste à elles maintenant de valoriser cet arsenal pour pouvoir vivre en sécurité.

Elles se réjouissent de la sécurité qui règne actuellement dans leurs localités, grâce aux patrouilles et à la sensibilisation faite par les forces des trois pays à leur profit. Il fallait prendre en



compte certaines sensibilités sociales. Cette prise de conscience et cette confiance envers les forces de sécurité ont pu améliorer la quiétude dans les villages. Ceci démontre que l'avis des populations compte pour permettre aux forces de sécurité de mieux s'adapter sur le terrain pour leur bien-être.

Les difficultés majeures évoquées par les populations lors des patrouilles conjointes.

Les problèmes soulevés souvent par les populations tournent généralement autour des différends entre agriculteurs et éleveurs, l'absence de routes praticables, la déforestation, l'usage de drogue (alcool et chanvre indien) par les jeunes, le vol de bétail et la pollution du fleuve Sénégal et de la Falémé due à l'exploitation abusive et illégale des sites aurifères. Le constat fait est qu'il y a une diminution remarquable du vol de bétail. Il reste uniquement des vols d'un ou de deux têtes perpétrés soit par les bergers, soit par les fils des propriétaires de troupeaux pour un gain facile. Par ailleurs, le plus grand fléau qui gangrène la zone est l'usage abusif de drogue (chanvre indien et alcool) par les jeunes, qui les pousse à commettre des vols à cause du gain facile. Mais que les parents aussi n'osent pas dénoncer leurs enfants s'adonnant à ces pratiques. A noter aussi l'abattage des arbres pour la recherche de bois de chauffe et de pâturage pour le bétail qui dégrade l'environnement.

Les solutions préconisées pour une gestion durable de la sécurité le long des frontières entre les trois pays.

Les solutions préconisées pour lutter contre le vol de bétail et les autres déprédations reposent sur la mise en place de comités de vigilance villageois, la création d'un réseau des chefs de villages et l'échange d'informations entre ces derniers, mais surtout alerter en temps réel les forces de sécurité avec les numéros de téléphone laissés sur place. Concernant la lutte contre le vol de bétail, il est nécessaire d'éradiquer l'abattage clandestin. A cet effet, des carnets sont mis à la disposition des chefs de villages pour permettre l'enregistrement du bétail avant tout abattage par les bouchers et de sensibiliser les populations sur la nécessité de connaître l'origine de la viande à acheter. En ce qui concerne les différends entre éleveurs et cultivateurs, il faut une concertation permanente entre les deux parties autour du chef de village ou des autorités locales, et la délimitation exacte des couloirs de passage du bétail vers le fleuve et les zones de pâturage. Quant à la déforestation, la solution réside dans le reboisement, l'utilisation du gaz à la place du bois et la surveillance des forêts. Pour la drogue, il est indispensable de démanteler les réseaux de trafic de drogue pour sauver les jeunes utilisateurs que leurs parents ont du mal à dénoncer. Mais aussi, de redoubler de vigilance par rapport à certains prêcheurs ou soient disant chérifs qui arrivent dans les villages et s'accaparent des mosquées qui sont les lieux de prédilection des terroristes.





Chef de bataillon Mamadou Madiariou DIALLO
Commandant le 5^e Bataillon d'infanterie



La Zone militaire n°5 : un pilier de sécurité et de stabilité



Au cours des six derniers mois, la Zone militaire n°5 s'est illustrée par une action soutenue et multiforme dans le Sud du pays. Ses unités déployées sur l'ensemble du territoire ont poursuivi avec rigueur et constance les missions confiées par le Haut Commandement, centrées sur trois axes majeurs : la sécurisation des frontières, l'appui au retour et à la stabilisation des populations, et la lutte contre les activités illicites. Ces efforts conjugués traduisent l'engagement constant des Forces armées à garantir la paix, la stabilité et la cohésion nationale dans une région à forts enjeux stratégiques.

Sécurisation des frontières : une vigilance de tous les instants

La sécurisation des frontières demeure un impératif stratégique pour la protection du territoire national. Afin de renforcer la présence de l'État sur les axes frontaliers, la Zone militaire n°5 a intensifié la

surveillance le long des frontières terrestres et fluviales, avec un maillage serré de patrouilles quotidiennes sur plus de 300 km. Cette vigilance a permis de dissuader les tentatives d'infiltration et de rassurer les populations riveraines.

Parallèlement, la coopération régionale a été renforcée pour une sécurité partagée. Des patrouilles conjointes avec les Forces armées gambiennes ont été menées en mai 2025, accompagnées d'échanges réguliers d'informations sur les mouvements suspects, consolidant la sécurité dans les zones frontalières et les relations bilatérales.

Enfin, la Zone militaire n°5 a veillé au contrôle des zones côtières, points sensibles pour l'émigration clandestine et les trafics. La Base navale Sud a mené des patrouilles ciblées sur plus de 150 km de côte casamançaise, interceptant plusieurs embarcations et réduisant notablement les activités illégales, tout en renforçant la sécurité maritime et la surveillance des zones de pêche.





Appui au retour et à la stabilisation des populations : consolider la paix par la présence de l'État

La stabilisation durable de la Casamance passe par le retour des populations dans leurs villages d'origine et par la reprise des activités économiques. Pour garantir un environnement sécuritaire favorable au retour, des opérations de contrôle et d'observation ont été menées à Touba Trankil et Dimbaya en septembre 2025. La présence constante des unités de patrouille a permis de désamorcer les tensions foncières et d'offrir un climat propice à la réinstallation des familles.

Par ailleurs, la Zone militaire n°5 a soutenu la relance des infrastructures locales, essentielles à la mobilité et à l'activité économique. A titre illustratif, la 25e Compagnie de Combat du Génie de Bignona a construit pour le compte du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement des passerelles à TENGHORY et ZIGUINCHOR, restauré des ponts et aménagé des pistes rurales, facilitant la circulation des habitants et la reprise des échanges commerciaux.

La proximité avec les populations a également été renforcée par des actions civilo-militaires. Des consultations médicales gratuites, la distribution de fournitures scolaires et l'organisation d'activités communautaires telles que le nettoyage des écoles et la sensibilisation à la citoyenneté ont été conduites dans plusieurs villages, favorisant l'adhésion des habitants et consolidant la confiance envers les forces armées.

Lutte contre les activités illicites : préserver la sécurité économique et sociale

La lutte contre les trafics illicites constitue une priorité majeure pour la sécurité économique et sociale. Des opérations conjointes ZM5/Gendarmerie/Douanes, réalisées du 4 au 19 juin 2025 dans les îles Karone, ont permis la destruction de 225 hectares de champs de chanvre indien et la saisie de plusieurs tonnes de produits finis et de graines, mettant hors d'usage d'importants réseaux de narcotrafic.

De plus, les unités de la Zone militaire n°5 ont multiplié les postes de contrôle sur les axes de circulation principaux et secondaires, interceptant du carburant de contrebande et des cargaisons suspectes, contribuant directement à la protection des ressources économiques de la région.



Enfin, la coopération étroite avec la Gendarmerie nationale et les forces de sécurité intérieure a permis de sécuriser les zones à risque et de mener des opérations coordonnées contre les trafics, illustrant l'efficacité d'une approche intégrée et concertée de la sécurité.

Ces six derniers mois ont confirmé le rôle central de la Zone militaire n°5 dans la sécurisation du Sud du pays. Par ses actions de surveillance frontalière, d'accompagnement des populations et de lutte contre les trafics illicites, elle incarne concrètement la présence effective de l'État et illustre la mission essentielle des Forces armées sénégalaises : défendre le territoire, protéger les citoyens et préserver la paix.



Lieutenant-colonel Magatte SENE,
Adjoint opérations au Commandant de la Zone militaire n°6



Zone militaire N°6 : des forces intégrées pour une efficacité optimale

Le second semestre d'activités opérationnelles de la Zone militaire n°6 a été placé sous le sceau de l'intégration des forces pour une efficacité maximale dans l'exécution des missions.

Cette option s'appuie sur une coopération renforcée non seulement avec les pays voisins dans le cadre de la sécurité transfrontalière mais aussi avec les autres forces de défense et de sécurité dans le cadre du contrôle de zone et du soutien aux populations.

Sécurité transfrontalière

Dans le cadre de ses activités opérationnelles du second semestre, la Zone militaire n°6 a eu à interagir avec ses voisins aussi bien du Nord que du Sud, tout en poursuivant l'exécution de ses missions courantes de contrôle de zone et de préparation opérationnelle.

En effet, dans le cadre de la sécurisation transfrontalière, les éléments du secteur 62 ont conduit du 3 au 4 juillet 2025, une patrouille conjointe avec le 3e Bataillon d'infanterie gambien dans le département de Médina Yoro Fouta et la région gambienne de Bassé.

Deux semaines plus tard, le 17 du même mois, dans le même secteur opérationnel, pour la première fois, une patrouille de jonction a été conduite à la frontière Sud avec une force mixte guinéenne au niveau des postes frontaliers de Boundoufourdou et de Dialadian.

Ces deux patrouilles, au-delà de la coopération internationale, ont été des opportunités d'action intégrée des Forces de défense et de sécurité (FDS) sénégalaises et ont aussi et surtout permis de communiquer et communier avec les populations locales, renforçant ainsi leur sentiment de prise en

compte de leurs préoccupations, particulièrement celles liées à la sécurité.

Contrôle de zone

Dans le secteur 61, toujours avec la même logique d'opérations intégrées avec les autres FDS, les activités opérationnelles ont essentiellement tourné autour de la lutte contre les trafics qui sévissent dans la région.

Ainsi une patrouille mixte a été conduite par les éléments du poste de Kandion Mangana en soutien des agents des Eaux et Forêts le 16 avril 2025 dans la localité de DIALLOOUNDA. Ces opérations mixtes sont l'aboutissement d'actions intégrées en amont entre les forces militaires et paramilitaires de la zone allant du partage de renseignements aux séances de planifications des différentes opérations.

Au bilan, elles ont permis de baisser de façon significative le niveau d'agression des ressources forestières dans le secteur 61 même si 115 planches et 80 poutrelles ont quand même été saisies au cours des six derniers mois.

Dans le même registre, la coopération entre les unités militaires et paramilitaires a également conduit durant ce semestre à la saisie de 164 kilogrammes de chanvre indien, de 100 bidons de 20L huile, de 25 sacs de sucre de 50kg et de 44 bidons de 20L d'essence.

Formation-entraînement

Étant dans une dynamique de coopération et de collaboration sur le terrain, il urge de faire acquérir aux forces partenaires les savoir-faire techniques et tactiques leur permettant d'évoluer convenablement aux côtés des forces militaires avec lesquelles elles sont déployées.



OPÉRATIONS

Dans cette optique, des cours d'instruction sur le tir de combat ont été dispensés par les militaires du 26e Bataillon de reconnaissance et d'appui (BRA) au profit des éléments des Eaux et Forêts de Sédhiou ainsi que des personnels de la maison d'arrêt et de correction de Kolda. Ces mêmes personnels ont eu à bénéficier de l'encadrement du 26e BRA pour des séances de tir au fusil d'assaut sur le terrain.

Le 36^e Bataillon d'infanterie quant à lui, nouvelle création de la zone, a eu à conduire sa mise en condition opérationnelle avec des objectifs tout à fait différents.

En effet, son séjour au CET6 visait globalement l'acquisition de savoir-faire tactiques et techniques, mais aussi et surtout l'aguerrissement et la cohésion de ses cellules nouvellement mises en place.

Au bout de ce séjour, le 36 entend être un outil opérationnel fiable et polyvalent et jouer pleinement son rôle dans le dispositif de défense de la Zone militaire n°6.

Actions civilo-militaires

Dans le cadre d'un protocole entre le Ministère de la santé et celui des Forces armées, l'hôpital militaire de campagne a été déployé pour un mois à compter du 4 juillet 2025 à Médina Yoro Fouta afin de combler le vide sanitaire de la zone.

Les personnels du Service de santé des Armées ont

pu ainsi offrir des soins et effectuer des opérations médicales au profit des populations locales mais aussi des pays voisins, qui ont massivement afflué vers la structure.

En fin de séjour, grâce à son engagement et la détermination de ses personnels, l'équipe médicale aura réalisé un bilan largement au-delà des attentes avec 11.201 prestations gratuites parmi lesquelles 7.468 consultations, 161 interventions chirurgicales, 41 accouchements, 345 hospitalisations, au grand bonheur des populations.

Toujours dans le cadre du soutien aux collectivités, un détachement interarmées est intervenu le 22 août 2025 à Sandiniéry dans la région de Sédhiou afin de retirer un camion immergé à hauteur du quai.

Les éléments des sections de réparation du matériel des Zones militaires 5 et 6, soutenus par des personnels du service du matériel, du génie militaire, des plongeurs de la Marine nationale et des éléments des sapeurs-pompiers ont pu au bout de huit heures d'horloge renflouer le camion permettant ainsi au bac de pouvoir retrouver sa routine après 28 jours d'immobilisation.

En définitive, les activités opérationnelles des six derniers mois illustrent parfaitement le succès de l'option basée sur l'intégration des forces et la coopération interarmées et multinationale pour la conduite des opérations et le soutien aux populations.





*Par le colonel Mbaye GUEYE,
Officier adjoint au Chef d'état-major de l'Armée de terre.*

Lutte contre le terrorisme : urgence d'une réponse coordonnée à l'échelle régionale.

«L'une de nos plus grandes armes est notre capacité à nous rassembler et à travailler ensemble». **Jonathan Allen**

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont aujourd'hui confrontés à une montée sans précédent du terrorisme. Les groupes armés, dont certains sont affiliés à Al-Qaïda, à l'Etat islamique, au Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), ou à d'autres mouvances djihadistes, menacent la stabilité de certains pays.

L'irruption du terrorisme djihadiste allié aux groupes islamistes locaux a aggravé l'insécurité dans cette région avec l'imbrication des conflits locaux et transfrontaliers et le terrorisme associé aux réseaux criminels de diverses natures qui profitent de la porosité des frontières pour commettre leurs forfaits. En 2024, les attaques contre les forces de sécurité, les civils, les écoles et les infrastructures se sont multipliées, provoquant des milliers de morts et des millions de déplacés en Afrique de l'Ouest et particulièrement dans les pays de la bande sahélo-saharienne.

A côté de la pauvreté endémique, on observe les trafics en tous genres, la prolifération et la circulation des armes légères et de petits calibres, le blanchiment d'argent, entre autres.

A l'évidence, la menace la plus pernicieuse semble être le terrorisme. Mais il existe une hybridation de la menace qui handicape le développement de la région et hypothèque son avenir, mettant en péril tous les efforts consentis.

Ce tableau peu reluisant de la situation sécuritaire, en plus des facteurs socio-économiques, invite à

s'interroger sur l'efficacité des méthodes employées pour juguler cette insécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

En fait, les réponses mises en œuvre jusqu'à présent sont loin des attentes légitimes des populations d'où la nécessité d'une approche originale et coordonnée à l'échelle régionale.

Pour y parvenir, il importe d'une part de faire ressortir les gaps capacitaires qu'il convient de combler et d'autre part d'esquisser des pistes de solutions qui passent par une riposte coordonnée essentiellement articulée autour d'une combinaison de capacités.

DES GAPS CAPACITAIRES REELS PERSISTENT MALGRE DES ACQUIS OPERATIONNELS ET ORGANISATIONNELS INCONTESTABLES.

Le phénomène du terrorisme est ancien et trouve ses origines au commencement de l'ère chrétienne. A partir des années 90, il s'est développé en Afrique, notamment en Algérie puis au sahel avec la chute du régime de Mouammar Kadhafi qui a fortement accéléré la déstabilisation du Sahel. Jusqu'à présent, certains Etats peinent à assurer l'intégrité de leur territoire. A titre d'exemple, le Nigéria lutte contre Boko Haram depuis le début des années 2000 en dépit des moyens considérables déployés par ce géant de l'Afrique de l'Ouest.

Incontestablement, les groupes djihadistes gagnent du terrain. Ils ont acquis de nouvelles capacités de lutte anti-drones et ont considérablement amélioré leur combativité à la faveur des guerres en Syrie et même en Ukraine. Face au recul des forces régulières et nourrissant un sentiment d'abandon de



l'Etat central, les populations qui vivent à l'intérieur de ces zones de conflits¹ quittent ou bien adhèrent aux thèses et à l'idéologie des groupes djihadistes. Ce qui facilite les possibilités de recrutement. Depuis Septembre 2025, le quasi-blocus appelé « djihad économique » des groupes djihadistes fragilise l'approvisionnement du Mali en produits venant du Sénégal, de la République de Guinée, de la Mauritanie et de la Côte d'Ivoire. Les conséquences de ce blocus pourraient être incalculables pour les populations et écorner durablement l'image du régime en place. Ce regain de confiance des djihadistes qui ont acquis de jour en jour une liberté de manœuvre inquiétante devrait être prise très au sérieux en Afrique de l'Ouest. A l'heure actuelle, les difficultés des Armées de la région à juguler cette insécurité résultent principalement des insuffisances capacitaires, d'un déficit dans le partage d'informations transfrontalières mais également d'une volonté de combattre qui s'effrite de plus en plus.

Ainsi, de victoire en victoire, et ce depuis près de deux décennies, les djihadistes ont accumulé un trésor de guerre, un nombre impressionnant d'armes, des munitions, des moyens de transport arrachés aux armées régulières et se sont aguerris au contact des troupes régulières. Leur dessein inavoué serait de devenir des armées professionnelles, faire un clin d'œil à l'Occident en s'inspirant des

situations en Afghanistan et plus récemment en Syrie pour légitimer leur démarche et leur stratégie. Il ne serait pas exclu qu'une fois un ou deux pays occupés, ces exportateurs de violence et d'idéologie contraires à la modernité et à la démocratie puissent marquer une pause pour convaincre la communauté internationale de leur capacité à gérer, unifier et pacifier un Etat.

NECESSITE D'UNE RIPOSTE COORDONNEE ARTICULEE AUTOUR D'UNE COMBINAISON DE CAPACITES

Certes, les initiatives prises jusque-là ont permis de ralentir l'avancée fulgurante des djihadistes et d'empêcher l'écroulement de certains Etats. Toutefois, leur progression inexorable doit pousser les pays de l'Afrique de l'Ouest à revoir en profondeur leur stratégie de lutte.

La CEDEAO avait émis le souhait de créer une force conjointe chargée de la lutte contre le terrorisme. Cette initiative devrait être mise en œuvre assez rapidement, en y incluant les pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Ces derniers devraient être impliqués étroitement dans cette lutte d'autant plus que ce sont les plus impactés. Toutefois, cette force devrait disposer des moyens adéquats et bénéficier d'un entraînement adapté à la menace. Cette offensive régionale aura besoin de l'appui de la Communauté internationale pour réussir.

¹ Lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies tenue en mai 2024, la Directrice exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations unies (DECT) Mme Natalia Gherman a déclaré le terrorisme a été à l'origine de larges déplacements de populations, avec 2,9 millions de personnes déracinées en mai 2024 rien que dans la région du lac Tchad.



La réussite de cette force conjointe dépend également de la bonne coordination entre les pays de la CEDEAO et ceux de l'AES.

Perspectives de collaboration entre la CEDEAO et l'AES

Incontestablement, le retrait des pays de l'Alliance des Etats du Sahel de la CEDEAO constitue la rupture stratégique majeure pour cette décennie. Ce retrait pourrait remettre en cause les efforts de recherche d'une sécurité et d'une paix durables. En effet, la zone regroupant ces trois pays est confrontée à un faisceau de menaces croisées depuis plus d'une décennie. Le marqueur stratégique le plus visible est l'exacerbation de la violence sous la forme du terrorisme². L'isolement de ces trois pays va davantage exacerber l'insécurité au niveau de la région.

A court terme, ce retrait pourrait avoir des incidences considérables sur le secteur de la sécurité, notamment en matière de partage de renseignement et de participation aux initiatives de lutte contre le terrorisme.

Aujourd'hui, le temps ne joue pas en faveur de l'émiettement des forces et des Organisations. C'est pourquoi, tous les efforts des pays de la CEDEAO doivent être explorés afin de rallier ces pays, même si, au demeurant, force est de reconnaître que des changements sont nécessaires au sein de l'instance régionale. Cependant, ceux-ci peuvent s'opérer sans pour autant provoquer une rupture unilatérale.

C'est pourquoi, la CEDEAO et l'AES doivent coopérer étroitement pour résoudre les multiples défis qui se dressent et qui exigent dépassement, don de soi et recherche inlassable de la paix dans la région. Il ne saurait y avoir d'alternative viable.

Sur le moyen et le long terme, la CEDEAO devrait réformer ses mécanismes de gouvernance et de médiation. C'est ainsi que les méthodes de gestion de crises doivent être revues en privilégiant le dialogue et la diplomatie préventive. L'adoption de mécanismes de médiation plus souples, inspirés du modèle de l'Union Africaine devrait être privilégiée.

Plutôt qu'une exclusion totale, la CEDEAO pourrait instaurer des accords de coopération à géométrie variable avec les états de l'AES. Cela permettrait, par exemple, de préserver la coordination en matière

de sécurité et d'échanges commerciaux, malgré les tensions politiques, comme c'est le cas entre le Sénégal et le Mali.

En définitive, la paix durable dans l'espace CEDEAO et au Sahel reste possible mais nécessite une volonté affirmée, des actions concrètes sur le long terme et la mise en œuvre de stratégies concertées et une coopération à tous les niveaux. Les mesures prises jusque-là sont en deçà des attentes et ne peuvent nullement vaincre le terrorisme. C'est pourquoi, les pays de la CEDEAO et du Sahel doivent surmonter leurs divergences et renforcer leurs engagements en matière de sécurité, de gouvernance et d'actions de développement. Pour cela, ils devraient privilégier une approche holistique qui intègre, au-delà des besoins de sécurité physique, la sécurité humaine. Il s'agira également de trouver des parcelles de coopération entre autorités administratives, parlementaires, les populations et les FDS. Enfin, l'apport des partenaires internationaux demeure essentiel pour fournir un soutien et des ressources afin d'aider à relever les défis complexes de la région. Le temps presse, les besoins sont urgents, notre salut passe donc par la rapidité des actions concertées et coordonnées.



2 Voir la contribution du Dr. Sampala BALIMA, Avril 2024, dans la Note d'analyse N° 02 | FES.



Capitaine de corvette Bakar NDIAYE
Chef de la division personnels/EMMARINE

Les sciences cognitives au service de l'efficacité opérationnelle des Forces armées ouest-africaines

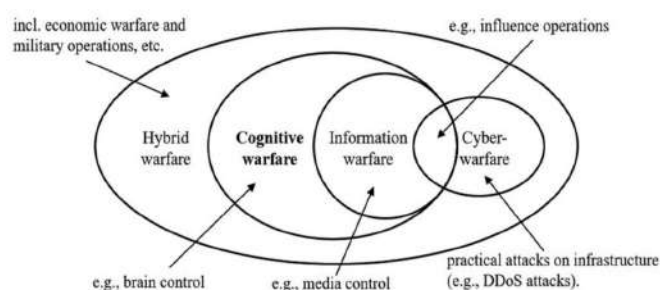
L'Afrique de l'Ouest fait face à une insécurité croissante, marquée par le terrorisme, la criminalité transfrontalière, la piraterie maritime et les conflits hybrides mêlant actions physiques et opérations informationnelles. Si le Sénégal demeure stable, il n'est pas à l'abri des effets de l'instabilité régionale. En effet, les stratégies de défense traditionnelles, basées principalement sur le déploiement de forces, révèlent aujourd'hui des limites face à un ennemi capable de manipuler l'information, d'exploiter les fragilités socioculturelles et de lancer des campagnes de désinformation ciblées.

Dans ce contexte, la guerre cognitive s'impose comme un domaine stratégique incontournable. Son objectif est d'influencer les perceptions, les émotions et les comportements de l'adversaire en mobilisant les sciences cognitives, disciplines qui étudient les processus psychologiques et neuronaux gouvernant la prise de décision. Comme le souligne James Giordano, neuroscientifique et directeur du Neuroethics Program de l'Université de Georgetown : « Le cerveau humain est le champ de bataille du XXI^e siècle. ». Cette affirmation illustre parfaitement l'importance stratégique de la dimension cognitive et justifie l'intégration des sciences cognitives dans les stratégies militaires ouest-africaines.

En fait, face à l'exacerbation de la désinformation, la manipulation des perceptions et la propagande, l'intégration des sciences cognitives dans les stratégies militaires est un levier essentiel pour renforcer l'efficacité opérationnelle des forces armées, dans la mesure où elle offre la capacité de comprendre, prédire et orienter les perceptions, les attitudes et les comportements.

Pour en saisir tout le potentiel, il convient

d'analyser les avancées des sciences cognitives et des neurosciences, avant d'explorer leurs applications militaires et leurs adaptations au contexte ouest-africain.



Relation conceptuelle entre la guerre cognitive et les autres types de guerre. Chaque type de guerre pourrait comporter des opérations d'influence et avoir un impact sur la cognition humaine ; cependant, seule la guerre cognitive est spécifiquement dédiée au contrôle du cerveau en intégrant les neurosciences militarisées à diverses pratiques. Source : OTAN

Des sciences cognitives à la supériorité stratégique

Le facteur humain est au cœur des conflits modernes. Les sciences cognitives et les neurosciences



La guerre cognitive. Nouvelle technique de manipulation et propagande pour gagner une guerre. Source : ouvrage du même titre de François DU CLUZEL et Bernard CLAVERIE. Editeur : Max MILO

fournissent aux forces armées des outils innovants pour comprendre, amplifier et exploiter les capacités mentales et forces morales des soldats. L'application de ces disciplines transforme la préparation, la prise de décision et la conduite des opérations, ouvrant ainsi la voie à une supériorité cognitive, psychologique et morale capable de compléter, voire égaler, les avantages technologiques.

Avancées récentes et perspectives technologiques

Résultat de la convergence entre biologie, sociologie, psychologie, linguistique et intelligence artificielle, la recherche en sciences cognitives optimise la vigilance, la mémoire, la concentration et la rapidité de décision. Des programmes tels que « Augmented Cognition » de la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA) aux Etats-Unis d'Amérique et « Myriade » en France démontrent comment ces technologies peuvent renforcer la défense cognitive des soldats et des populations civiles.

Ces innovations améliorent la résilience mentale, anticipent les réactions au stress et fortifient la

cohésion des unités dans des environnements hostiles. Elles permettent également de mieux comprendre les dynamiques de groupe, les processus de radicalisation et les interactions sociales.

Enjeux stratégiques et militaires

La maîtrise des biais cognitifs et des mécanismes d'influence constitue aujourd'hui un atout stratégique majeur pour contrer la désinformation et la manipulation de l'ennemi. Les sciences cognitives représentent ainsi une « arme » non cinétique essentielle, offrant aux forces armées une supériorité psychologique et informationnelle.

Par ailleurs, elles permettent d'optimiser la prise de décision et la performance opérationnelle en améliorant la gestion de l'attention, de la mémoire, du stress et de la fatigue des soldats. Intégrées à la formation et à l'entraînement, elles renforcent la rapidité et la qualité des décisions, accroissent la résilience face au stress et réduisent les erreurs sur le terrain, conférant un avantage stratégique et augmentant les chances de succès des missions dans des environnements tactiques complexes.

La guerre cognitive et son adaptation en Afrique de l'Ouest

Contrôler le facteur humain et ses dimensions cognitives est aujourd'hui un enjeu central de la puissance militaire. Les grandes puissances ont institutionnalisé la guerre cognitive en créant des structures dédiées, des outils de veille et des stratégies d'influence pour anticiper et modeler les perceptions adverses. Ainsi, en complément des cinq fonctions stratégiques (dissuasion, prévention, protection, intervention, connaissance et anticipation) qui structurent la Stratégie de défense et de sécurité nationale française, la France a inscrit l'influence comme sixième fonction stratégique en 2022.

Pour les forces ouest-africaines, il s'agit d'engager une transformation progressive, respectueuse des réalités locales, combinant formation, innovation technologique et cadre éthique.

Un modèle inspirant chez les grandes puissances

Les doctrines de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), des États-Unis et de la France considèrent aujourd'hui la guerre cognitive au même titre que les espaces terrestre, maritime, aérien, spatial et cybernétique. En effet, l'OTAN a



intégré officiellement ce domaine, les États-Unis ont mis en place un Joint Cognitive Operations Center et la France s'appuie sur son Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE). Ces entités utilisent des logiciels d'analyse comportementale et des plateformes de veille cognitive pour anticiper, influencer et neutraliser les perceptions adverses, démontrant que la maîtrise du champ immatériel est un facteur de puissance au même rang que la technologie utilisée par les armes cinétiques.

Vers une défense cognitive ouest-africaine

Dans la bande sahélo-saharienne, épicerie des menaces hybrides et des rivalités de puissance, il devient impératif pour les forces armées ouest-africaines d'intégrer progressivement la dimension cognitive afin de maintenir leur efficacité opérationnelle face aux nouvelles formes de conflictualité. Cette intégration repose sur trois axes prioritaires :

le développement de modules de formation en sciences cognitives et en défense informationnelle au sein des écoles militaires nationales ;

la création d'un Centre ouest-africain d'étude et de défense cognitive consacré à la recherche, à l'élaboration de doctrines et à la formation des cadres ;

l'élaboration d'une stratégie nationale de défense cognitive incluant une cellule interarmées de veille, des outils numériques spécialisés et un cadre éthique et juridique conforme aux valeurs nationales.

La mise en œuvre de ces mesures renforcera la souveraineté cognitive du Sénégal et de ses forces armées, c'est-à-dire leur capacité à préserver et influencer les perceptions dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et mouvant.

Bas du formulaire

Face à l'évolution rapide des menaces sécuritaires en Afrique de l'Ouest, les forces armées font face à des défis sans précédent. Aux conflits classiques s'ajoutent désormais des attaques hybrides, combinant violence physique et manipulations informationnelles. Pour répondre à ces nouveaux défis, il est essentiel d'adopter des approches novatrices dépassant la seule force militaire traditionnelle. En explorant les mécanismes de la perception, de la décision et du comportement humain, les sciences cognitives

offrent aux forces armées ouest africaines un levier stratégique crucial pour renforcer leur efficacité opérationnelle et assurer la stabilité du pays.

En effet, les sciences cognitives et les neurosciences incarnent une transformation discrète mais profonde du domaine militaire, apportant des outils pour optimiser la performance individuelle, favoriser la cohésion des unités et accroître la résilience psychologique. Alors que les conflits se déplacent vers les sphères de l'information et des perceptions, la guerre cognitive s'impose comme un enjeu central du XXI^e siècle.

Pour le Sénégal et ses partenaires régionaux, il ne s'agit pas simplement de reproduire les modèles existants, mais bien d'adapter ces approches aux spécificités socioculturelles, opérationnelles et économiques locales. En investissant dans la formation, la recherche et la coopération régionale, le Sénégal pourra renforcer sa résilience cognitive, consolider sa posture défensive et proactive, mieux anticiper les menaces à venir et garantir la stabilité, la souveraineté et l'efficacité des forces armées dans un environnement en constante mutation.

Au demeurant, une autre transformation majeure se profile à l'horizon : celle de la guerre algorithmique. En effet, portée par l'essor fulgurant de l'intelligence artificielle, de l'automatisation décisionnelle et de l'exploitation massive des données, cette nouvelle forme de conflictualité redéfinit déjà les équilibres stratégiques mondiaux et annonce une reconfiguration sans précédent des rapports de puissance.



Cybercombattants français en exercice DEFNET 2025. Ces soldats de la cyberdéfense surveillent et contrent en temps réel des campagnes d'influence hostile. (Source : Ministère des armées françaises)



Chef de bataillon Blaise Julien Toffène FAYE,
Auditeur à l'école supérieure de guerre de
l'institut de défense du Sénégal



Quelles stratégies face à une insurrection?

Dans son ouvrage intitulé *Counterinsurgency : exposing the myths of the new way of war*, l'historien militaire Douglas Porch défendait en 2013 que les stratégies américaines en Irak et en Afghanistan, construites autour du principe du «*hearts and minds*» (gagner les cœurs et les esprits), étaient inefficaces. Il s'attaquait ainsi à une idée romantique, voire saine, de la contre-insurrection. Pourtant, ce principe avait eu des résultats remarquables lors de l'insurrection communiste malaise opposant l'Armée coloniale britannique à l'Armée de libération des peuples de Malaisie (MNLA) entre 1948 et 1960. La création de programmes socio-économiques, l'intégration des élites locales dans la stratégie globale et une maîtrise de la violence avaient conduit à la destruction progressive par les Britanniques du mouvement procommuniste. De nos jours, entre complexité de mise en œuvre et manque de visibilité de résultats sur le court et moyen terme, les stratégies contre-insurrectionnelles divisent autant qu'elles passionnent.

Les stratégies renvoient aux voies et moyens à utiliser pour atteindre un objectif politique fixé dans le cadre de la prise en charge d'une problématique. L'insurrection, quant à elle, se définit comme étant toute action, généralement violente, visant à se soulever contre un pouvoir établi dans le but de le renverser. Le caractère offensif et l'objectif politique sont ici importants en cela que, combinés à l'environnement opérationnel du moment, ils vont influencer sur la nature de la réponse du pouvoir qui est remis en question.

A l'aune de ces définitions et dans un contexte de renforcement des relations transnationales et de choix de l'hybridité par des Etats et groupes criminels, il est dès lors opportun de s'interroger sur

la forme de la réponse contre-insurrectionnelle au 20^e siècle.

En fait, face à l'inexistence d'un modèle contre-insurrectionnel unique et transposable, les stratégies doivent être intégrées, équilibrées et surtout multidimensionnelles, pour mieux prendre en compte les différentes sensibilités ayant conduit à l'insurrection.

Bien que les causes d'une insurrection puissent s'enraciner dans des dynamiques profondes et complexes, il n'en demeure pas moins que des réponses appropriées peuvent être envisagées. Cela souligne la nécessité pour l'Etat de maintenir une posture de prévention constante et proactive.

Les causes profondes d'une insurrection

L'histoire de nombreux pays a été marquée par l'existence de mouvements insurrectionnels lourdement réprimés par les pouvoirs en place. Le déterminisme socio-culturel exacerbé, le besoin de justice ainsi que l'émancipation politique en sont les causes les plus courantes.

D'une part, le déterminisme socio-culturel exacerbé est une cause profonde de l'insurrection. Il consiste à voir et à analyser les phénomènes socio-économiques nationaux à travers des normes, valeurs et expériences propres à un groupe. En fait, ce dernier se définit en opposant ses codes à ceux du reste de la société. L'on ne se détermine plus comme l'autre, mais contre l'autre. Par conséquent, l'individu et son libre arbitre disparaissent au profit d'un collectivisme. L'exemple le plus probant est celui des Touaregs, peuple berbère, traditionnellement nomade qui, dès 1963, se sont insurgés contre le nouveau pouvoir malien, rejetant leur intégration dans la nouvelle Nation. La déclaration d'indépendance de l'Azawad



intervenue en avril 2012 était l'aboutissement d'un collectivisme insurrectionnel et de revendications temporairement associées à la cause djihadiste, bien qu'elles soient distinctes. Les groupes armés terroristes avaient en effet profité de la proximité culturelle entre leurs membres et cette communauté du nord du Mali pour prendre en otage la lutte armée et tenter de réaliser leur rêve d'un califat.

D'autre part, le besoin de justice peut constituer un moteur efficace dans l'apparition et le renforcement du narratif insurrectionnel. En effet, face à une injustice structurelle constatée, la rébellion apparaît comme une réponse radicale mais légitime pour les populations. Ainsi, apparaissent des mouvements et des individus estimant devoir se substituer à l'Etat qui ne peut plus remplir sa part du contrat social. Ceux-là se nourrissent alors de l'accumulation du mécontentement et de la perte de confiance dans les institutions. A titre illustratif, les campagnes chinoises, dans les années 1940, constituaient un écosystème favorable à une insurrection. Mao Zedong a su transformer la colère sociale née d'une pauvreté massive et structurelle (la famine de Henan en 1942 aurait causé plusieurs millions de morts) en action collective. L'espoir d'une justice révolutionnaire était dès lors suffisant pour enflammer durablement les campagnes et permettre la victoire de Mao en 1949. Le nouveau modèle économique proposé par Mao redonnait l'espoir d'un contrôle des ressources à la classe la plus démunie.

En outre, le besoin de reconnaissance politique peut conduire au rejet de l'ordre politique établi. L'objectif ultime de l'insurrection est l'exercice du pouvoir politique sur un territoire. Ainsi, lorsque le pouvoir de certains groupes et individus est nié et qu'ils sont marginalisés, l'insurrection apparaît comme une manière de recouvrer leur place au sein de la communauté politique et une réaffirmation de leur dignité collective. Elle devient alors le langage de ceux que l'on n'entend pas. L'histoire des Kurdes montre comment l'absence de reconnaissance politique peut pousser à l'insurrection. Pourtant estimé à environ 40 millions et réparti sur quatre pays (Turquie, Iran, Irak et Syrie), ce peuple sans Etat a fait l'objet de décennies d'oppressions et de négation identitaire. Le fondateur du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) Abdullah Öcalan soutenait d'ailleurs que « le peuple Kurde ne veut pas dominer, il veut vivre dans la dignité ». Cette situation particulière complexifie le concept d'auto-

détermination car elle oppose deux dynamiques que sont la volonté d'un groupe de décider librement de son avenir politique et les efforts d'un Etat pour maintenir l'ordre et l'unité nationale.

En somme les causes d'une insurrection sont profondes et multiples. Au-delà de la violence, c'est la rupture avec l'ordre établi qui est recherchée. Au reste, les stratégies contre-insurrectionnelles peuvent éteindre l'insurrection.

Les marqueurs de l'efficacité des stratégies contre-insurrectionnelles

Les stratégies contre-insurrectionnelles cherchent à réaffirmer l'autorité de l'Etat tout en privant les insurgés de leur soutien. Pour les mettre en œuvre, il s'agit d'éviter le piège de la « tacticalisation », de trouver un équilibre entre actions militaires et civiles et d'adopter une approche centrée sur la population.

D'abord, la « tacticalisation » de la stratégie de contre-insurrection est un piège courant auquel les armées ont eu à faire face. Elle consiste à résumer la réponse contre-insurrectionnelle en un ensemble d'actions militaires rationalisées souvent détachées de tout objectif stratégique et politique clair. Les causes profondes de l'insurrection sont dès lors ignorées au profit d'une gestion technique, voire mécanique de la menace. C'était l'erreur commise par les Etats-Unis d'Amérique au Vietnam entre 1955 et 1975. En effet, l'appareil militaire américain a cherché la destruction physique de l'adversaire par la mise en œuvre de la stratégie du « Search and destroy ». Robert McNamara, architecte de cette approche scientifique, reconnaissait d'ailleurs dans ses Mémoires sur « La tragédie et les leçons du Vietnam » qu'il existait une déconnexion entre la réalité opérationnelle et les plans dessinés entre les murs du Pentagone et concédait que ses « collègues et [lui décidaient] du destin d'une région dont [ils ignoraient] tout ». Les conséquences de cette approche furent l'installation d'un climat d'insécurité permanent dans les zones rurales et le renforcement de la légitimité des insurgés. La guerre fut tactiquement gagnée par l'Armée américaine mais stratégiquement perdue par le gouvernement américain.

Ensuite, la recherche de l'équilibre dans la contre-insurrection doit toujours guider la réponse. Cet équilibre a pour objectif de ne pas bouleverser l'écosystème social en installant une situation



d'insécurité permanente. L'emploi de la force doit en fait s'intégrer dans une stratégie socio-politique. En réalité, le rôle de l'action militaire est de contenir la violence afin de permettre au politique de désamorcer les tensions. Ainsi, la « pacification » de zones doit être suivie par la mise en œuvre de politiques publiques réalistes et adaptées afin de retirer à l'insurrection tout soutien populaire. Cet équilibre entre actions militaires et civiles est notable au Sénégal dans la gestion de la crise casamançaise. En effet, les Forces de défense et de sécurité (FDS) travaillent en étroite collaboration avec des entités étatiques tels que le Programme d'urgence de modernisation des axes et territoires frontaliers (PUMA) afin de faciliter le retour des populations dans leurs villages. Le programme accompagne la réinstallation de familles déplacées en Casamance par la construction et l'équipement d'écoles, de postes de santé ou encore de pistes de production tandis que l'Armée assure la libre circulation des personnes en menant une mission de contrôle de zone.

Enfin, la stratégie contre-insurrectionnelle doit être centrée sur la population et non sur l'adversaire. Il ne s'agit pas ici de renoncer aux actions militaires mais de mieux maîtriser leurs impacts sur les populations locales. Les opérations militaires doivent être plus précises afin d'éviter des dommages collatéraux. L'objectif est de gagner les cœurs et les esprits en créant un environnement sûr et légitime, au lieu d'aggraver la situation opérationnelle en s'aliénant les populations, qui sont le centre de gravité aussi bien des insurgés que des forces de sécurité. L'établissement d'un lien de proximité avec la population est un concept central dans la pensée de David Galula, théoricien majeur de la contre-insurrection. Pour lui, ce lien, clé de la victoire, est physique (implantation de Forces de sécurité dans les villages) et social (comprendre les besoins socio-économiques des populations). Il affirmera à cet effet en 1964, dans son œuvre *Contre-insurrection : théorie et pratique* que « le terrain de la guerre révolutionnaire n'est pas le terrain physique, mais la population ».

Au total, les stratégies contre-insurrectionnelles efficaces existent et ont pour objectif de regagner l'adhésion des populations. Au demeurant, il est du ressort de l'Etat de prendre des mesures préventives contre cette menace.

La prévention comme solution préconisée

La prévention demeure l'outil le plus efficace pour lutter contre une insurrection. Cette dernière consiste en un combat d'adaptation dans lequel l'Etat est en retard et se doit donc en amont, de promouvoir la cohésion sociale, de renforcer le lien entre les Forces de défense et les populations et de maîtriser le champ informationnel.

Premièrement, la cohésion nationale est un élément fondamental de la résilience d'un Etat. Elle permet de maintenir l'unité du corps social malgré les tensions politiques, sociales, sécuritaires, religieuses et économiques. Elle garantit le soutien populaire à l'Etat et dissuade toute tentative de fragmentation ou d'usage illégitime de la force. Cette cohésion n'est possible que lorsque l'Etat satisfait les besoins des populations. En effet, il s'agira de mettre en œuvre des politiques inclusives, de garantir une justice équitable, de promouvoir le dialogue intercommunautaire et de renforcer la présence de l'Etat sur tout le territoire (services publics, gouvernance locale, etc.). Ainsi, au Kenya, la politique « Harambee » mise en place par le gouvernement de Jomo Kenyatta au lendemain des indépendances, en 1963, a permis d'éviter une fragmentation sociale en stimulant le développement économique à la base et en encourageant la collaboration entre groupes ethniques.

Deuxièmement, la culture de la proximité entre l'Armée et la population est indispensable afin de créer et de maintenir une légitimité ainsi qu'une relation de confiance. En réalité, ce lien « Armée-Nation » se traduit par une présence militaire permanente, utile et bienveillante. Si la guerre se gagne par la population, sans un lien fort établi au préalable, toute action militaire risque de favoriser les insurgés. L'Armée doit donc devenir un facteur de stabilité, un vecteur d'unité et un moyen de légitimer l'Etat dans les zones les plus reculées. A titre illustratif, l'Armée tunisienne durant le printemps arabe est un cas emblématique d'une armée professionnelle qui a joué un rôle clé dans la préservation de l'unité sociale et politique. En refusant de tirer sur la population, elle a renforcé sa légitimité et son image d'institution protectrice du peuple.

Troisièmement, la maîtrise du champ informationnel permet à l'Etat de renforcer sa légitimité et de maintenir la confiance de sa population. Dans les



LIBRE RÉFLEXION

sociétés modernes, la maîtrise de cet outil est aussi stratégique que le contrôle du territoire. En fait, le champ informationnel, même invisible, reste décisif dans les stratégies de prévention en cela qu'il permet de désarmer idéologiquement les insurgés en valorisant les récits d'unité et d'appartenance nationale. Par ce moyen, l'Etat peut d'une part anticiper les fractures grâce au renseignement informationnel et d'autre part contrer les récits subversifs. Le « Grand pare-feu de Chine » est un exemple d'outil de prévention par le contrôle total du champ informationnel. Lancé au début des années 1990 par le Parti communiste chinois (PCC), il est constamment renforcé par des algorithmes de reconnaissance automatique de contenus, par l'intelligence artificielle et par des lois sur la cybersécurité. Il permet au PCC de filtrer, rediriger et censurer la liberté de parole dans un but de stabilité politique.

En définitive, en l'absence d'un modèle contre-insurrectionnel universel et directement transposable, les stratégies mises en œuvre doivent revêtir un caractère intégré, équilibré et multidimensionnel, afin de tenir compte des diverses dynamiques à l'origine du phénomène insurrectionnel. Quelle que soit la nature des causes ayant conduit à une insurrection, il demeure possible d'y apporter des réponses appropriées. Dès lors, il apparaît essentiel pour l'État d'adopter une posture fondée sur une logique de prévention continue.

Au demeurant, une action préventive, légitime, face à l'insurrection doit s'inscrire dans un cadre juridique national et international, sans quoi elle risque de délégitimer l'Etat, de radicaliser les oppositions et de nourrir l'instabilité qu'elle cherche à éviter.





Chef d'escadron Abdou DIOP,
Auditeur à l'école supérieure de guerre de
l'institut de défense du Sénégal

« L'orgueil d'être différent ne doit pas empêcher le bonheur d'être ensemble. »

Réflexion stratégique sur la maxime de Léopold Sédar SENGHOR.

Cette pensée du président-poète Léopold Sédar Senghor condense en une formule lapidaire une philosophie du vivre-ensemble profondément ancrée dans l'expérience africaine et ouverte sur l'universel. Reprise par l'éminent philosophe, le professeur Souleymane Bachir DIAGNE dans son ouvrage *Universaliser* : « l'humanité par les moyens d'humanité », l'ancien président y exprime une conviction qui semble avoir conquis la jeune génération : la diversité, loin d'être une menace, peut constituer le socle d'une unité vivante et dynamique. Dans le contexte des défis sécuritaires contemporains, cette vision garde une résonance particulière pour les armées et les sociétés africaines, confrontées à des crises identitaires, religieuses et géopolitiques.

Dans une époque marquée par la montée des radicalismes, les fragmentations ethniques, et la compétition exacerbée des puissances, la défense nationale ne peut se concevoir uniquement comme une somme de moyens matériels. Elle doit s'enraciner dans une cohésion sociale et militaire qui transcende les différences pour fonder une communauté de destin. Senghor, chantre du métissage culturel et de l'humanisme universel, nous invite à penser une stratégie où la pluralité devient une force, et où la fraternité demeure le cœur de la puissance.

Cet article propose de relire la pensée senghorienne à travers trois prismes : la diversité comme richesse identitaire sénégalaise, l'unité comme exigence

stratégique, et la cohésion comme horizon de sécurité et de défense.

La diversité, fondement de l'identité collective

Héritage culturel et pluralité sénégalaise

Le Sénégal est un creuset d'ethnies, de langues, de religions et de traditions. Wolofs, Sérères, Peuls, Mandingues, Diolas, entre autres, coexistent depuis des siècles, chacun portant un héritage distinct. L'islam, majoritaire, cohabite avec le christianisme et des croyances traditionnelles. Cette mosaïque constitue une richesse, mais aussi une vulnérabilité si elle est instrumentalisée à des fins politiques ou violentes.

Léopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal indépendant, avait compris que l'affirmation de l'identité nationale ne pouvait se faire qu'en assumant cette pluralité. Pour lui, l'« orgueil d'être différent », la fierté de sa langue, de son terroir, de sa foi, ne devait pas conduire au rejet de l'autre, mais au contraire à une rencontre féconde. Dans son concept de « civilisation de l'universel », il voyait dans le métissage culturel une chance plutôt qu'une menace.

L'universalité dans la singularité

L'orgueil d'être différent est légitime. Il fonde la dignité des peuples et la reconnaissance de leurs droits tels qu'énoncés dans le principe du droit des peuples à



disposer d'eux-mêmes. Mais isolée, la différence devient exclusion. Senghor nous rappelle que la reconnaissance mutuelle des singularités est une condition pour accéder au « bonheur d'être ensemble ». Dans un monde globalisé où l'homogénéisation culturelle est souvent perçue comme une agression, la valorisation de la diversité constitue une réponse identitaire, mais aussi stratégique.

Diversité et armée nationale

Dans les armées, la diversité est une réalité quotidienne. Les soldats sénégalais viennent de toutes les régions et de toutes les communautés. Leur force repose précisément sur la discipline, l'esprit de corps et le dépassement des clivages identitaires. La formation militaire, en forgeant une identité commune, celle du défenseur de la nation, permet de transformer les différences en complémentarité. L'armée devient ainsi le miroir et le ciment d'une nation en quête de cohésion.

L'unité, exigence stratégique et politique

La cohésion nationale, rempart contre la fragmentation

Dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, les crises sécuritaires sont souvent aggravées par l'absence de cohésion nationale. Les groupes armés exploitent les fractures ethniques et religieuses pour s'implanter durablement. Le Mali, le Burkina Faso ou le Nigeria offrent des exemples où la diversité, au lieu d'être un atout, est devenue un terrain d'instrumentalisation et de division.

Face à cela, le Sénégal demeure relativement épargné grâce à un modèle politique fondé sur le dialogue, le pluralisme et une tradition de tolérance. Mais la stabilité reste fragile, les tensions en Casamance, les revendications identitaires politiques et les clivages socio-économiques rappellent que l'unité nationale doit être constamment consolidée.

La stratégie senghorienne : unité dans la diversité

Senghor concevait la nation comme un espace d'équilibre entre identité et universalité. Pour lui, l'unité ne signifiait pas uniformité. Au contraire, elle devait intégrer les différences dans un projet commun. Cette vision rejoint la stratégie militaire moderne qui milite plus pour une mobilisation vers

une finalité partagée que pour un effacement des individualités, mais dans leur mobilisation vers une finalité partagée : la défense du territoire, la souveraineté et le développement socio-économique.



L'unité régionale et continentale

Au-delà du cadre national, l'unité africaine était au cœur de la pensée senghorienne. Dans le contexte actuel de menaces transnationales (terrorisme, criminalité organisée, trafics, cyberattaques,) aucune nation ne peut prétendre assurer seule sa sécurité. La coopération régionale et continentale devient une nécessité stratégique. Le G5 Sahel, la CEDEAO et l'Union africaine traduisent cette exigence, même si leur efficacité reste perfectible. Ici encore, « le bonheur d'être ensemble » renvoie à la capacité des États à concilier leur ambition de souverainisme et l'exigence d'une sécurité collective.



La cohésion, horizon de la défense et de la sécurité

La force morale comme dimension de la puissance



La puissance militaire ne repose pas seulement sur la technologie et la logistique. Elle s'ancre aussi dans la force morale, dans la confiance que les citoyens accordent à leurs institutions et dans la cohésion entre l'armée et la nation. Une armée perçue comme étrangère à son peuple ou instrument d'une élite perd sa légitimité. À l'inverse, une armée qui incarne l'unité nationale devient un acteur de stabilité et de confiance. L'armée sénégalaise incarne ce pouvoir mobilisateur dans lequel l'engagement et la solidarité transcendent les différences pour une société forte, juste et résiliente.

La défense comme projet de société

Relire Senghor aujourd'hui, c'est comprendre que la défense n'est pas une affaire purement militaire, mais un projet global de société. Elle implique l'éducation à la citoyenneté, la lutte contre l'exclusion, la promotion de la justice sociale et la participation de tous. Dans un monde où les guerres hybrides mêlent propagande, désinformation et attaques asymétriques, la cohésion interne devient la meilleure protection.

Le rôle exemplaire des Armées sénégalaises

Les Armées sénégalaises ont su, depuis l'indépendance, préserver une réputation de professionnalisme et de neutralité politique. Présentes dans de nombreuses opérations de maintien de la paix, elles incarnent cette capacité à « être ensemble » avec d'autres nations dans la poursuite d'objectifs communs. Leur organisation, leur discipline et leur esprit de corps traduisent concrètement la vision senghorienne : transformer les différences en complémentarités au service d'une mission partagée.

En définitive, la pensée de Léopold Sédar Senghor reste d'une actualité brûlante. À travers sa maxime, « L'orgueil d'être différent ne doit pas empêcher le bonheur d'être ensemble », il nous rappelle que la cohésion est à la fois une exigence humaine, politique et stratégique. Dans un monde fracturé par les rivalités identitaires et les compétitions de puissance, le Sénégal et l'Afrique peuvent trouver dans cet héritage une boussole pour bâtir des sociétés et des armées capables de conjuguer diversité et unité.

L'orgueil d'être soi ne doit pas devenir un obstacle, mais une richesse partagée. Le bonheur d'être ensemble est la condition même de la survie et du développement des nations africaines. Pour les Armées, cette maxime se traduit par une mission essentielle : protéger la nation, non en gommant les différences, mais en les intégrant dans un projet collectif de sécurité et de prospérité.

Ainsi, le président Léopold Sédar Senghor nous offre une leçon stratégique intemporelle : la force des nations repose moins sur leur homogénéité que sur leur capacité à transformer la diversité en cohésion.



Commandant Jean Abel Narcisse DIATTA
*Auditeur à l'école supérieure de guerre de
l'institut de défense du Sénégal*

Les réseaux sociaux : nouveau champ de bataille pour la sécurité et la défense

Selon les statistiques publiées par la plateforme mondiale de données et d'intelligence économique Statista Research Department, plus de 60 % de la population mondiale sont aujourd'hui des utilisateurs actifs de réseaux sociaux. Parmi ces plateformes, Facebook demeure la plus populaire avec plus de 3 milliards d'utilisateurs, suivi de YouTube (2,5 milliards), d'Instagram et de WhatsApp (2 milliards chacun), puis de TikTok (1,6 milliard). Dans un monde désormais interconnecté, ces réseaux occupent une place centrale dans la production et la diffusion de l'information, particulièrement au sein des régimes démocratiques où la circulation des données s'effectue librement. Ils permettent de toucher instantanément des millions de personnes. Cependant, environ 5% des utilisateurs de ces plateformes, soit près de 516 millions de personnes, participent activement à la diffusion de fausses informations. Cette réalité transforme les réseaux sociaux en instruments privilégiés de désinformation au service de la guerre informationnelle.

Les réseaux sociaux sont des plateformes interactives favorisant la création et l'échange de contenus au sein de communautés virtuelles. Grâce aux supports technologiques modernes tels que les smartphones et les ordinateurs portables, et l'accès élargi à Internet, ces outils ont acquis une dimension inédite marquée par la rapidité, l'instantanéité et la massification des échanges. Quant à la sécurité, elle renvoie à l'absence de menaces ou de dangers susceptibles de compromettre la stabilité, tandis que la défense désigne l'ensemble des moyens et des dispositifs mis en œuvre par un État pour protéger son territoire, ses institutions et sa population.

A l'aune de ces définitions, il est important de se demander dans quelle mesure les réseaux sociaux sont devenus des instruments stratégiques pouvant impacter la défense et la sécurité nationale.

En fait, la protection des flux informationnels constitue désormais un enjeu majeur pour les États, dans un contexte où la numérisation des échanges rend l'information à la

fois essentielle et vulnérable. Elle n'est plus exclusivement contrôlée par les acteurs institutionnels, mais également par de nouveaux protagonistes non étatiques, parfois animés par des intentions malveillantes.

Cet article propose d'examiner cette problématique en abordant, d'une part, les réseaux sociaux comme une nouvelle ère de communication et, d'autre part, leur rôle croissant en tant qu'armes de guerre informationnelle nécessitant un encadrement rigoureux.

Les réseaux sociaux : une nouvelle ère de communication

Dans son ouvrage *L'art de la guerre*, Sun Tzu affirme que « toute guerre repose sur la tromperie ». Cette réflexion illustre la permanence de la manipulation de l'information comme instrument stratégique. La ruse et la désinformation sont aussi anciennes que l'histoire de la guerre, traduisant une constante : les moyens et les acteurs évoluent, mais les finalités demeurent inchangées. À l'ère numérique, les réseaux sociaux s'inscrivent dans cette continuité en réinventant les formes contemporaines de communication et d'influence.

La mutation du pouvoir de communication

L'avènement des réseaux sociaux a profondément bouleversé les systèmes de communication traditionnels. Désormais, l'impact d'un message dépend moins du statut institutionnel de son auteur que de sa capacité à susciter l'attention et à mobiliser des audiences en ligne. De simples individus, dotés d'une forte visibilité numérique, peuvent rivaliser en influence avec des médias classiques ou des structures étatiques. Les médias sociaux ont aussi redéfini les modes de mobilisation et les formes de contestation. Ces espaces numériques offrent ainsi un pouvoir égalisateur qui amplifie la portée des messages avec une audience plus large et plus éloignée. L'utilisation du signe hashtag (mot-clé précédé du signe « # ») en est une illustration. Il facilite la recherche de contenus, favorise la diffusion d'idées et renforce la visibilité des causes militantes. A titre d'exemple, le mouvement



#BlackLivesMatter, né aux États-Unis en réaction aux violences policières contre les Afro-Américains, a pu, à travers ce mot-clé, fédérer les voix des millions d'internautes, sensibiliser l'opinion internationale et transformer une revendication nationale en cause universelle.

Impact des réseaux sociaux sur la maîtrise de l'information

Les réseaux sociaux ont transformé l'écosystème de l'information. Chaque utilisateur peut désormais être à la fois émetteur et récepteur, contribuant ainsi à un paysage médiatique fragmenté et interactif. Cette mutation s'accompagne d'une accélération inédite des flux informationnels : l'immédiateté prévaut sur la vérification, et la rapidité de réaction prime souvent sur la rigueur analytique. Dans ce contexte, les plateformes sociales favorisent l'émergence du «journaliste citoyen», témoin direct ou relais d'événements diffusés en temps réel. Si cette dynamique démocratise l'accès à l'information, elle ouvre également la voie à la prolifération des fake news, dont la diffusion rapide rend la vérification particulièrement difficile. Selon le rapport annuel de l'Institut Reuters pour l'étude du journalisme de 2024, les médias en ligne constituent la principale source d'information pour les citoyens américains, une part significative de cet accès passant par les réseaux sociaux. Parallèlement, les États-Unis ont perdu près du tiers de ses journaux de presse écrite depuis 2005. Ainsi, la lecture du diagramme suivant montre que les réseaux sociaux connaissent une montée fulgurante depuis 2014.

De plus, 53% des adultes américains déclarent s'informer par le biais des médias sociaux. Cette situation favorise la diffusion de fausses nouvelles comme l'indique la figure ci-dessous.

Les nouveaux acteurs des réseaux sociaux

L'univers des réseaux sociaux rassemble une diversité d'acteurs aux motivations variées. Certains évoluent dans un cadre professionnel, offrant des prestations telles que la création de contenus ou la formation. Il s'agit notamment des agences de communication, des influenceurs, des formateurs dont les activités sont souvent rémunérées.

Cependant, d'autres, plus nombreux, en font un usage strictement personnel. Ce sont principalement des consommateurs de contenus, sans parfois en mesurer les risques et les opportunités. Dans leur quête de visibilité, ils participent parfois, involontairement, à la propagation de données erronées.

À ce propos, Umberto Eco, philosophe et écrivain italien, soulignait avec ironie que « le drame d'Internet, c'est qu'il a promu l'idiot du village comme porteur de vérité ».

Par ailleurs, certaines entités exploitent les réseaux sociaux à des fins de manipulation, recourant à des bots (robots informatiques) ou à des comptes fictifs pour

amplifier artificiellement la visibilité d'un message et influencer l'opinion publique.

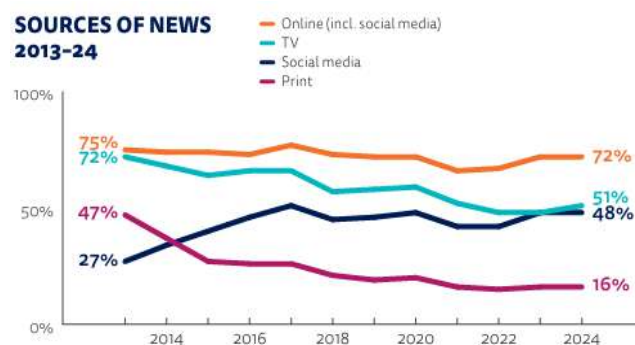


Figure 2 : proportion des utilisateurs qui trouvent difficile l'identification des informations fiables sur chaque plateforme

Les réseaux sociaux : armes de guerre informationnelle

Les réseaux sociaux occupent désormais une place centrale dans la guerre moderne. Ils sont devenus des instruments de guerre informationnelle, capables d'influencer l'opinion publique, de collecter des renseignements et de véhiculer une menace hybride.

Les réseaux sociaux : rôle amplificateur de la propagande

La propagande est une stratégie de communication visant à diffuser un message spécifique, souvent manipulateur, dans un objectif précis. Lorsqu'elle repose sur des informations fallacieuses, elle consiste en une succession de désinformations destinées à influencer l'opinion des cibles à leur insu. La répétition constitue un mécanisme central permettant de renforcer la crédibilité

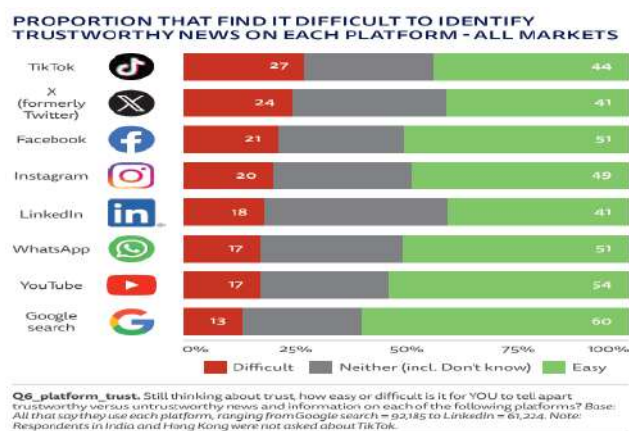


Figure 1 : Evolution des sources d'information de 2013 à 2024.

des messages et de façonner la perception collective. Les réseaux sociaux constituent un canal privilégié pour la diffusion de la propagande, utilisant aussi bien des « bots » que des contenus générés par intelligence artificielle. Le conflit israélo-palestinien illustre parfaitement cette dynamique, les deux parties recourant systématiquement



à la justification de leurs actions tout en dénigrant l'adversaire via les procédés susmentionnés.

Les réseaux sociaux dans le renseignement

Les réseaux sociaux constituent une source ouverte de renseignement, offrant un outil de collecte et d'analyse. La surveillance des flux d'information y circulant permet aux spécialistes du renseignement d'obtenir une représentation précise des situations sur le terrain. Le logiciel « DELTA », développé par des start-up ukrainiennes, en est une illustration. Alimenté par des photographies et des données de géolocalisation partagées en temps réel par des civils, ce dispositif permet de cartographier les positions des unités adverses. Cette approche démontre comment les réseaux sociaux peuvent contribuer au renseignement militaire, en combinant une vision immédiate des événements et la participation indirecte de la population locale.

La disparition des frontières

Les conflits contemporains sont marqués par l'effacement des frontières entre le niveau stratégique et le niveau tactique, en grande partie sous l'effet des réseaux sociaux. Autrefois hiérarchisée et contrôlée, l'information peut désormais être diffusée instantanément à l'échelle mondiale, influençant à la fois la perception publique et le déroulement des opérations militaires. Le concept de « caporal stratégique » prouve cette nouvelle réalité. Un exemple marquant est celui de la photo du drapeau américain planté sur la statue renversée de Saddam Hussein. Cette image, rapidement relayée et largement diffusée dans le monde entier, est devenue un symbole fort de la victoire américaine en Irak. Elle a influencé la perception du conflit, tant auprès des populations que des décideurs politiques. Cet événement illustre que même une action limitée sur le terrain peut avoir des conséquences stratégiques importantes, en affectant la légitimité perçue d'un conflit et en pesant sur le moral des forces en présence.

En somme, la maîtrise de l'information constitue un facteur de supériorité militaire, faisant du cyberspace et des réseaux sociaux des milieux qu'il importe de réguler.

Nécessité d'encadrement

La maîtrise des réseaux sociaux représente aujourd'hui un enjeu majeur pour les institutions et les Armées, qui doivent à la fois sensibiliser leur personnel, assurer une présence institutionnelle et instaurer des mécanismes de régulation.

Sensibiliser

La formation et la sensibilisation aux risques liés aux réseaux sociaux constituent une priorité pour les institutions et les forces armées. La nature éphémère et diffuse de ces plateformes impose aux utilisateurs de développer des compétences permettant d'identifier et

de prévenir les risques associés, notamment la diffusion de fausses informations et la fuite involontaire de données sensibles. Pour le personnel militaire, cette sensibilisation doit s'accompagner de recommandations pratiques lors des missions et au sein des unités. La mise en garde du général Cheikh Wade, selon laquelle « une petite indiscretion peut vous faire sauter sur une mine ou tomber dans une embuscade, entraînant des pertes en hommes et en matériel », illustre parfaitement l'importance de cette formation.

Présence officielle des Armées sur les réseaux

La présence des Armées sur les réseaux sociaux s'avère désormais indispensable. Comme le souligne l'adage, « la nature a horreur du vide » : le champ informationnel, et en particulier les plateformes numériques, doit être investi par les structures officielles. Cette présence permet de contrôler la communication, de renforcer la légitimité des actions et de préserver l'image publique, notamment en période de crise. Le renforcement des services dédiés, tels que la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA), contribue à raffermir le lien efficace entre les Armées et la population.

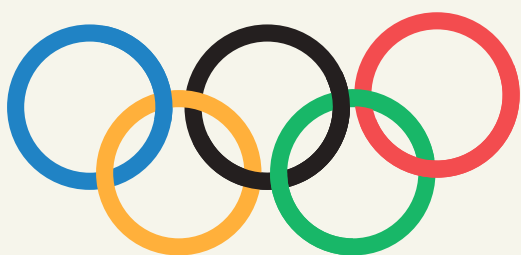
Réguler les réseaux sociaux

Au-delà de la sensibilisation du personnel militaire, les institutions de défense doivent promouvoir l'éducation et la vigilance de la population face aux enjeux des réseaux sociaux. Une éducation précoce favorise le développement d'un esprit critique et renforce la résilience sociétale face à la manipulation informationnelle. Dans ce cadre, certaines mesures de régulation ont été adoptées par les pays occidentaux, notamment à l'égard de plateformes comme TikTok, accusée d'orienter les perceptions des utilisateurs via des algorithmes de recommandation ciblée. Ces initiatives visent à protéger les facultés cognitives des jeunes générations et à préserver leur capacité de discernement.

Aujourd'hui, la protection des flux d'information constitue un enjeu crucial pour les États. La numérisation des échanges transforme l'information en un outil accessible non seulement aux acteurs officiels mais aussi à des entités non étatiques, générant de nouvelles vulnérabilités. Cette réalité reconfigure profondément les enjeux de sécurité et impose une vigilance constante face aux risques liés à la diffusion et à l'exploitation des données.

À l'avenir, avec l'évolution continue de l'intelligence artificielle, il sera essentiel de s'interroger sur la complexification des batailles informationnelles et sur la manière dont elles pourraient redéfinir les rapports de force dans le domaine de la sécurité et de la défense.

DAKAR 2026



**YOUTH
OLYMPIC
GAMES**

WAAJAL EULEUK



Guide de l'Adhérent

Le régime de retraite complémentaire WAAJAL EULEK pour les Armées du Sénégal



Présentation du Régime WAAJAL EULEK



Notre objectif

Venir en complément de la pension de retraite de base pour garantir un avenir financier sécurisé aux membres des Armées.



Fonctionnement

Le régime est alimenté par vos cotisations individuelles, investies dans des véhicules financiers pour générer des intérêts et valoriser votre épargne.



Sécurité garantie

Gestion par un Conseil d'Administration sous supervision du CEMGA, avec transparence totale et audits internes et externes.



Qui peut adhérer au régime ?

Militaires actifs

Militaires des Armées et de la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers avec au moins 3 ans de service restants avant la retraite.

Personnel civil

Personnel civil des Armées répondant aux conditions d'éligibilité du régime.

Forces de sécurité

L'adhésion des membres des Forces de défense et de sécurité est prévue dans nos statuts.



Modalités d'Adhésion

01

Adhésion volontaire

Pour les militaires enrôlés avant janvier 2026, l'adhésion reste entièrement volontaire et flexible.

02

Adhésion automatique

À partir de janvier 2026, adhésion automatique pour tous les nouveaux militaires du rang rengagés et cadres des écoles.

03

Processus simple

Prenez connaissance des conditions, remplissez le bulletin d'adhésion et signez. Votre adhésion devient effective après acceptation.

04

Accès digital

Recevez vos informations de connexion pour le suivi de votre compte sur notre plateforme digitale sécurisée.



Barème des Cotisations par Catégorie

Catégorie	Cotisation mensuelle
Militaires du rang	15 000 FCFA
Sous-officiers subalternes	20 000 FCFA
Sous-officiers supérieurs	30 000 FCFA
Officiers subalternes	35 000 FCFA
Officiers supérieurs	45 000 FCFA

Les cotisations sont prélevées automatiquement sur salaire. Versements supplémentaires possibles pour accélérer votre épargne.



Gestion et Suivi de Votre Épargne

Valorisation annuelle

Vos cotisations, déduction faite des frais de gestion, sont valorisées chaque année grâce à une politique de placement approuvée par le CEMGA.

Transparence totale

Consultation permanente de votre contrat via notre plateforme digitale avec helpdesk dédié pour vous accompagner.

Vous recevez annuellement un relevé détaillé : cotisations, retraits, avances, capital acquis et intérêts générés.



Options de Retrait et Conditions

Après 24 mois
Rachat total ou partiel possible avec pénalité de 5% durant les 7 premières années.

1

2

8ème à 10ème année

Pénalité réduite à 2% sur les montants de rachat total ou partiel.

Après 10 ans

Aucune pénalité appliquée. Rachat partiel maximum : 50% de l'épargne acquise (70% si moins de 5 ans avant retraite).

3

Minimum de 200 000 FCFA requis pour maintenir le plan après retrait partiel.



Système d'Avances Remboursables



Éligibilité

Avance autorisée après 2 ans de cotisations, permettant de conserver votre épargne sans pénalité sur les rendements.



Montant maximum

Jusqu'à 50% de votre épargne acquise à date, remboursable sur une durée maximale de 60 mois.



Convention

Modalités de remboursement précisées dans une convention signée entre l'adhérent et WAAJAL EULEK.



Liquidation à la Retraite



Capital unique

Versement de votre épargne totale en une seule fois à partir de l'âge légal de la retraite.



Rente certaine

Versement sur 5, 10, 15 ou 20 ans. En cas de décès, le solde restant est versé aux héritiers ou bénéficiaires désignés.



Protection Décès et Invalidité

2millions

Capital garanti

Versement en cas de décès ou invalidité totale et permanente avant la retraite.

7 600

Cotisation annuelle

Prélèvement unique en FCFA pour cette garantie externalisée auprès d'une compagnie d'assurance vie.

Important : La désignation de bénéficiaires est obligatoire lors de l'adhésion. Pensez à la mettre à jour en cas de changement de situation familiale pour protéger vos proches selon vos souhaits.